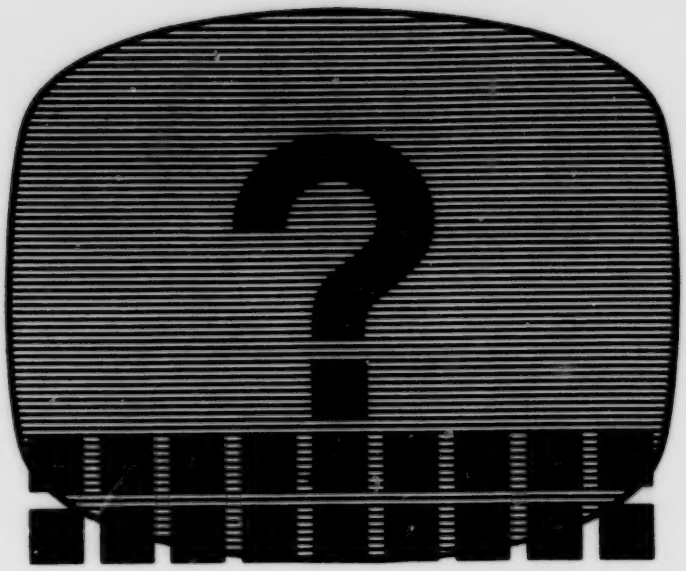

PORTRAIT DE L'INDUSTRIE DE LA CÂBLODISTRIBUTION

Étude réalisée
dans le cadre du rapport sur l'avenir
de la télévision francophone

Canada

Québec

L'auteur de cette étude est monsieur Jean-Marc Veilleux du ministère des Communications du Québec. Elle a été réalisée en mars 1985, pour le compte du Comité fédéral-provincial sur l'avenir de la télévision francophone, mis sur pied par les ministres des Communications du Québec et du Canada, en vue d'étudier la situation de la télévision francophone au Québec et au Canada et de proposer des axes de développement.

La présente étude ainsi que quinze autres études, certaines originales et d'autres à caractère documentaire, ont servi d'instrument de réflexion au comité et lui ont permis d'élaborer les orientations proposées dans le rapport sur L'avenir de la télévision francophone rendu public en mai 1985. La liste des seize titres apparaît à la dernière page de cette étude.

Edition réalisée à la Direction des communications du ministère des Communications du Québec

Gouvernement du Québec
©
Gouvernement du Canada
Dépôt légal - 4e trimestre 1985
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

ISBN 2-550-12437-5

TABLE DES MATIÈRES

Page

Liste des tableaux v

Liste des graphiques xii

Avant-propos xiii

Sommaire xiv

Introduction 1

Chapitre 1 Définitions

1.1 Définition du produit 3
1.2 Nature d'une entreprise de câblodistribution 4
1.3 Composition d'un système de câblodistribution 5
1.4 Résumé 5

Chapitre 2 Cadre juridique de la câblodistribution

2.1 Historique 7
2.2 La juridiction 8
2.3 La propriété 8
2.4 Les territoires desservis 8
2.5 Les tarifs 9
2.6 La programmation 10
2.7 La publicité 11
2.8 Les autres services 11
2.9 Résumé 12

Chapitre 3 Structure des entreprises de câblodistribution

3.1 Définition 13
3.2 Nombre et taille des réseaux 14
3.3 Nombre d'abonnés par taille de réseaux 16
3.4 Concentration des entreprises 19

TABLE DES MATIÈRES (suite)

Page

3.5 Intégration horizontale 21
3.6 Intégration verticale 23
3.7 Résumé 23

Chapitre 4 Marché de la câblodistribution
4.1 Le marché potentiel 25
4.2 Le niveau de câblage 29
4.3 Le marché actuel 30
4.4 Le taux de pénétration 31
4.5 Résumé 37

Chapitre 5 La câblodistribution en milieu éloigné
5.1 Quelques caractéristiques 39
5.2 Viabilité économique des réseaux dans les petites agglomérations 41
5.3 Investissements requis pour desservir les municipalités non câblées 42
5.4 Résumé 49

Chapitre 6 Performance des réseaux de câblodistribution
6.1 Classification des entreprises de câblodistribution 51
6.2 Importance du groupe des communications 52
6.3 Évolution des recettes 54
6.4 Évolution des dépenses 60
6.5 Évolution des bénéfices d'exploitation 64
6.6 Évolution des bénéfices nets après impôt 67
6.7 Valeur ajoutée 73
6.8 Analyse financière des réseaux de câblodistribution 73
6.9 Résumé 78

Chapitre 7 Performance des petits réseaux de câblodistribution
7.1 Évaluation et localisation 85

TABLE DES MATIÈRES (suite)

Page

7.2 Recettes d'exploitation 86
7.3 Dépenses d'exploitation 89
7.4 Bénéfices d'exploitation 91
7.5 Bénéfices nets avant impôt 93
7.6 Valeur ajoutée 95
7.7 Résumé 99

Chapitre 8 Facteurs de production
8.1 La main-d'oeuvre 101
8.2 L'emploi par catégorie de services 103
8.3 La masse salariale 104
8.4 Les salaires par employé 104
8.5 La productivité 108
8.6 Les immobilisations brutes 101
8.7 Les investissements bruts 112
8.8 Résumé 115

Chapitre 9 Impacts économiques des dépenses en câblodistribution
9.1 Structures des achats 119
9.2 Impacts sur les secteurs productifs 122
9.3 Impacts sur les recettes fiscales 124
9.4 Comparaisons avec d'autres secteurs 124
9.5 Résumé 127

Conclusion 129

Annexe I Structures de propriété de certaines entreprises de câblodistribution 131

Annexe II Données sur l'industrie de la câblodistribution 139

TABLE DES MATIÈRES (suite)

Page

Annexe III Estimation des coûts d'une station de réception terrestre 157

Bibliographie 161

LISTE DES TABLEAUX

		Page
Tableau 1	Évolution du nombre de réseaux de câblodistribution selon la taille, Québec, Ontario et Canada, 1974-1983 ...	15
Tableau 2	Évolution du nombre d'abonnés au câble par taille de réseaux de câblodistribution, Québec, Ontario et Canada, 1974-1983	17
Tableau 3	Nombre moyen d'abonnés au câble selon la taille des réseaux de câblodistribution, Québec, Ontario et Canada 1974-1983	19
Tableau 4	Nombre d'abonnés et de réseaux dans les cinq plus grandes entreprises de câblodistribution du Québec, 1983	20
Tableau 5	Évolution des ménages desservis par les réseaux de câblodistribution ayant plus de 1 000 abonnés, Québec, Ontario et Canada, 1974-1983	27
Tableau 6	Nombre moyen de logements desservis par kilomètre de câble au Québec et en Ontario, 1974-1978-1983	29
Tableau 7	Évolution du nombre total d'abonnés au câble au Québec, en Ontario et au Canada, 1974-1983	33
Tableau 8	Évolution du revenu disponible per capita Québec, Ontario et Canada, 1974-1978-1983	35
Tableau 9	Nombre et pourcentage des municipalités et ménages non câblés, Québec, 1984	40

LISTE DES TABLEAUX (suite)

		Page
Tableau 10	Répartition procentuelle des municipalités non câblées selon la taille, Québec, 1984	40
Tableau 11	Quelques caractéristiques des réseaux de câblodistribution par taille de municipalités, Québec, 1982	43
Tableau 12	Estimation des investissements requis pour câbler les ménages n'ayant pas accès au câble, selon deux hypothèses de coûts, Québec, 1984	47
Tableau 13	Coûts des stations terrestres à implanter dans les municipalités non desservies par le câble, Québec, 1984	50
Tableau 14	Évolution des recettes d'exploitation de l'industrie de la câblodistribution, du groupe des communications et du produit intérieur brut, Québec, 1974-1982	53
Tableau 15	Évolution des recettes, des dépenses et des revenus d'exploitation des réseaux de câblodistribution ayant plus de 1 000 abonnés, Québec, Ontario et Canada, 1974-1983	55
Tableau 16	Structure des logements multiples au Québec et en Ontario, 1981	58
Tableau 17	Évolution des recettes par abonné des réseaux de câblodistribution ayant plus de 1 000 abonnés, Québec, Ontario et Canada, 1974-1983	59
Tableau 18	Répartition procentuelle des principaux postes budgétaires des réseaux de câblodistribution ayant plus de 1 000 abonnés, Québec, Ontario et Canada, 1974-1983	62

LISTE DES TABLEAUX (suite)

Page

Tableau 19 Évolution des marges brutes d'exploitation des réseaux de câblodistribution ayant plus de 1 000 abonnés, Québec, Ontario et Canada, 1974-1983 68

Tableau 20 Évolution des bénéfices nets après impôts des réseaux de câblodistribution ayant plus de 1 000 abonnés, Québec, Ontario et Canada, 1974-1983 69

Tableau 21 Évolution des ratios de financement des réseaux de câblodistribution ayant plus de 1 000 abonnés, Québec, Ontario et Canada, 1974-1983 70

Tableau 22 Évolution des ratios d'amortissement des réseaux de câblodistribution ayant plus de 1 000 abonnés, Québec, Ontario et Canada, 1974-1983 71

Tableau 23 Évolution des bénéfices nets par abonné des réseaux de câblodistribution ayant plus de 1 000 abonnés, Québec, Ontario et Canada, 1974-1983 72

Tableau 24 Évolution de la valeur ajoutée des réseaux de câblodistribution ayant plus de 1 000 abonnés, Québec, Ontario et Canada, 1974-1983 74

Tableau 25 Évolution des coefficients de fonds de roulement des réseaux de câblodistribution ayant plus de 1 000 abonnés, Québec, Ontario et Canada 1974-1983 79

Tableau 26 Évolution des coefficients d'endettement des réseaux de câblodistribution ayant plus de 1 000 abonnés, Québec, Ontario et Canada, 1974-1983 80

LISTE DES TABLEAUX (suite)

		Page
Tableau 27	Évolution des coefficients d'endettement des réseaux de câblodistribution ayant plus de 1 000 abonnés, Québec, Ontario et Canada, 1974-1983	81
Tableau 28	Évolution des taux de rotation des immobilisations des réseaux de câblodistribution ayant plus de 1 000 abonnés, Québec, Ontario et Canada, 1974-1983	82
Tableau 29	Évolution des taux de rendement sur le capital investi des réseaux de câblodistribution ayant plus de 1 000 abonnés, Québec, Ontario et Canada, 1974-1983	83
Tableau 30	Évolution des taux de rendement sur la valeur tangible des réseaux de câblodistribution ayant plus de 1 000 abonnés, Québec, Ontario et Canada, 1974-1983	84
Tableau 31	Répartition du nombre d'abonnés et du nombre de réseaux de câblodistribution ayant 1 000 abonnés et moins par région administrative, Québec, 1982	87
Tableau 32	Répartition des recettes, dépenses, bénéfices d'exploitation et des marges brutes de profits des réseaux ayant 1 000 abonnés et moins par région administrative, Québec, 1982	88
Tableau 33	Recettes par abonné des réseaux de câblodistribution ayant 1 000 abonnés et moins selon les régions administratives, Québec, 1982	90

LISTE DES TABLEAUX (suite)

Page

Tableau 34 Répartition procentuelle des dépenses d'exploitation des réseaux de câblodistribution ayant 1 000 abonnés et moins selon 4 catégories de services et par région administrative, Québec, 1982 92

Tableau 35 Nombre de réseaux de câblodistribution ayant 1 000 abonnés et moins réalisant des déficits et des profits selon les régions administratives, Québec, 1982 94

Tableau 36 Répartition des bénéfices nets avant impôt et autres caractéristiques des réseaux de câblodistribution ayant 1 000 abonnés et moins par région administrative, Québec, 1982 96

Tableau 37 Répartition des ratios de financement des réseaux de câblodistribution ayant 1 000 abonnés et moins par région administrative, Québec, 1982 97

Tableau 38 Répartition des salaires et de la valeur ajoutée des réseaux de câblodistribution ayant 1 000 abonnés et moins par région administrative, Québec, 1982 98

Tableau 39 Évolution des effectifs hebdomadaires moyens chez les réseaux de câblodistribution ayant plus de 1 000 abonnés, Québec, Ontario et Canada, 1974-1983 102

Tableau 40 Évolution des effectifs hebdomadaires moyens par catégories de services pour l'ensemble des réseaux de câblodistribution du Québec, 1974-1982 105

LISTE DES TABLEAUX (suite)

Page

Tableau 41 Évolution de la masse salariale versée par les réseaux de câblodistribution ayant plus de 1 000 abonnés, Québec, Ontario et Canada, 1974-1983 106

Tableau 42 Évolution des salaires par employé versés par les réseaux de câblodistribution ayant plus de 1 000 abonnés, Québec, Ontario et Canada, 1974-1983 109

Tableau 43 Évolution de la valeur ajoutée par employé des réseaux de câblodistribution ayant plus de 1 000 abonnés, Québec, Ontario et Canada, 1974-1983 110

Tableau 44 Évolution des immobilisations brutes des réseaux de câblodistribution ayant plus de 1 000 abonnés, Québec, Ontario et Canada, 1974-1983 113

Tableau 45 Évolution des investissements nets réalisés par les réseaux de câblodistribution ayant plus de 1 000 abonnés, Québec, Ontario et Canada, 1974-1983 116

Tableau 46 Ventilation des dépenses d'exploitation de 10 $ M du sous-secteur de la câblodistribution au Québec 120

Tableau 47 Ventilation des importations totales reliées à une production de 10 M$ du sous-secteur de la câblodistribution du Québec 121

Tableau 48 Ventilation de l'impact d'une dépense de 10 M$ du sous-secteur de la câblodistribution sur les secteurs productifs, Québec 123

LISTE DES TABLEAUX (suite)

Page

Tableau 49 Impacts sur l'économie québécoise d'une dépense de 10 M$ effectuée par différents secteurs et sous-secteurs, Québec 126

LISTE DES GRAPHIQUES

		Page
Graphique 1	Concentration des réseaux de câblodistribution selon les abonnés, Québec, 1983	22
Graphique 2A	Évolution des proportions des ménages ayant accès au câble, Québec, Ontario et Canada, 1974-1983	28
Graphique 2B	Évolution du niveau de câblage, Québec, Ontario et Canada, 1974-1983	28
Graphique 3A	Évolution des taux de branchement, Québec, Ontario et Canada, 1974-1983	34
Graphique 3B	Évolution des taux de pénétration, Québec, Ontario et Canada, 1974-1983	34
Graphique 4	Répartition procentuelle des recettes des réseaux de câblodistribution ayant plus de 1 000 abonnés, Québec, Ontario et Canada, 1974-1983	56
Graphique 5	Concentration des réseaux de câblodistribution selon les recettes totales, Québec, 1982	61
Graphique 6	Répartition procentuelle des dépenses par catégories de services pour les réseaux de câblodistribution ayant plus de 1 000 abonnés, Québec, Ontario et Canada, 1974-1983	65
Graphique 7	Répartition des salaires par catégories de services des réseaux de câblodistribution ayant plus de 1 000 abonnés, Québec, Ontario et Canada, 1974-1983	107

AVANT-PROPOS

L'industrie de la câblodistribution touche de plus en plus de ménages et les possibilités qu'offrent les découvertes technologiques récentes lui ouvrent de nouveaux horizons. À l'aube de ces possibilités issues de la technologie, il apparaissait important de faire le point sur l'industrie de la câblodistribution au Québec. Des données statistiques de base indispensables à la prise de décision seront fournies par ce travail.

De plus, cette étude nous l'espérons, donnera quelques éléments de réponses quant aux possibilités de développer l'industrie de la câblodistribution en milieu éloigné.

Ce document a été réalisé par Jean-Marc Veilleux économiste à la Direction du développement des politiques des médias au ministère des Communications du Québec. Claire Villeneuve a également participé à cette étude au niveau du traitement informatique et de certains aspects techniques de la collecte des données.

Nous tenons à remercier Guy Rivest, économiste à la Direction du développement des politiques des médias au ministère des Communications du Québec qui par son expertise, ses conseils et ses commentaires a contribué à rehausser la qualité de cette étude.

vinrent profondément modifier les règles du jeu et qui aujourd'hui encore conditionnent les activités des entreprises de câblodistribution.

2.2 La juridiction

Sans refaire l'historique du contentieux Québec-Ottawa sur la juridiction des entreprises de câble, mentionnons que durant la période 1973-1978, ces firmes furent soumises aux réglementations québécoises et fédérales. En 1978, la Cour Suprême trancha le litige et attribua la juridiction exclusive de ces entreprises au gouvernement fédéral. Cette décision s'appuyait sur le principe que les entreprises de télévision par câble faisaient partie intégrale du système de radiodiffusion canadien.

2.3 La propriété

Selon les règlements promulgués par le CRTC, la propriété des entreprises de câblodistribution doit être canadienne. En fait, seuls les citoyens canadiens peuvent présenter une demande en vue d'exploiter un réseau de câblodistribution. Les investisseurs étrangers peuvent néanmoins détenir jusqu'à 20 % des droits de propriété de ces entreprises. Par contre, seuls les citoyens canadiens sont autorisés à siéger au conseil d'administration.

2.4 Les territoires desservis

Contrairement à la situation qui prévalait avant 1969, le CRTC accorde aux entreprises de câblodistribution un droit exclusif d'exploitation des localités et des zones pour lesquelles elles ont obtenu une licence. Les entreprises de câblodistribution sont donc des monopoles. La présence de ces monopoles se justifie par le fait que la concurrence entre ces entreprises entraînerait des coûts d'opération élevés et provoquerait un suréquipement des régions desservies.

Cependant, ces firmes ne sont pas des monopoles "complets" car il existe des substituts à leurs produits (cinéma, vidéo-cassettes, autres divertissements, etc.).

Si une entreprise de câblodistribution désire étendre son réseau de distribution à une localité non desservie et non incluse dans sa licence, elle devra présenter sa demande au CRTC ce qui entraînera la tenue d'audiences publiques.

2.5 Les tarifs

Les tarifs d'abonnement fixés par les câblodistributeurs doivent être autorisés par le CRTC et sont inclus dans leur licence. En fait, ce sont des tarifs maximums qui peuvent être chargés à leurs abonnés.

Toute augmentation des tarifs d'abonnement requiert une modification de licence et nécessite la tenue d'audiences publiques[6]. Les câblodistributeurs doivent donc monter un dossier très élaboré justifiant cette hausse tarifaire. Généralement, les critères d'acceptation sont souples et laissent une marge de manoeuvre considérable au CRTC.

Quant à la réglementation des tarifs d'installation, celle-ci a été récemment abolie par le CRTC[7]. De fait, la Commission reconnaît que ces tarifs reflètent le coût réel d'installation et que les câblodistributeurs ont intérêt à les maintenir à un niveau bas, s'ils veulent accroître leur nombre d'abonnés.

---

6. Les entreprises de câblodistribution de classe B (moins de 3 000 abonnés) ne sont plus soumises à cette procédure. Cependant, le CRTC se réserve le droit de refuser cette hausse s'il la juge excessive. Avis public CRTC-143, Ottawa, 12 juin 1984.

7. Avis public CRTC-143, Ottawa, 12 juin 1984.

SOMMAIRE

L'industrie de la câblodistribution québécoise a connu une expansion vigoureuse depuis 10 ans. D'une part, 57% des ménages avaient accès au câble en 1974 comparativement à 75,8% en 1983. En fait, les réseaux québécois ont effectué un certain rattrapage vis-à-vis ceux de l'Ontario et du reste du Canada quant à l'implantation et à l'expansion des infrastructures de câblodistribution disponibles.

D'autre part, la proportion de ménages québécois abonnés au câble est passée de 27% à 45,2% durant cette même période. Cependant, le taux d'abonnement au câble des ménages résidant sur les territoires desservis par les réseaux québécois est de 23% inférieur à celui des réseaux ontariens. Des facteurs linguistiques, socio-économiques et culturels expliqueraient ce sous-abonnement au câble des québécois.

En 1983, 157 réseaux de câblodistribution desservaient les ménages du Québec comparativement à 122 en 1974. Au cours de cette période, le nombre de réseaux québécois a constamment surpassé celui des réseaux ontariens. Cette situation cependant dissimule une différence de structure puisque l'industrie de la câblodistribution québécoise comprend une plus forte proportion de petits réseaux (1 000 abonnés et moins). Malgré cette différence de structure, les petits réseaux québécois et ontariens ont en moyenne un nombre d'abonnés presque identique soient 406 abonnés et 404 abonnés en 1983. Cependant, les réseaux ontariens disposant de plus de 1 000 abonnés rejoignent en moyenne un plus grand nombre d'abonnés que leurs homologues québécois. En 1983 par exemple, le nombre d'abonnés pour ces réseaux atteignait 19 038 en Ontario comparativement à 10 670 au Québec.

Outre une expansion rapide, l'industrie québécoise de la câblodistribution québécoise est caractérisée par un haut degré de concentration. Bref, les cinq plus grandes entreprises de câblodistribution accaparent 76% des abonnés. De fait, l'intégration verticale et horizontale dans les firmes québécoises s'est particulièrement manifestée dans les plus grandes.

Malgré la croissance rapide de l'industrie de la câblodistribution, 22,8%* des ménages québécois n'ont pas encore accès au câble. Près de 90% de ces ménages résident dans des localités ayant moins de 2 000 habitants. L'analyse de certaines données statistiques concernant les réseaux de câblodistribution opérant dans de petites agglomérations nous laisse croire que l'implantation de nouveaux réseaux dans la plupart de ces localités seraient économiquement viables. Plus précisément, 60 des 82 réseaux (73%) de câblodistribution déjà implantés dans des localités abritant 5 000 habitants et moins réalisaient des profits en 1982. De plus, huit autres réseaux (10%) enregistraient des pertes inférieures à 500$. Cependant, 87% des réseaux de câblodistribution desservant ces agglomérations avaient des taux de pénétration supérieurs à 80%.

Ayant décelé certains indices de rentabilité des réseaux de câblodistribution installés dans de petites localités, nous avons, à partir de deux scénarios de coûts, estimés les investissements requis pour câbler la presque totalité des municipalités non câblées au Québec. En omettant les agglomérations de moins de 300 personnes, le montant total que le Québec devrait investir pour câbler les municipalités non desservies par les entreprises de télédistribution s'élèverait à 123,8 M$ pour le scénario de coûts de 7 675$ par kilomètre de câble posé comparativement à 145,6 M$ pour un scénario de coûts de 9 375$ par kilomètre de câble posé.

Par ailleurs, l'étude des états financiers des réseaux de câblodistribution ayant plus de 1 000 abonnés indique que leur performance a été relativement bonne au cours de la période 1974-1983. Même si la plupart des recettes, dépenses, bénéfices d'exploitation, bénéfices nets avant impôt, valeur ajoutée et investissements ont été inférieurs à ceux des réseaux ontariens, la croissance de ces indicateurs dans les réseaux québécois a été supérieure à celle des réseaux ontariens et canadiens.

---

* Estimation qui tient compte des réseaux de câblodistribution ayant 1 000 abonnés et moins.

Cependant, la croissance accélérée des investissements (20%) a provoqué une certaine instabilité des profits au Québec étant donné que ces investissements ont été dans une mesure importante financés par emprunt durant certaines années où les taux d'intérêts étaient relativement élevés. De fait, le taux de rendement moyen sur la valeur tangible des réseaux de câblodistribution québécois pour les 10 dernières années atteignait 9,1% ce qui est à peine suffisant pour distribuer des dividendes et assurer la réalisation future de leurs projets.

Néanmoins, ces investissements devraient améliorer les perspectives de profits au cours des prochaines années et ce, particulièrement si les réseaux rejoignent un plus grand nombre d'abonnés. D'ailleurs, cette croissance rapide des investissements a permis aux réseaux de câblodistribution québécois d'accéder à un niveau de productivité comparable à celui des réseaux ontariens et canadiens.

L'expansion rapide de l'industrie de la câblodistribution québécoise a entraîné une augmentation significative de la main-d'oeuvre employée. En 1983, 1 415 travailleurs-semaine étaient employés par les réseaux de câblodistribution comparativement à 841 en 1974, soit une croissance annuelle moyenne de 6%. Par contre, la masse salariale versée par ces réseaux a quintuplé en 10 ans. En effet, celle-ci est passée de 7,1 M$ à 35,9 M$. A l'exception de l'année 1983 cependant, l'évolution des salaires par employé a été sensiblement la même au Québec, en Ontario et au Canada.

Grâce au modèle intersectoriel québécois, nous avons analysé la structure des achats qu'implique une dépense de 10 M$ de la part des réseaux de câblodistribution. De fait, 5,8 M$ de cette dépense sont consacrés à l'achat de biens et services alors que 4,2 M$ sont versés pour la rémunération des facteurs de production. Près de 50% des achats consistent en des biens et services reliés à la radiodiffusion et à la télévision, aux services téléphoniques, aux services d'électricité ainsi qu'à la gestion et à la location d'immeubles.

Quant aux impacts économiques d'une dépenses de 10 M$ dans le sous-secteur de la câblodistribution sur la main-d'oeuvre et la valeur ajoutée, ceux-ci s'exercent principalement sur les fournisseurs. En effet, une telle dépense induirait l'utilisation de 204 personnes-années dont 84 oeuvrant dans le sous-secteur de la câblodistribution et 116 travaillant chez les fournisseurs. Pour sa part, la valeur ajoutée ou production réelle découlant de cette dépense atteindrait respectivement 4,2 M$ et 5,5 M$ chez les câblodistributeurs et leurs fournisseurs.

INTRODUCTION

1. OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

Cette étude a un triple objectif. Tout d'abord, elle a pour but de faire le point sur l'industrie de la câblodistribution québécoise. En d'autres termes, cela signifie dégager les grandes tendances qui ont caractérisé cette industrie au cours des 10 dernières années, étudier la structure de celle-ci, définir les paramètres permettant l'analyse de la performance des réseaux de câblodistribution et analyser cette performance.

Le second objectif est d'évaluer la rentabilité des réseaux de câblodistribution dans les petites agglomérations. Les résultats obtenus pourront servir d'indicateurs sur la possibilité d'implanter de nouveaux réseaux de câblodistribution en milieu éloigné.

Enfin, le dernier objectif de cette étude consiste à estimer les investissements qu'il faudrait encourir pour câbler les municipalités non desservies par des réseaux de câblodistribution. Cet objectif répond à une préoccupation du ministère des Communications, laquelle préoccupation s'identifie aux possibilités éventuelles du gouvernement du Québec de favoriser l'installation de système de câblodistribution en milieu éloigné.

2. PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE

Pour atteindre ces trois objectifs, ce document se répartit en 9 chapitres. Le premier et le second concerneront certaines définitions ainsi que diverses précisions sur le cadre juridique dans lequel évoluent les entreprises de câblodistribution. Le troisième chapitre portera sur l'évolution des réseaux de télédistribution selon leur taille et sur la concentration des entreprises oeuvrant dans cette industrie. Le quatrième chapitre traitera de la progression des infrastructures de câblodistribution ainsi que celle des abonnés au câble.

Le chapitre 5 donnera quelques caractéristiques des réseaux de câblodistribution dans les petites localités et estimera le coût de câblage des municipalités non desservies par le câble. Le chapitre 6 étudiera la performance des réseaux de câblodistribution ayant plus de 1 000 abonnés alors que le chapitre sept relèvera le comportement des petits réseaux de câblodistribution pour l'année 1982. Le huitième chapitre sera consacré à l'étude des facteurs de production et le dernier chapitre analysera les impacts d'une dépense de 10 M$ dans l'industrie de la câblodistribution.

CHAPITRE 1 DÉFINITIONS

L'objectif de ce chapitre consiste à définir les produits offerts par les entreprises de câblodistribution. Nous définirons également cette entité qu'est une entreprise de câblodistribution et décrirons brièvement les principales composantes physiques d'un système de câblodistribution.

1.1 Définition du produit

Les signaux de radiodiffusion constituent les principaux produits livrés par les entreprises de câblodistribution à leurs clients. Ces signaux émis par des stations de télévision situées dans des centres urbains locaux, nationaux ou américains sont captés par les entreprises de câblodistribution et retransmis aux abonnés via leur réseau de distribution. Les abonnés reçoivent ces signaux sous forme d'émissions de télévision c'est-à-dire des films, programmes de variétés et d'information, documentaires, émissions sportives, etc.

En général, les ménages câblés obtiennent 12 canaux et moins en échange de leur abonnement au câble. Cependant, la diversification progressive de la programmation offerte au cours des dernières années a entraîné une multiplication des signaux. Par exemple, les réseaux Inter-Vision du Québec dispensent aux câblodistributeurs-membres un éventail de services: canal jeunesse (TVJQ), canal sportif (TVSQ), jeux vidéo, etc. Néanmoins, les abonnés désirant recevoir des canaux supplémentaires doivent disposer d'un convertisseur de fréquences (câblosélecteur). En 1983, 50 % des ménages câblés du Québec[1] possédaient un câblosélecteur.

En plus de recevoir et de distribuer les signaux émis par des stations de télévision, les entreprises de câblodistribution peuvent diffuser leurs propres signaux en réalisant des émissions de télévision d'intérêt communautaire ou en transmettant les émissions produites par les organismes de télévision communautaire.

---

1. Neilsen, A.C., Statistiques par marché, Ontario, 1984, p. 7.

Les signaux provenant des firmes de télévision payante[2] font également partie des produits offerts par les câblodistributeurs. Ces signaux reçus via satellite sont codés par les entreprises de câblodistribution dès leur réception.

Cependant, les produits dispensés par les entreprises de télédistribution ne se limitent pas seulement à la production et à la distribution de signaux télévisés. Celles-ci transmettent également des signaux audio en modulation de fréquences (MF) sur certains canaux de télévision ou en circuit fermé.

Bref, les principaux produits actuels des entreprises de câblodistribution sont constitués de signaux radiodiffusés que les abonnés reçoivent sous forme d'émissions de télévision diversifiées.

Mentionnons cependant que la numérisation des signaux et le développement des nouvelles technologies permettront à certaines de ces entreprises disposant de ressources financières importantes d'offrir un éventail de nouveaux produits. La mise en vente de services de télétextes, vidéotextes, télémagasinages, télématiques, etc, constitue autant de produits potentiels qu'elles pourront développer au cours des prochaines années.

1.2 Nature d'une entreprise de câblodistribution

Actuellement, les entreprises de câblodistribution sont presque exclusivement des entreprises de réception et de retransmission des signaux radiodiffusés à leurs abonnés. Depuis quelques années cependant, ces entreprises ont commencé à diffuser des émissions qu'elles ont elles-mêmes réalisées ou qui ont été produites par les organismes de télévision communautaire.

Compte tenu de ce rôle de producteurs d'émissions qu'elles jouent conjointement avec les organismes de télévision communautaire ainsi que de leur appartenance au système de radiodiffusion canadien, les entreprises de

2. Incluant les firmes dispensant des canaux spécialisés.

câblodistribution seraient tout compte fait, des entreprises de radiodiffusion.

1.3 Composition d'un système de câblodistribution

Une entreprise de câblodistribution peut inclure un ou plusieurs systèmes de câblodistribution. En fait, un système de câblodistribution se compose essentiellement de trois éléments:

A. "Une tête de ligne" dont la fonction est de recevoir et de diffuser les signaux émis par des stations de télévision. Cette tête de ligne est constituée d'antennes de réception et de différentes pièces électroniques nécessaires à la modification et à la retransmission des signaux.

B. "Un réseau de distribution" qui comprend un câble coaxial d'alimentation principal auquel se rattachent des câbles coaxiaux de distribution. Ces derniers jalonnent les rues et les quartiers desservis par l'entreprise de câblodistribution. Au Québec, ces deux catégories de câbles sont raccordés aux poteaux téléphoniques et aux poteaux de l'Hydro-Québec. Dans certains milieux urbains, ceux-ci sont parfois enfouis dans le sol.

C. "Des lignes d'abonnés" qui relient le réseau des télédistributeurs au récepteur des abonnés.

Bref, la configuration physique d'un système de câblodistribution ressemble à une forme d'arbre. Conséquemment, tous les abonnés d'une rue ou d'un quartier sont reliés à un même tronçon. Un des inconvénients de cette topologie réside dans le fait qu'une défectuosité technique survenant sur ce tronçon se répercute en tout ou en partie sur les abonnés[3].

1.4 Résumé

Les signaux de radiodiffusion constituent les principaux produits des entreprises de câblodistribution.

---

3. Pour une analyse et critique de la topologie des réseaux de câblodistribution, consulter Bruneau, Jean-Guy et Ménard, Robert J., "Études des infrastructures des télécommunications au Québec: incidence technologique", étude contributive au rapport Le Québec et les communications, gouvernement du Québec, Québec, 1982, 75 p.

Celles-ci sont presque exclusivement des entreprises de réception et de retransmission des signaux à leurs abonnés.

Faisant partie intégrante du système de radiodiffusion canadienne et diffusant des émissions qu'elles ont elles-mêmes produites ou qui ont été réalisées par les groupes de télévision communautaire, les entreprises de câblodistribution seraient des entreprises de radiodiffusion.

Un système de câblodistribution se compose de trois éléments: une tête de ligne, un réseau de distribution et des lignes d'abonnés.

CHAPITRE 2 CADRE JURIDIQUE DE LA CÂBLODISTRIBUTION

Les entreprises de câblodistribution évoluent dans un cadre institutionnel et juridique complexe. Ce chapitre sera donc consacré aux principaux règlements du CRTC qui régissent les entreprises de câblodistribution[4] et qui sont susceptibles d'influencer leur viabilité économique. Avant tout cependant, nous ferons un bref rappel historique de la réglementation de ces firmes.

2.1 Historique

Au cours de la période 1950-1968, les entreprises de câblodistribution étaient peu réglementées. Le ministère des Transports du Canada, sous les recommandations du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion (BGR), octroyait les licences moyennant un montant annuel de 25 $. Une des seules exigences retenues par le BGR consistait à ce que les titulaires de licences ne retranchent ni n'ajoutent quoi que ce soit aux signaux reçus des stations de télévision[5]. Le BGR devait également faire respecter les normes techniques d'installation et de diffusion auxquelles étaient astreintes les entreprises de télévision par câble.

En 1969, le Parlement fédéral adopta une réglementation qui favoriserait le dynamisme socio-culturel du pays et qui permettrait aux entreprises de production d'émissions de se développer. Le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion fut aboli et remplacé par une entité administrative autonome quasi judiciaire , soit la Commission de la radiodiffusion et des télécommunications du Canada (CRTC). Celle-ci élabora une série de réglementations qui

---

4. Pour une élaboration et une analyse exhaustive des règlements du CRTC, consulter, CRTC, Rapport spécial sur la radiodiffusion au Canada 1968-1978, volume 1, Ottawa, 1979, 127 p. et CEGIR, La télévision par câble au Canada: options de réglementations, Montréal, 1983.

5. CRTC, La télédiffusion par câble au Canada, Ottawa, 1971, 37 p.

2.6 La programmation

Le CRTC a émis des directives concernant la sélection et la priorité de distribution des canaux ou des signaux[8]. Selon les câblodistributeurs, ces directives restreindraient l'éventail de la programmation offerte par les câblodistributeurs ce qui se traduirait par un nombre moins élevé d'abonnés et conséquemment, par une perte de revenus. Notons cependant que la réglementation du CRTC tient compte non seulement des entreprises de télévision par câble mais aussi de tous les autres intervenants de l'industrie de la radiodiffusion.

Par exemple pour deux signaux identiques captés par l'entreprise de câblodistribution, cette dernière devra retransmettre celui qui vient de la station de télévision la plus rapprochée. Cette disposition permet d'éviter la duplication inutile des signaux, laquelle duplication pourrait réduire la rentabilité des stations de télévision locale ou régionale.

La réception des signaux est également un autre exemple où le CRTC peut exercer des contraintes. En fait, les entreprises de câblodistribution sont soumises à la règle du 3 plus 1, c'est-à-dire qu'elles ne peuvent distribuer que trois canaux commerciaux américains plus un canal éducatif américain. Le but de cette restriction est double: empêcher une fragmentation accrue des auditoires qui se traduirait par une diminution de leurs revenus et stimuler l'industrie de la production canadienne.

Cependant, l'approbation de la distribution de quatre canaux américains au Canada ne trouve pas d'équivalent aux États-Unis. Selon la Public Law 94-533 (1976), un règlement interdit le passage de signaux au-delà d'une ligne de 150 milles de la frontière canado-américaine et au sud du 42^{e} parallèle. Ainsi, seuls les câblodistributeurs des états du Maine, du Vermont, du New-Hampshire et du nord du Massachussett peuvent diffuser le contenu des stations québécoises.

---

8. Règlement sur la télévision par câble, loi sur la radiodiffusion, chapitre 374, Imprimeur de la Reine, Ottawa, 1978.

Par cette loi protectionniste, les États-Unis se soustraient donc à la concurrence des stations de télévision québécoises et canadiennes.

Mentionnons enfin que les entreprises de câblodistribution doivent mettre un canal de télévision communautaire à la disposition de la collectivité d'où des coûts d'installations et d'équipements supplémentaires. En 1975, une proposition discutée au CRTC suggérait que les entreprises de câblodistribution injectent 10 % de leurs recettes d'abonnement pour financer le canal communautaire[9]. Trop controversée, le CRTC n'imposa pas cette proposition mais il demanda aux câblodistributeurs de dépenser un pourcentage raisonnable de leurs revenus d'abonnements à l'exploitation d'un canal communautaire.

Au moment de la demande, modification ou renouvellement de leur licence, les requérants sont d'ailleurs tenus de déclarer les sommes d'argent qu'ils alloueront ou qu'ils ont allouées pour la réalisation d'émissions de télévision communautaire.

2.7 La publicité

Selon les règlements du CRTC, toute publicité est interdite aux entreprises de câblodistribution sur leur canal de télévision communautaire. Le CRTC admet que l'autorisation de faire de la publicité augmenterait les ressources financières disponibles pour la production d'émissions de télévision et permettrait aux marchands locaux de faire connaître leurs produits. Cependant, la croissance des recettes publicitaires des câblodistributeurs pourraient signifier une perte de revenus de la part des autres radiodiffuseurs.

2.8 Les autres services

De nombreuses autres dispositions régissent les entreprises de câblodistribution: priorité des signaux MF transmis, normes relatives aux

9. CRTC, Politique relative aux entreprises de réception de radiodiffusion (télévision par câble), Ottawa, décembre 1975, p. 3-6.

installations et à l'utilisation du spectre de fréquences, etc. Cependant, ces exigences ont moins d'impact sur la rentabilité des entreprises de câblodistribution.

Signalons que les nouveaux services dits "discrétionnaires" tels les signaux de la télévision payante sont réglementés par leurs conditions de licence. Les canaux spécialisés sont également assujettis à l'autorité du CRTC. Dans les deux cas cependant, la fixation de leur tarif ne requiert pas actuellement l'approbation du CRTC.

2.9 Résumé

Au cours de la période 1974-1978, les entreprises de câblodistribution furent simultanément soumises aux législations québécoises et fédérales. En 1978, la Cour suprême du Canada attribua la juridiction exclusive de ces entreprises au gouvernement fédéral.

Les entreprises de câblodistribution sont des monopoles assujettis à de nombreuses réglementations édictées par le CRTC. Parmi les plus contraignantes, celles concernant la propriété, le territoire desservi, la fixation des tarifs, la programmation des services offerts et la publicité constituent autant de facteurs qui affectent la performance économique des entreprises de câblodistribution.

CHAPITRE 3 STRUCTURE DES ENTREPRISES DE CÂBLODISTRIBUTION

Après avoir formulé certaines définitions et précisé le cadre réglementaire dans lequel évoluent les entreprises de télédistribution, nous étudierons quelques éléments de la structure de ces firmes. Parmi ceux-ci, nous traiterons du nombre de réseaux, de leur taille et du degré de leur concentration.

Auparavant cependant, nous définirons la nature d'un réseau de câblodistribution.

3.1 Définition

Dans cette étude, nous assimilerons la notion de réseau de câblodistribution à celle "d'unité déclarante" utilisée par Statistique Canada[10] qui la définit comme étant:

> "la plus petite unité dans la structure de l'entreprise qui est en mesure de déclarer certains éléments financiers comme les recettes, les dépenses et les immobilisations"[11]

Ce réseau peut donc inclure un système de câblodistribution tel que défini à la section 1.3 ou encore plusieurs systèmes déclarés comme un seul.

Mentionnons que Statistique Canada fait le regroupement des réseaux d'une même compagnie pour définir les entreprises ayant plus de 1 000 abonnés. Ainsi, une entreprise de câblodistribution de plus de 1 000 abonnés peut

---

10. Cette notion de réseau est cependant différente de celle établie par la loi de la radiodiffusion où celle-ci définit un réseau comme une exploitation à laquelle participe deux ou plusieurs réseaux. Cf. CRTC, La radiodiffusion canadienne "un système unique", énoncé de politique sur la télévision par câble, Ottawa, 1971, p. 32.

11. Statistique Canada, Télédistribution, catalogue nº 56-205, Ministre des Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, 1982, p. 98.

inclure plusieurs réseaux dont la somme des abonnés est supérieure à 1 000 alors que respectivement, ces réseaux ont moins de 1 000 abonnés chacun.

Cependant, les statistiques disponibles de la banque de données du MCQ permettent de préciser le nombre réel de petits réseaux de câblodistribution au Québec pour l'année 1982. Selon cette source d'information, il y aurait 76 réseaux de câblodistribution ayant 1 000 abonnés et moins plutôt que 58, soit une sous-estimation de 31 %.

3.2 Nombre et taille des réseaux

En 1983, 157 réseaux de câblodistribution transmettent des signaux radiodiffusés aux téléspectateurs québécois comparativement à 121 en 1974, soit une croissance annuelle moyenne égale à 2,9 %. Cette croissance équivaut à 1,7 % et 4,7 % en Ontario et au Canada. Il y aurait donc un nombre important de nouveaux réseaux qui se seraient développés dans les provinces autres que l'Ontario et le Québec. Ceci se traduirait donc par une diminution du nombre des réseaux québécois par rapport à l'ensemble canadien. En effet, ceux-ci représentaient 37,8 % des réseaux de câblodistribution du Canada en 1974 comparativement à 29,8 % en 1983.

Au cours de la période 1974-1983, le nombre de réseaux québécois a constamment surpassé celui des réseaux ontariens. Cette situation cependant dissimule une différence de structure. Si l'on se réfère au tableau 1, le Québec serait caractérisé par un plus grand nombre de petits réseaux. Jusqu'en 1978, plus de 50 % des réseaux québécois avaient 1 000 abonnés et moins. Après cette date, leur nombre diminua continuellement de sorte qu'en 1983, ils représentent 40,1 % de l'ensemble des réseaux au Québec.

Contrairement au Québec, l'industrie de la câblodistribution de l'Ontario et à un moindre degré celle du Canada, possède une structure différente. Celle-ci englobe une fraction plus faible de petits réseaux. D'après le tableau 1, les réseaux ontariens et canadiens ayant 1 000 abonnés et moins constituaient 18,3 % et 38,6 % de l'ensemble de leurs réseaux en 1974 comparativement à 12,4 % et 25,6 % en 1983.

TABLEAU 1

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE RÉSEAUX DE CÂBLODISTRIBUTION SELON LA TAILLE, QUÉBEC, ONTARIO ET CANADA, 1974-1983

Taille \ Années	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
					Québec					
Plus de 1 000 abonnés	54	53	59	62	70	84	87	87	92	94
1 000 abonnés et moins	67	67	67	73	71	61	64	60	58	63
Total	121	120	126	135	141	145	151	147	150	157
					Ontario					
Plus de 1 000 abonnés	85	89	94	97	104	107	107	103	104	106
1 000 abonnés et moins	19	20	19	16	14	13	12	15	13	15
Total	104	109	113	113	118	120	119	118	117	121
					Canada					
Plus de 1 000 abonnés	202	209	232	250	282	308	324	340	361	392
1 000 abonnés et moins	127	129	126	128	126	120	117	116	114	135
Total	329	338	358	378	408	428	441	456	475	527

Sources: Statistique Canada, catalogue no 56-205, 1974-1983.

Ainsi, la part relative des réseaux disposant de 1 000 abonnés et moins n'a cessé de diminuer depuis 1974. De fait, les réseaux de câblodistribution auraient atteint une certaine maturité de sorte qu'au fil des années ils ont rejoint plus de 1 000 abonnés. Ceci se traduirait par un nombre plus élevé de réseaux ayant plus de 1 000 abonnés, situation que semble confirmer le tableau 1.

3.3 Nombre d'abonnés par taille de réseau

3.3.1 Les petits réseaux (1 000 abonnés et moins)

Malgré l'importance numérique des petits réseaux au Québec, ceux-ci rejoignent peu d'abonnés. D'après le tableau 2, leur nombre d'abonnés égale 24 289 en 1974 pour atteindre un sommet en 1977 avec 29 360 et revenir à un niveau de 25 556 en 1983. Cette croissance et décroissance peuvent s'expliquer de deux façons. D'une part, il y aurait eu des entrées-sorties compensatoires des réseaux de câblodistribution dans la classe de 1 000 abonnés et moins. En d'autres termes, certains réseaux auraient franchi le cap des 1 000 abonnés alors que de nouveaux réseaux seraient apparus.

D'autre part, les petits réseaux de câblodistribution auraient presque entièrement exploité leur marché potentiel d'où difficulté d'accroître leur nombre d'abonnés. Les statistiques de la banque de données du ministère des Communications du Québec (MCQ) semblent confirmer partiellement cette affirmation puisque 64 des 76 petits réseaux québécois en 1982 avaient des taux de pénétration du câble[12] supérieurs à 80 %.

En Ontario, le nombre d'abonnés aux petits réseaux a diminué régulièrement depuis 1974. Cette année-là, ces réseaux rejoignaient 8 390 abonnés comparativement à 6 055 en 1983.

---

12. Voir définition, section 4.4.

TABLEAU 2

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ABONNÉS AU CÂBLE PAR TAILLE DE RÉSEAU DE CÂBLODISTRIBUTION, QUÉBEC, ONTARIO ET CANADA, 1974-1983

Années / Taille des réseaux	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
					Québec					
Plus de 1 000 abonnés	441 106	483 866	555 538	654 731	708 796	751 074	800 317	927 528	972 800	1 002 981
1 000 abonnés et moins	24 289	26 674	28 494	29 360	28 219	24 418	25 928	24 794	24 894	25 556
Total	465 395	510 540	584 032	684 091	737 015	775 492	826 245	952 322	997 694	1 028 537
					Ontario					
Plus de 1 000 abonnés	1 228 733	1 353 263	1 453 090	1 511 557	1 646 538	1 755 694	1 811 361	1 915 865	1 993 312	2 018 052
1 000 abonnés et moins	8 390	8 134	6 717	6 696	5 859	5 210	5 186	6 446	5 770	6 055
Total	1 237 113	1 361 397	1 459 807	1 518 253	1 652 397	1 760 904	1 816 547	1 922 311	1 999 082	2 024 107
					Canada					
Plus de 1 000 abonnés	2 508 122	2 805 110	3 085 534	3 367 147	3 727 293	4 038 895	4 293 038	4 654 010	4 885 522	5 086 705
1 000 abonnés et moins	53 265	55 827	57 781	50 076	48 340	45 303	46 160	46 633	48 067	53 557
Total	2 560 787	2 860 937	3 143 315	3 417 223	3 775 633	4 084 198	4 339 268	4 700 643	4 933 589	5 140 262

Sources: Statistique Canada, catalogue 56-205, 1974-1983.

Même si les petits réseaux de câblodistribution ontariens desservent 3 à 4 fois moins d'abonnés que ceux du Québec, ils avaient, à l'exception des années 1976 et 1983, en moyenne un plus grand nombre d'abonnés (voir tableau 3). Ce résultat s'explique par le nombre restreint de réseaux ontariens.

Remarquons néanmoins que l'évolution de la taille moyenne des petits réseaux entre les deux provinces tend à se rapprocher. Selon le tableau 3, le nombre moyen d'abonnés des petits réseaux québécois et ontariens (et canadiens) a varié de 354 à 444 durant la dernière décade.

Bref, les petits réseaux québécois de câblodistribution n'ont jamais pu rejoindre plus de 5,5 % des abonnés totaux au cours de la période 1974-1983. En Ontario, ces réseaux sont encore moins importants car ils accaparent moins de 1 % de l'ensemble des abonnés durant la même période.

3.3.2 Les réseaux ayant plus de 1 000 abonnés

Les réseaux de câblodistribution ayant plus de 1 000 abonnés regroupent la presque totalité des abonnés au Québec, en Ontario et au Canada. En 1983, plus de 97,5 % des abonnés résidant sur ces territoires étaient desservis par ces réseaux.

Cependant, le nombre moyen d'abonnés aux réseaux québécois est demeuré inférieur à celui des réseaux ontariens et de l'ensemble canadien. Durant la période 1974-1983, celui-ci a progressé de 9 095 à 10 670 alors qu'en Ontario, il passait de 14 456 à 19 038. Cette croissance rapide du nombre moyen d'abonnés observés en Ontario proviendrait d'une augmentation significative du nombre d'abonnés et de la stagnation du nombre de réseaux ayant plus de 1 000 abonnés. Effectivement, le nombre de ces réseaux dans cette province a varié entre 103 et 107 au cours des cinq dernières années (voir tableau 1).

Par rapport à l'ensemble des réseaux canadiens, les réseaux québécois de plus de 1 000 abonnés disposaient en moyenne de moins d'abonnés. Si l'on retirait cependant l'Ontario du Canada, le nombre moyen d'abonnés au Québec pour ces réseaux voisinerait celui du Canada en 1983, soit 10 670 c. 10 730.

TABLEAU 3

NOMBRE MOYEN D'ABONNÉS AU CÂBLE SELON LA TAILLE DES RÉSEAUX DE CÂBLODISTRIBUTION, QUÉBEC, ONTARIO ET CANADA, 1974-1983

Taille	1 000 abonnés et moins			Plus de 1 000 abonnés		
Années	Québec	Ontario	Canada	Québec	Ontario	Canada
1974	363	442	419	9 095	14 456	12 416
1975	398	407	433	9 130	15 205	13 422
1976	425	354	459	9 416	15 460	13 300
1977	402	419	391	10 560	15 583	13 469
1978	397	419	384	10 124	15 832	13 217
1979	400	401	378	8 941	16 408	13 113
1980	405	432	395	9 199	16 929	13 250
1981	413	430	402	10 661	18 600	13 688
1982	429	444	422	10 574	19 166	13 533
1983	406	404	396	10 670	19 038	12 976

Source: Statistique Canada, catalogue n° 56-205, 1974-1983; compilation du ministère des Communications du Québec.

3.4 Concentration des entreprises

L'industrie québécoise de la câblodistribution est fortement concentrée. En 1983, les cinq plus grandes entreprises de câblodistribution du Québec englobent 76,4 % des abonnés.

D'après le tableau 4, la plus grandre compagnie rejoint à elle seule 54,7 % de l'ensemble des abonnés du Québec. Si l'on mesure l'intégration des entreprises de câblodistribution par le biais des trois réseaux Inter-Vision ces derniers regrouperaient 56,1 % des abonnés au câble. Comme des projets d'expansion sont en cours pour étendre les réseaux Inter-Vision dans d'autres régions du Québec, le degré de concentration de ces réseaux devrait s'accentuer au cours des prochaines années.

TABLEAU 4

NOMBRE D'ABONNÉS ET DE RÉSEAUX DANS LES CINQ PLUS GRANDES ENTREPRISES DE CÂBLODISTRIBUTION DU QUÉBEC, 1983

Rang	Nombre/%	Nombre d'abonnés	%	Nombre de réseaux
1		562 357	54,7	13
2		140 548	13,7	1
3		30 743	3,0	3
4		27 500	2,7	1
5		23 713	2,3	8
Total		784 861	76,4	26

Source: Oakley, Robbie et Neil, MATTHEWS CATV, Vol. 12 n° 2, PUBLICORP Communications INC. Pointe-Claire, juin 1983.

Le graphique 1 confirme également l'existence de cette concentration des entreprises dans l'industrie de la câblodistribution. De plus, l'indice de Gini calculé dérivant de ce graphique égale 0,68. S'il n'y avait aucune concentration, cet indice équivaudrait à 0 alors que si la concentration était totale cet indice égalerait 1.

3.5 Intégration horizontale

Deux entreprises ont activement pratiqué l'intégration horizontale: le groupe Vidéotron et Câblestrie inc. Le Groupe Vidéotron a été fondé en 1979 mais l'existence de la compagnie-mère Vidéotron remonte à 1964. Avant 1979, Vidéotron avait développé et acheté plusieurs réseaux: Mont-Laurier, Gatineau, Buckingham, Laprairie, Saint-Jérôme et Haut-Richelieu[13]. C'est cependant en 1980 que le groupe Vidéotron par l'achat de Câblevision Nationale devait devenir la plus grande entreprise de câblodistribution du Québec.

Quant à l'entreprise Câblestrie inc., sa fondation remonte à 1982. Cependant, la création de la compagnie-mère soit Lachute Câblevision survint en 1963. Câblestrie est en fait un consortium formé de câblodistributeurs[14] qui englobe 9 réseaux de télédistribution: Ayer's Cliff, Bromptonville, Richmond, Lachute, Magog, North Hatley, Windsor, Drummondville et Télécâble Bas Saint-Laurent.

Outre ces deux compagnies, d'autres entreprises ont atteint un degré moindre d'intégration: La Belle Vision inc., Gagnon TV ltée, Téléval inc., Câblevision du Nord et Appareils Bérubé électronique.

---

13. Voir annexe 1, schéma 1

14. Voir annexe 1, schéma 6

GRAPHIQUE 1

CONCENTRATION DES RÉSEAUX DE CÂBLODISTRIBUTION SELON LES ABONNÉS, QUÉBEC, 1982

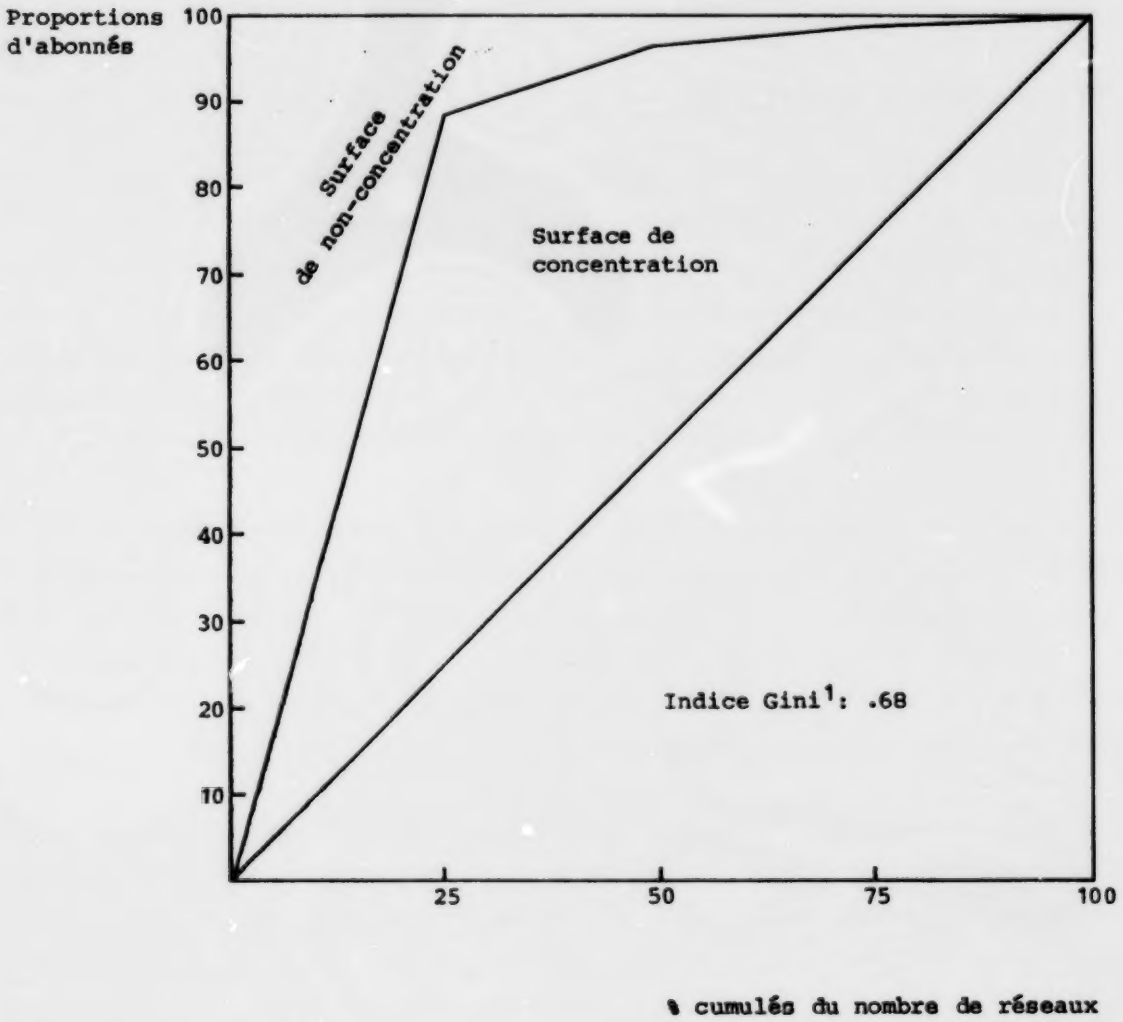

1. Indice Gini = $\frac{5\,000 - \text{Surface de non-concentration}}{5\,000}$

3.6 Intégration verticale

Seul le groupe Vidéotron s'est développé verticalement via le groupe Vidéoway. En fait, plus de 25 M$[15] seraient investis dans la création et la production d'une interface qui permettra aux abonnés du câble d'avoir accès à des banques de données, de recevoir différentes informations (journaux électroniques, cote de la bourse, etc.) de s'amuser sur des jeux vidéo, d'utiliser des logiciels de calcul, etc.

Les premiers exemplaires manufacturiers de cette interface devraient être disponibles à l'été 1985. De fait, 100 000 unités devraient être installés dans les foyers québécois à la fin de 1986.

Le Groupe Vidéotron ainsi que certaines autres entreprises de câblodistribution se sont aussi intégrées verticalement par le biais de La Sette, les réseaux Microbec et Inter-Vision. Rappelons que La Sette offre aux câblodistributeurs propriétaires d'antennes paraboliques le canal français TVFQ alors que le réseau Microbec transporte trois à cinq canaux de télévision à une quinzaine de systèmes de câblodistribution situés dans l'est du Québec. Pour leur part, les réseaux Inter-Vision distribuent un éventail de réseaux spécialisés aux câblodistributeurs-membres.

3.7 Résumé

Au cours de la dernière décennie, l'industrie de la câblodistribution du Québec était caractérisée par une structure différente de celle de l'Ontario et du Canada. En effet, les proportions de réseaux québécois ayant 1 000 abonnés et moins étaient fortement supérieurs à leurs homologues ontariens et canadiens.

---

15. Tiré du journal Les Affaires, "La production des appareils Vidéoway débutera à la fin de l'année 1984", Montréal, 14 janvier 1984, p. 19.

Malgré l'importance relative des petits réseaux de câblodistribution au Québec, ceux-ci n'ont jamais pu rejoindre plus de 5,5 % de l'ensemble des abonnés. En Ontario, moins de 1 % des abonnés au câble étaient raccordés à des petits réseaux.

Au cours de la période 1974-1983, le nombre moyen d'abonnés des petits réseaux québécois, ontariens et canadiens a varié entre 355 et 444.

L'évolution du nombre moyen d'abonnés aux réseaux de plus de 1 000 abonnés a été beaucoup plus forte en Ontario qu'au Québec. En 1983 par exemple, le nombre moyen d'abonnés desservis par les réseaux ontariens égale 19 038 c. 10 670 par rapport à ceux du Québec.

L'industrie de la câblodistribution est fortement concentrée au Québec. En 1983, les cinq plus grandes entreprises de câblodistribution absorbent près de 76 % des abonnés totaux.

L'intégration horizontale s'est particulièrement manifestée dans deux entreprises. Le groupe Vidéotron et Câblestrie inc. Ce type d'intégration commence à poindre dans d'autres firmes québécoises.

L'intégration verticale des entreprises québécoises de câblodistribution s'est principalement réalisée par le groupe Vidéotron. Actuellement, celui-ci procède à des recherches et prévoit fabriquer des interfaces qui se raccorderont aux téléviseurs.

CHAPITRE 4 MARCHÉ DE LA CÂBLODISTRIBUTION

Dans ce chapitre, nous analyserons l'évolution du marché potentiel et du marché actuel des entreprises de câblodistribution au Québec. De plus, nous évaluerons à l'aide de certains indices tels le niveau de câblage et le taux de pénétration, l'offre et la demande des services de câblodistribution à l'intérieur des territoires accordés aux titulaires de licence d'exploitation.

4.1 Le marché potentiel

Ici, le marché potentiel s'identifie au nombre de ménages ou logements ayant accès aux infrastructures des entreprises de câblodistribution. Ces ménages ou logements ont donc la possibilité physique de se "câbler".

Au cours de la période 1974-1983, le nombre de ménages ayant accès au câble est passé de 981 473 à 1 723 795, soit une croissance annuelle moyenne de 6,6 %. D'après le tableau 5, cette croissance a été supérieure à celle enregistrée en Ontario (3,8 %) et au Canada (6,2 %). L'évolution plus rapide du nombre de ménages desservis par les entreprises de câblodistribution du Québec reflète cependant qu'elles ont accumulé un certain retard vis-à-vis celles de l'Ontario quant à l'implantation et à l'expansion de leur réseau de distribution.

Ce retard s'est traduit de deux façons:

1- La part du marché exploité par les entreprises de câblodistribution québécoise a toujours été inférieure à celle de leurs homologues ontarien. Le graphique 2-A est très révélateur à cet égard. En 1974, les entreprises de télévision par câble du Québec et de l'Ontario rejoignaient respectivement 57,0 % et 72,3 % des ménages totaux de leur province, soit un écart de 15,3 points. Dix ans plus tard, cet écart diminuait de moitié

de sorte que 75,8 % et 82,9 % des ménages québécois et ontariens avaient accès au câble[16].

Malgré qu'elles desservent une fraction moins importante de la population, les entreprises de câblodistribution du Québec auraient donc effectué un certain rattrapage qui nécessita l'expansion rapide de leurs infrastructures. En effet, les firmes québécoises avaient posé 8 526 kilomètres de câble en 1974 comparativement à 24 017 en 1983, soit une croissance annuelle moyenne de 10,6 %[17]. Pour l'Ontario, cette dernière se chiffrait à 4,9 %.

2- Ce retard à câbler le Québec s'exprime également par une densité plus élevée du nombre de logements desservis par kilomètre de câble.

Par exemple, le nombre de logements par kilomètre de câble au Québec en 1978 atteignait 101 comparativement à 79 en Ontario. Les entreprises de câblodistribution du Québec auraient concentré leurs efforts à câbler les centres urbains alors que celles de l'Ontario, ayant pratiquement terminé le câblage des zones urbaines, auraient commencé à s'implanter dans les régions moins densément peuplées. Au cours des années 1980-1983 cependant, cette situation s'est modifiée de telle sorte que le nombre de logements desservis par kilomètre de câble au Québec se rapproche sensiblement de celui caractérisant l'Ontario.

Bref, l'évolution de la part relative du marché exploité par les câblodistributeurs et la modification de la densité des logements par kilomètre de câble démontre que le Québec a effectué un certain rattrapage vis-à-vis de l'Ontario. Ces deux phénomènes laissent également entrevoir que l'industrie de la câblodistribution au Québec a atteint une certaine maturité qui lui permettra d'ici quelques années d'avoir une offre de câblodistribution égale à celle de l'Ontario.

---

16. Pour une évolution chiffrée, voir annexe 2, tableau 1.

17. Voir annexe 2, tableau 2.

TABLEAU 5

ÉVOLUTION DES MÉNAGES DESSERVIS PAR DES RÉSEAUX DE CÂBLODISTRIBUTION AYANT PLUS DE 1 000 ABONNÉS, QUÉBEC, ONTARIO ET CANADA, 1974-1983

Territoires / Années	Québec		Ontario		Canada	
	Nombre	Croissance (%)	Nombre	Croissance (%)	Nombre	Croissance (%)
1974	981 473		1 774 174		3 965 806	
		3,5		6,5		6,7
1975	1 015 902		1 888 906		4 233 221	
		16,3		4,9		9,1
1976	1 181 392		1 981 918		4 617 804	
		12,0		4,1		7,8
1977	1 323 697		2 064 071		4 977 147	
		8,2		8,0		9,9
1978	1 432 131		2 228 258		5 470 710	
		8,7		4,4		7,5
1979	1 556 169		2 326 984		5 881 453	
		1,2		0,9		2,9
1980	1 574 271		2 348 309		6 049 722	
		2,4		2,5		3,5
1981	1 612 458		2 406 253		6 261 935	
		3,0		3,4		4,5
1982	1 660 855		2 488 368		6 543 005	
		3,8		- 0,6		3,6
1983	1 723 795		2 473 792		6 778 603	
Croissance annuelle moyenne		6,6		3,8		6,2

Source: Statistique Canada, catalogue nº 56-205, 1974-1983.

GRAPHIQUE 2-A

ÉVOLUTION DES PROPORTIONS DES MÉNAGES AYANT ACCÈS AU CÂBLE,[1] QUÉBEC, ONTARIO ET CANADA, 1974-1983

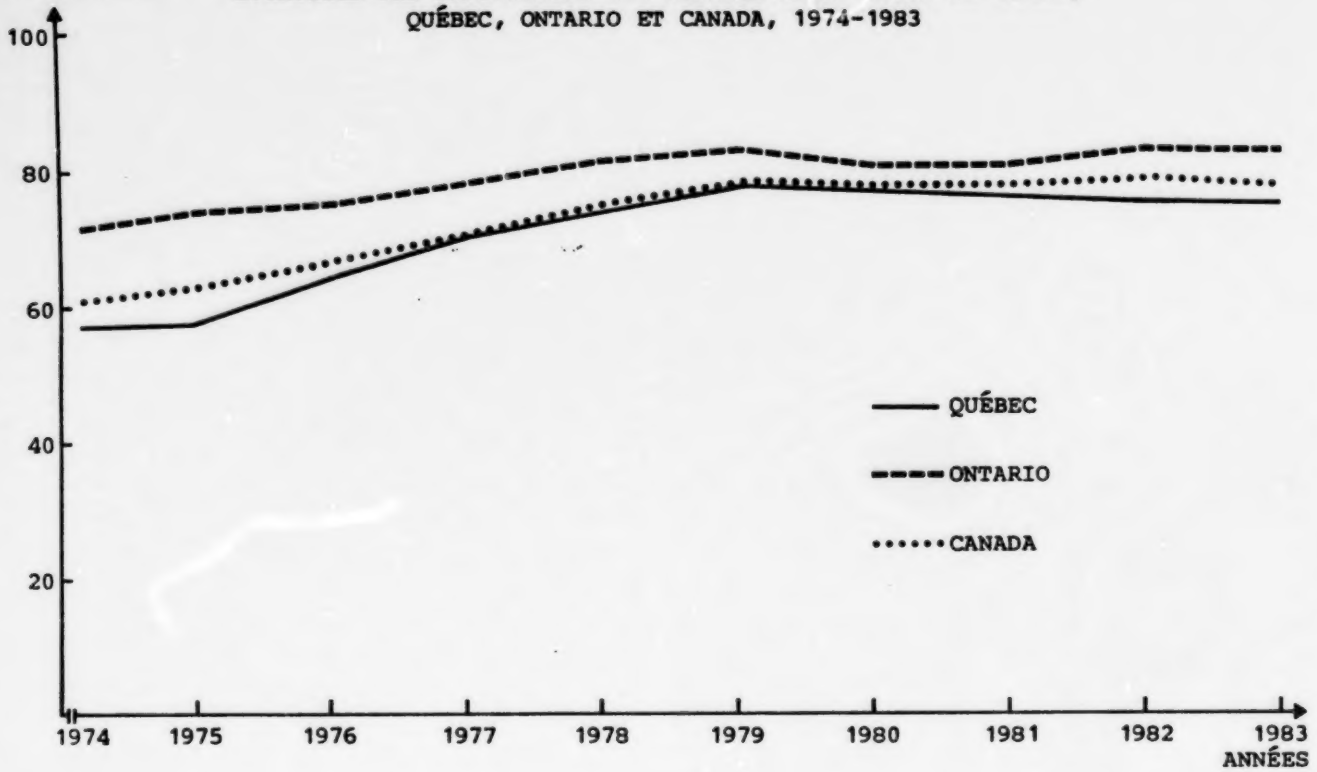

GRAPHIQUE 2-B

ÉVOLUTION DU NIVEAU DE CÂBLAGE,[1] QUÉBEC, ONTARIO ET CANADA, 1974-1983

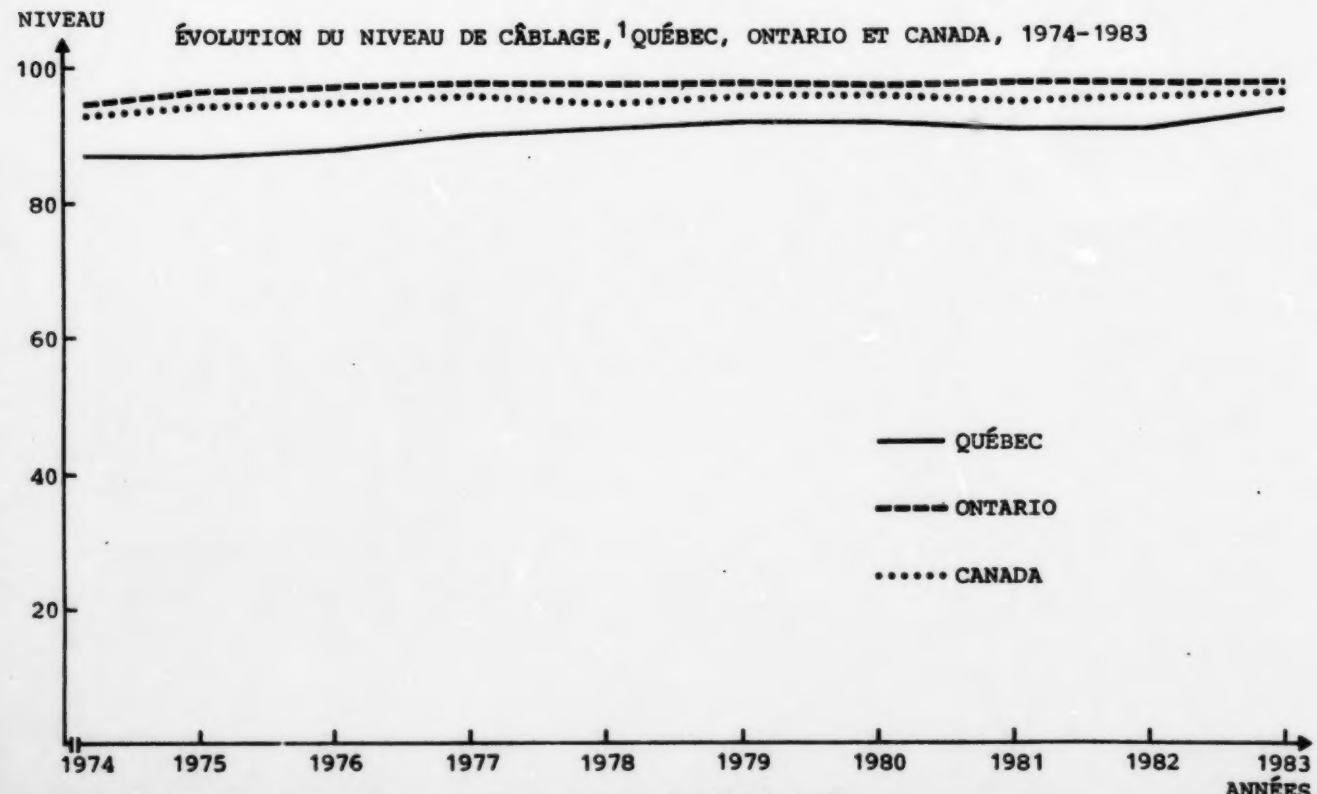

1. Concernant les réseaux ayant plus de 1 000 abonnés.

TABLEAU 6

NOMBRE MOYEN DE LOGEMENTS DESSERVIS PAR KILOMÈTRE DE CÂBLE AU QUÉBEC ET EN ONTARIO, 1974-1978-1983

Années / Territoires	1974	1978	1983
Québec	115	101	82
Ontario	83	79	75

Source: Statistique Canada, catalogue 56-205, 1974-1983; compilation du Ministère des Communications du Québec.

Mentionnons enfin que cette offre de câblodistribution au Québec représentée par les proportions de ménages ayant accès au câble, a été similaire à celle observée au Canada depuis 1977 (voir graphique 2A).

4.2 Le niveau de câblage

Le niveau de câblage indique dans quelle mesure les entreprises de télédistribution ont câblé leur territoire d'exploitation.

Cet indice se calcule de la façon suivante:

$$\text{Niveau de câblage} : \frac{\text{ménage desservis par les entrep. de câblod. X 100}}{\text{ménages totaux résidant sur le territoire des entrep. de câblod.}}$$

Si l'on se réfère au graphique 2-B, les entreprises de câblodistribution ont rendu le câble accessible à la presque totalité des ménages localisés sur leur territoire d'exploitation. Durant la période 1974-1983, le niveau de câblage au Québec était légèrement inférieur à la moyenne nationale soit environ 95 %, alors qu'en Ontario celui-ci se stabilisait autour de 97 %[18].

Trois explications justifient ces hauts niveaux de câblage:

1- Le territoire exploité par les entreprises de télévision par câble est généralement celui qu'elles ont demandé à desservir lors de la présentation de leur requête pour l'obtention d'une licence auprès du CRTC. Par conséquent, elles ont exclu certains territoires qu'elles jugeaient trop peu rentables à exploiter ou certaines localités pour lesquelles elles ne disposaient pas suffisamment de ressources financières pour s'y implanter.

2- Les entreprises de câblodistribution doivent s'engager à câbler les territoires inscrits dans leur licence au cours d'un certain délai. C'est là une condition préalable pour l'obtention d'une licence du CRTC. Ces firmes ne peuvent donc pas tabler sur la spéculation et la croissance des marchés futurs qu'elles pourraient éventuellement desservir en les incluant dans leur demande de licence.

3- Une fois que les entreprises de câblodistribution ont commencé le développement de leur réseau, il devient financièrement intéressant d'élargir leur marché potentiel qui rapportera des revenus additionnels à moyen et à long terme.

4.3 Le marché actuel

Le marché actuel des entreprises de câblodistribution est composé des abonnés au câble. Au cours de la période 1974-1983, le nombre total d'abonnés

---

18. Pour une évolution chiffrée, voir annexe 2, tableau 1.

au câble au Québec a plus que doublé, celui-ci passant de 465 395 à 1 028 537 (voir tableau 7). L'accroissement annuel moyen au Québec équivaut à 9,3 % alors qu'en Ontario et au Canada, celui-ci égale respectivement 5,7 % et 8,1 %. Cette croissance plus rapide des abonnements au Québec impliquerait l'existence d'un rattrappage par rapport à l'Ontario et à l'ensemble canadien. Cette croissance n'a rien d'étonnant puisque nous avions précédemment noté le retard qu'avait enregistré les entreprises de câblodistribution à desservir leur marché et par conséquent, à poser les infrastructures adéquates à cet effet.

Ainsi, les proportions de ménages câblés au Québec sont demeurées inférieures à celle des ménages ontariens et à la moyenne canadienne. En 1974, 27 % et 50,4 % des ménages québécois et ontariens étaient abonnés au câble comparativement à 45,3 % et 65,4 % en 1983. Le graphique 3-A reflète cette évolution et semble indiquer que l'écart entre les deux provinces commence lentement à se résorber depuis 1980[19]. La non-disponibilité des infrastructures ne saurait à elle seule expliquer cette différence de 20,2 % entre le Québec et l'Ontario.

4.4 Le taux de pénétration

Le taux de pénétration évalue dans quelle mesure les ménages qui ont accès aux services de câblodistribution choisissent de s'abonner au câble. Cet indice permet d'établir différentes comparaisons entre les provinces en éliminant la dimension des infrastructures et du marché de chacune d'elle.

Celui-ci se mesure ainsi:

$$\text{Taux de pénétration:} \quad \frac{\text{nombre d'abonnés X 100}}{\text{nombre de ménages desservis par les entreprises de câblodistribution}}$$

19. Pour une évolution chiffrée, voir annexe 2, tableau 4-A.

D'après le graphique 3-B l'évolution des taux de pénétration des entreprises de câblodistribution du Québec ayant plus de 1 000 abonnés a été inférieure à celle de l'Ontario et de la moyenne canadienne au cours de la dernière décennie. En effet, le taux de pénétration du câble au Québec atteint 58,2 % en 1983 comparativement à 44,9 % en 1974. Durant la même période, le taux de pénétration du câble en Ontario est passé de 69,3 % à 81,6 %[20]. Le Québec compte donc 23,4 points de pourcentage de ménages de moins que l'Ontario qui ne s'abonnent pas au câble mais qui ont accès au câble.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer le sous-abonnement au câble des Québécois:

1- Les barrières linguistiques et socio-culturelles

Aucune barrière linguistique s'oppose à ce que les canadiens des autres provinces puissent capter et comprendre les signaux américains. Au Québec cependant, la population majoritairement francophone exerce moins de pression sur la demande de services de programmation américains et par conséquent, celle-ci s'abonnerait moins au câble.

Une enquête menée par CROP démontre bien l'importance du facteur linguistique à l'intérieur même des frontières du Québec[21]. Selon ce sondage, 65 % des Québécois anglophones sont abonnés au câble comparativement à 47 % des Québécois francophones.

De plus, la société québécoise étant moins influencée par la culture américaine que la société canadienne-anglaise et disposant de valeurs socio-culturelles différentes peut avoir des comportements divergents vis-à-vis certains phénomènes tels que par exemple, la câblodistribution.

---

20. Pour une évolution chiffrée, voir annexe 2, tableau 4-B.

21. Ministère des Communications, Rapport statistique sur les médias québécois, DDPM, Québec, avril 1984, p. 227. (document interne au MCQ).

TABLEAU 7

ÉVOLUTION DU NOMBRE TOTAL D'ABONNÉS AU CÂBLE AU QUÉBEC, EN ONTARIO ET AU CANADA, 1974-1983

Territoires	Québec		Ontario		Canada	
Années	Nombre	Croissance %	Nombre	Croissance %	Nombre	Croissance %
1974	465 395		1 237 113		2 570 787	
		9,7		10,0		11,7
1975	510 540		1 361 397		2 860 937	
		14,4		7,2		9,9
1976	584 032		1 459 807		3 143 315	
		17,1		4,0		8,7
1977	684 091		1 518 253		3 417 223	
		7,7		8,8		10,5
1978	737 015		1 652 397		3 775 633	
		5,2		6,6		8,2
1979	775 492		1 760 904		4 084 198	
		6,5		3,2		6,2
1980	826 245		1 816 547		4 339 268	
		15,3		5,8		8,3
1981	952 322		1 922 311		4 700 643	
		4,8		4,0		5,0
1982	997 694		1 999 082		4 933 589	
		3,1		1,3		4,2
1983	1 028 537		2 024 107		5 140 262	
Croissance annuelle moyenne		9,3		5,7		8,1

Source: Statistique Canada, catalogue 56-205, 1974-1083.

GRAPHIQUE 3-A

ÉVOLUTION DES TAUX DE BRANCHEMENT, QUÉBEC, ONTARIO ET CANADA, 1974-1983

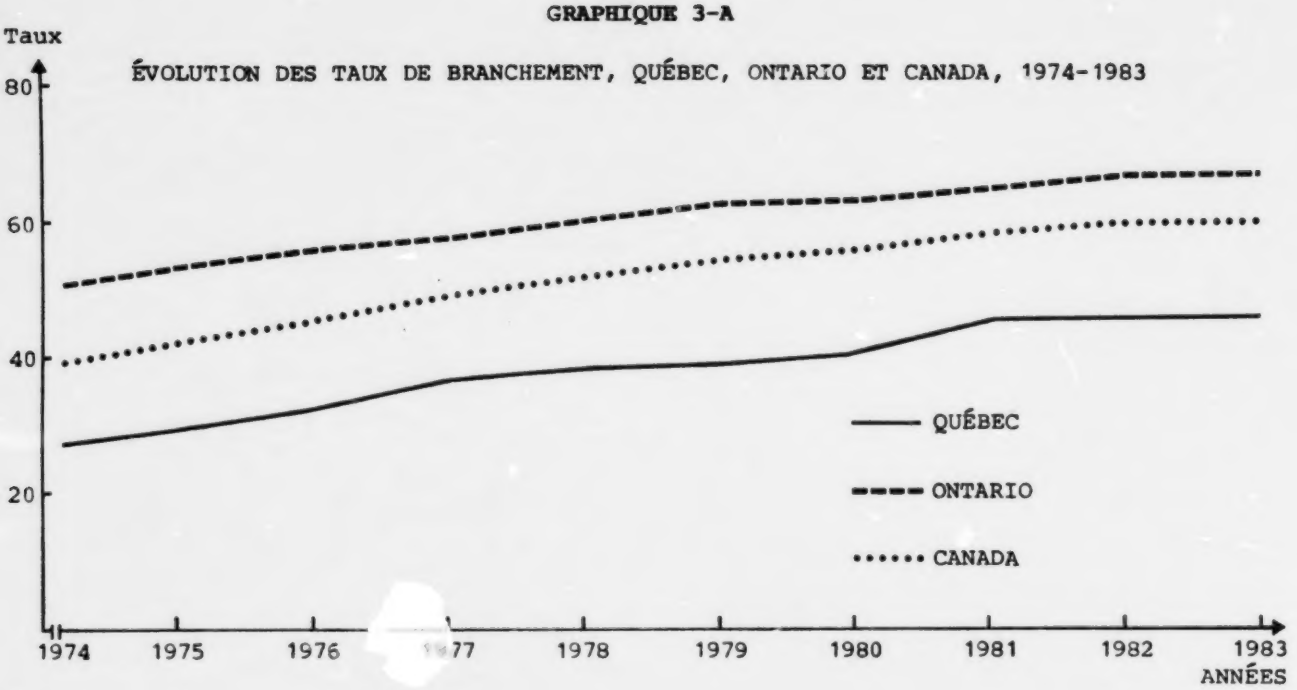

GRAPHIQUE 3-B

ÉVOLUTION DES TAUX DE PÉNÉTRATION,[1] QUÉBEC, ONTARIO ET CANADA, 1974-1983

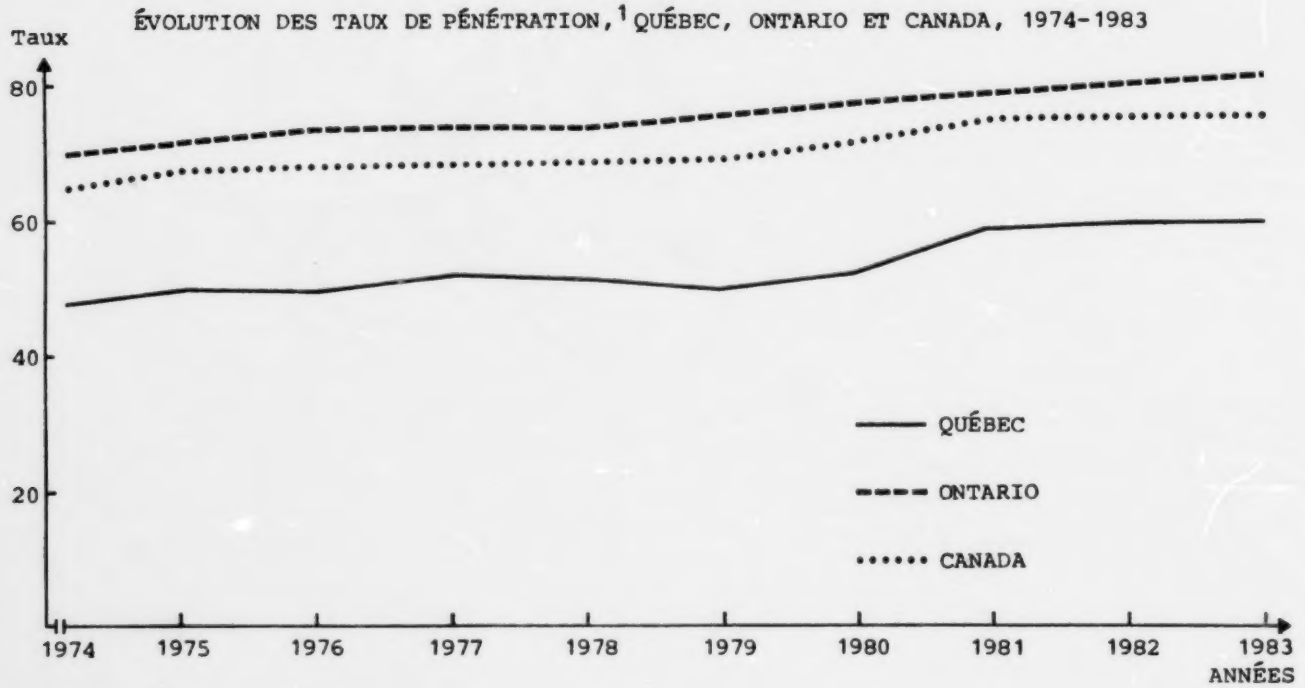

1. Concernant les réseaux ayant plus de 1 000 abonnés.

2- La proximité de la frontière américaine

Les populations des autres provinces et particulièrement celles du sud-ouest de l'Ontario, sont davantage concentrées sur la frontière canado-américaine et ont accès à une programmation variée venant des centres urbains américains[22]. Ces populations peuvent capter les signaux américains "off air" mais préféreraient s'abonner au câble pour obtenir une meilleure réception et qualité de l'image[23].

3- La différence de revenus

La différence observée entre le revenu disponible[24] des Québécois et des Ontariens peut expliquer partiellement le niveau moins élevé d'abonnement au câble au Québec.

TABLEAU 8

ÉVOLUTION DU REVENU DISPONIBLE PER CAPITA, QUÉBEC, ONTARIO ET CANADA, 1974-1978-1983
($)

Années / Territoires	1974	1978	1983
Québec	3 806	6 089	9 753
Ontario	4 700	7 264	11 974
Canada	4 228	6 636	10 851

Source: Statistique Canada, mini-base CANSIM, séries 555-556-557.

22. En fait, la demande pour les signaux américains constituerait un facteur déterminant de l'abonnement au câble, cf. CEGIR, La télévision par câble au Canada: options de réglementations, Ottawa, octobre 1983, p. C-10.

23. CRTC, Rapport spécial sur la radiodiffusion au Canada 1968-1978, op. cit. p. 27.

24. Le revenu personnel disponible égale le revenu personnel total moins les impôts directs et les autres transferts courants versés par les personnes au secteur gouvernemental.

Malgré sa croissance rapide, le revenu disponible des Québécois en 1983 est de 2 221 $ et 1 098 $ inférieur à celui de l'Ontario et de la moyenne nationale. Les Québécois disposent donc de moins de ressources pour financer l'achat des produits de la câblodistribution.

4- Le niveau d'instruction

Selon un sondage CROP[25], les populations les plus scolarisées sont davantage abonnées au câble. Ainsi, 60 % de la population détenant 14 ans et plus de scolarité s'abonnaient au câble comparativement à 48 % de la population ayant entre 9-13 ans de scolarité. Comme les Ontariens sont plus scolarisés que les Québécois (par exemple, 45,5 % de la population ontarienne âgée de 15 ans et plus avaient entre 9-13 ans de scolarité en 1981 comparativement à 40,0 % de la population québécoise)[26], les proportions d'abonnés au câble devraient y être plus grandes.

5- Absence de dynamisme

Une étude de l'Université du Québec attribue une partie du sous-abonnement du Québec durant les années 1970-1980 à l'absence de dynamisme de l'entreprise Câblevision Nationale qui n'a pas su exploiter son marché ainsi qu'à la désuétude de ses équipements et de ses infrastructures[27].

Bref, d'autres facteurs tels le taux de chômage, les stratégies de marketing et la structure de la population pourraient également contribuer à expliquer le bas niveau d'abonnement au câble des Québécois.

---

25. Ministère des Communications du Québec, Répertoire statistique sur les médias québécois, op. cit., p. 227. (document interne au MCQ)

26. Statistique Canada 1981, Population, tableaux chronologiques de données sur l'éducation, recensements 1971-1976-1981, catalogue 13-579 hors-série, Ministre des Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, juin 1984.

27. Lacroix, Jean-Guy et Pilon, Robert, Câblodistribution et télématique grand public: historique du développement de la câblodistribution au Canada (1950-1980), Université du Québec à Montréal, Montréal, 1983.

4.5 Résumé

Le Québec était moins câblé que l'Ontario mais il a effectué un rattrapage important au cours de la dernière décennie. En 1983, 75,8 % et 82,9 % des ménages québécois et ontariens avaient accès au câble.

La presque totalité des territoires attribués aux titulaires de licences sont câblés.

Malgré la croissance rapide du nombre d'abonnés au câble, les Québécois s'abonnent moins au câble que les Ontariens et l'ensemble canadien. En 1983, 45,3 % des ménages québécois sont abonnés au câble comparativement à 65,4 % des ménages ontariens.

En ne considérant que les territoires assignés aux câblodistributeurs et pour lesquels les infrastructures sont disponibles, les ménages québécois seraient sous-abonnés dans une proportion de 23 % comparativement aux ménages ontariens. De fait, le taux de pénétration du câble au Québec en 1983 se situe à 58,8 % alors qu'en Ontario celui-ci égale 81,6 %.

Les barrières linguistiques et socio-culturelles, des revenus inférieurs, un niveau de scolarité moins élevé ainsi que l'absence de dynamisme de la compagnie Câblevision Nationale expliqueraient le sous-abonnement au câble du Québec.

CHAPITRE 5 LA CÂBLODISTRIBUTION EN MILIEU ÉLOIGNÉ

En tenant compte de l'ensemble des ménages desservis par les entreprises de câblodistribution, il y aurait 22,8 % des ménages québécois qui n'ont pas accès au câble. En fait, la plupart de ces ménages résideraient dans des localités disséminées sur l'ensemble du territoire québécois. Dans ce chapitre, nous donnerons quelques caractéristiques des municipalités non desservies par le câble. En second lieu, l'étude vérifiera par une approche empirique si l'implantation d'une entreprise de câblodistribution serait économiquement viable dans ces localités. Troisièmement, nous estimerons à l'aide d'un modèle économétrique, le montant global des investissements requis pour câbler toutes les municipalités du Québec ne disposant pas d'infrastructures de télévision par câble.

5.1 Quelques caractéristiques

5.1.1 Nombre et taille des localités

En 1984, 1 114 localités ne sont pas câblées soit 67,8 % des municipalités du Québec. Ces dernières englobent 517 260 ménages.

Parmi ces localités, plus de 64,2 % d'entre elles sont considérées comme rurales c'est-à-dire ont moins de 1 000 habitants.

En fait, seulement 10,9 % des municipalités non câblées ont plus de 2 000 habitants.

5.1.2 Situation géographique: données générales

En admettant que la zone nordique du Québec s'identifie à la division de recensement du Territoire du Nouveau-Québec, près de 98 % des localités n'ayant pas accès au câble se situent dans les régions rurales du sud du Québec.

TABLEAU 9

NOMBRE ET POURCENTAGE DES MUNICIPALITÉS ET MÉNAGES NON CÂBLÉS, QUÉBEC, 1984

Nombre/% Municipalités	Nombre	%	Nombre/% Ménages	Nombre[2]	%
Municipalités totales	1 643	100,0	Ménages totaux	2 273 000	100,0
Municipalités câblées[1]	529	32,2	Ménages desservis par le câble	1 755 740	77,2
Municipalités à câbler	1 114	67,8	Ménages à câbler	517 260	22,8

1. Sont incluses certaines municipalités câblées en 1984

2. Estimations

Sources: Statistique Canada, catalogue n° 56-205, 1983 et Oakley, Robbie et Neil, MATTHEWS CATV; compilation du ministère des Communications du Québec.

TABLEAU 10

RÉPARTITION PROCENTUELLE DES MUNICIPALITÉS NON CÂBLÉES SELON LA TAILLE, QUÉBEC, 1984

Taille / Territoire	0 - 999	1 000 - 1 999	2 000 - 2 999	3 000 - 3 999	4 000 - 4 900	5 000 +	Total
Québec	64,2	24,9	6,0	2,3	1,3	1,3	100,0

Source: Statistique Canada, Recensement du Canada 1981, Population, répartition géographique, Québec, catalogue n° 93-905, ministre des Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, juin 1982; compilation du ministère des Communications du Québec.

Dans ces régions, six divisions de recensement ne disposent d'aucune infrastructure de câble. Celles-ci sont: Bonaventure, Huntingdon, Lotbinière, Napierville, Pontiac et Soulanges. Ceux-ci regroupent 10,9 % des localités non câblées.

Dans six autres divisions de recensement soit Bagot, Bellechasse, Maskinongé, Montcalm, Montmorency et Yamaska plus de 75 % des ménages n'ont pas accès au câble. Ces divisions recoupent 93 municipalités non câblées.

Pris ensemble, ces 12 comtés englobent 19,2 % des localités et 14,6 % des ménages non desservis par le câble. Les autres ménages ou localités non desservis par le câble s'éparpillent dans 59 des 62 autres divisions de recensement du Québec[29].

Soulignons que la division de recensement d'Abitibi inclus le plus grand nombre de localités non câblées (48) alors que celle de Terrebonne compte le plus grand nombre de ménages non desservis par le câble (13 180).

5.2 Viabilité économique des réseaux dans les petites agglomérations

Cette section vise à donner une première image de la rentabilité des entreprises de câblodistribution une fois les infrastructures posées et les signaux disponibles[30]. Autrement dit, nous voulons savoir si la petite taille des agglomérations peut être un obstacle à la rentabilité de ces firmes. Pour ce faire, nous avons relevé quelques indicateurs de performance des entreprises de câblodistribution déjà implantées dans des agglomérations de tailles analogues à celles délimitées au tableau 10.

---

29. La presque totalité des localités ou ménages des divisions de recensement de Chambly, l'Île Jésus et de l'Île de Montréal ont accès au câble.

30. Ceci suppose que le problème de transmission des signaux au-delà d'une certaine distance (48km) entre deux localités a été résolu soit par l'installation de réseaux et relais micro-ondes, soit par l'utilisation de satellites.

Cependant, les données ne sont disponibles que pour l'année 1982. L'approche suivie se veut donc empirique, instantanée et ne constitue donc pas une étude de faisabilité économique.

En 1982, la majorité des entreprises de câblodistribution desservant les agglomérations de 4 000 habitants et moins réalisaient des bénéfices. Selon le tableau 11, 60 des 82 réseaux soit 73 % de l'ensemble total enregistraient des profits alors que 10 % d'entre eux réalisaient des pertes inférieures à 500 $. Cependant, cette performance des entreprises a été conditionnée par des hauts taux de pénétration. Effectivement, 87 % des firmes desservant ces agglomérations avaient des taux de pénétration supérieurs à 80 %.

Notons que les réseaux installés dans les municipalités comptant moins de 3 000 citoyens pourraient diminuer leur perte ou accroître leur profit en augmentant leur tarif.

Bref, la taille des agglomérations ne semble pas constituer un facteur déterminant dans le fait que les entreprises de câblodistribution réalisent des pertes ou des profits. Cependant, les profits ont tendance à s'amplifier à mesure que la taille des agglomérations augmente. En effet, les bénéfices moyens de ces entreprises résidant dans les localités de moins de 1 000 habitants atteignent 2 415 $ comparativement à 21 786 $ dans les agglomérations abritant entre 3 000 et 3 999 personnes.

5.3 Investissements requis pour desservir les municipalités non câblées

Dans le cadre de certaines politiques que le gouvernement du Québec pourrait préalablement adopter en matière de câblodistribution, nous avons évalué à partir d'un modèle mathématique, les investissements nécessaires à l'implantation des structures du câble dans les municipalités non câblées selon deux scénarios de coûts. Par la suite, nous estimons le coût des stations terrestres à implanter dans les localités non câblées dans l'hypothèse qu'elles recevront leurs signaux de CANCOM.

TABLEAU 11

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DES RÉSEAUX DE CÂBLODISTRIBUTION PAR TAILLE DE MUNICIPALITÉS, QUÉBEC, 1982

Taille / Caractéristiques	0 – 999	1 000 – 1 999	2 000 – 2 999	3 000 – 3 999	4 000 – 4 999	Total
Nombre de réseaux	31	26	12	8	5	82
Nombre moyen d'abonnés	173	409	766	974	1 234	-
Nombre de réseaux avec bénéfices*	20	21	8	6	5	60
Bénéfices moyens	2 415 $	9 220 $	12 048 $	21 786 $	19 428 $	-
Nombre de réseaux déficitaires	5	4	3	2	-	14
Déficits moyens	1 133 $	7 245 $	2 851 $	13 048 $	-	-
Nombre de réseaux avec pertes inférieures à 500 $	6	1	1	-	-	8
Nombre de réseaux ayant des taux de pénétration supérieurs à 80%	27	23	11	7	3	71
Tarif mensuel moyen	5,95 $	6,78 $	6,78 $	8,10 $	8,51 $	-

* Bénéfices avant impôts

Source: Banque de données du ministère des Communications du Québec, novembre 1984, données brutes provenant de Statistique Canada.

5.3.1 Présentation du modèle

Le modèle proposé met en relation le nombre d'abonnés potentiels et le nombre de kilomètres de câble. Celui-ci s'exprime par l'équation suivante:

$Y = aX^b$ ou X = nombre d'abonnés potentiels
Y = nombre de kilomètres de câble
a et b = coefficients

Nous avons appliqué ce modèle pour les 150 réseaux de câblodistribution du Québec fonctionnant en 1982 d'où:

$Y = 0{,}057X.^{826}$ $R^2 = 0{,}89$
$t = 34{,}1$
Durban-Watson = 1,83

Les résultats obtenus s'avèrent très bons, les abonnés potentiels expliquant 89 % de l'équation. Les autres tests (t et D.W.) sont également significatifs. Nous avons donc supposé que ce modèle valable pour 1982 le serait aussi en 1984. Cette hypothèse a pour but d'obtenir l'évaluation la plus récente des ménages non desservis par le câble.

Mentionnons que le modèle utilisé tient compte implicitement de la densité des ménages par kilomètre de câble. En effet, plus petit sera le nombre de ménages à desservir, plus grand sera, toute proportion gardée, le nombre de kilomètres de câble à poser.

5.3.2 Estimation des coûts selon le nombre de kilomètres de câble

À partir de l'équation mentionnée ci-dessus, nous avons estimé le nombre de kilomètres de câble nécessaires pour rejoindre les ménages de chaque municipalité non câblée. Au nombre de kilomètres, nous avons associé successivement un coût total moyen fixé à 7 657 $ et un coût total de 9 375 $ pour 1 kilomètre (12 250 $ et 15 000 $ du mille) de câble coaxial.

Ces estimations furent établies à la suite d'entrevues téléphoniques réalisées auprès des dirigeants des entreprises suivantes: Télécâble St-Damien inc., Guy Chouinard, Câblodistribution de la Côte-Sud inc. et Câblevision Nationale inc. En fait, les coûts estimés par ces câblodistributeurs

également contacté un ingénieur de la DGST[31] qui lui, évaluait le coût de câblage par kilomètre en milieu rural autour de 6 000 $ le kilomètre.

Bref, nous avons fait la moyenne arithmétique de la plus haute et de la plus basse estimation recueillie d'où un coût moyen de 7 657 $.

Par la suite, nous avons conservé la plus haute estimation des coûts obtenus, soit 9 375 $ pour 1 kilomètre de câble posé. L'insertion de ce scénario donnera une seconde évaluation des montants plausibles à investir pour câbler les municipalités du Québec non desservies par des entreprises de télédistribution.

Au cours des entrevues avec les câblodistributeurs, ces derniers ont insisté sur les deux différentes catégories de câbles qui composent leur réseau de distribution et les coûts différentiels qui leur sont rattachés. Ainsi, les câbles principaux (trunk) coûteraient plus cher que les câbles secondaires.

Cependant, des consultations auprès de la DGST nous ont appris que l'emploi de lignes secondaires requiert l'utilisation d'équipements supplémentaires de sorte que leurs coûts seraient sensiblement identiques à ceux des câbles principaux. Par conséquent, l'estimation des coûts de câblage ne tient pas compte des catégories de câbles utilisés.

Même si l'on voulait câbler l'ensemble des ménages des diverses localités du Québec, certaines municipalités n'auront pas accès au câble car les ménages y sont trop restreints en nombre et clairsemés. À la section précédente, nous avons constaté que la taille des agglomérations n'était pas un facteur déterminant de la viabilité économique des réseaux de câblodistribution mais que les réseaux situés dans les petites localités avaient une légère tendance à enregistrer davantage de déficits que ceux installés dans

---

31. Direction générale des services techniques, ministère des Communications du Québec.

les plus grandes agglomérations. Dans l'évaluation présente des coûts de câblage, nous avons enlevé les municipalités incluant 100 ménages et moins[32] afin de favoriser une plus grande rentabilité des réseaux.

En fait, ces petites localités omises représentent 14 % des municipalités non desservies par le câble. Le nombre total de municipalités à câbler serait donc de 958.

D'après le tableau 12, il en coûterait 86,1 M$ pour poser 11 237 kilomètres de câble à travers les municipalités non desservies par le câble. Selon la seconde hypothèse de coûts (9 375 $ par kilomètre de câble posé), ce montant atteindrait 105,4 M$. Cependant, ces premières estimations sont fondées sur l'ensemble des ménages résidant dans des localités de plus de 300 personnes non desservies par des entreprises de câblodistribution. En incluant les ménages n'ayant pas accès au câble dans les agglomérations où les firmes de télédistribution sont déjà installées, soient 6,1 % des ménages totaux de celles-ci, le coût de câblage atteindrait respectivement 96,5 M$ et 118,3 M$ selon le scénario retenu. Les investissements requis par ménage totaliseraient alors 187 $ et 229 $ pour le scénario de coûts de 7 657 $ par kilomètre et 229 $ pour le scénario de coûts de 9 375 $ par kilomètre.

5.3.3 Limites du modèle

L'estimation du nombre de kilomètres de câble pour chaque municipalité non câblée a été réalisée à partir des données sur les logements occupés[33]. Dans cette étude, le nombre de logements occupés a été assimilé au nombre de ménages d'où une légère surestimation des coûts. Ainsi, on dénombrait 2 193 000 logements occupés au Québec en 1981 comparativement à 2 117 000 ménages. La surévaluation des coûts serait de 2,1 M$.

---

32. C'est-à-dire les localités ayant environ 300 habitants et moins. Selon Statistique Canada, le nombre de personnes par ménages en 1981 égalait 2,9.

33. Statistique Canada, Recensement du Canada 1981, Population répartition géographique, Québec, catalogue n° 93-905, Ministre des Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, juin 1982.

TABLEAU 12

ESTIMATION DES INVESTISSEMENTS REQUIS POUR CÂBLER LES MÉNAGES DES MUNICIPALITÉS N'AYANT PAS ACCÈS AU CÂBLE SELON 2 HYPOTHÈSES DE COÛTS, QUÉBEC, 1984

	Nombre de localités	Ménages non câblés	Kilomètres de câble	Coûts (000 000'$)	Investissement par abonné ($)	Coûts (000 000'$)	Investissement par abonné ($)
				Hyp: 7 657 $ par km		Hyp: 9 375 $ par km	
Localités non desservies	1 114	403 202	11 474	87,9	170	107,7	192
Localités non desservies moins 156 localités	958	395 128	11 237	86,1	179	105,4	190
Ménages non câblés dans localités où le câble est implanté	529	114 058	857	10,5	92	12,9	113
Total	958	517 260	12 094	96,5	187	118,3	229

Source: Statistique Canada, Recensement du Canada 1981, Population, répartition géographique, Québec, catalogue no. 93-905
Oakley, Robbie et Neil, MATTHEWS CATV; compilation du ministère des Communications.
Banque de données du ministère des Communications, novembre 1984, données brutes provenant de Statistique Canada.

De plus, les données utilisées par le modèle sur les ménages (logements) remontent à l'année 1981. Or, le nombre de ménages a augmenté de 3,1 % et 3,8 % entre 1981-1983. Il y aurait donc 30 111 ménages non câblés à ajouter dans nos estimations. En admettant que ces ménages se répartissent dans la même proportion que celle des localités non câblées, les coûts de câblage seraient sous-estimés de 4,2 M$. En considérant la première surévaluation mentionnée au paragraphe précédent, la sous-estimation des coûts seraient de 2,1 M$.

Une dernière limite du modèle consiste à ce que les estimations obtenues concernant le nombre de kilomètres de câble résultent de moyennes arithmétiques et peuvent par conséquent, générer des coûts qui diffèrent des coûts réels de câblage pour une municipalité donnée.

5.3.4 Nombre de têtes de ligne à implanter

L'évaluation des coûts de câblage inclus également l'estimation des coûts des têtes de ligne dans chacune des municipalités non desservies par le câble. Au tableau 11, le nombre de ces municipalités s'élevait à 958. Cependant, plusieurs d'entre elles sont situées à proximité l'une de l'autre. Par exemple, pour les municipalités de Saint-Césaire village et Saint-Césaire paroisse, nous avons supposé qu'une seule tête de ligne suffirait pour acheminer les signaux aux abonnés. Ce raisonnement fut appliqué à l'ensemble des municipalités non câblées de la province de sorte que 861 d'entre elles auraient une tête de ligne.

5.3.5 Coûts des têtes de ligne, hypothèse CANCOM

L'évaluation des coûts des têtes de ligne repose sur l'hypothèse que toutes les municipalités à câbler recevront leurs signaux de CANCOM (4GH2). Cela comporte donc l'achat de 861 stations terrestres de réception. L'estimation du coût de ces stations provient de la DGST. Ceux-ci atteignent 27 000 $, 38 000 $ et 49 000 $ pour une station utilisant quatre, six et huit canaux d'un satellite[34].

---

34. Voir Annexe 3, tableau 1

Ces coûts estimés coïncident avec ceux obtenus auprès de Câblevision Nationale et l'Association des câblodistributeurs du Québec. Ces derniers évaluaient le coût global d'une station terrestre à 33 000 $[35]. De plus, certaines études récentes de faisabilité nous confirmaient la possibilité d'implanter des stations terrestres à des coûts inférieurs à 50 000 $[36].

Nous avons donc supposé que les localités regroupant entre 300 et 1 000 personnes recevront quatre canaux alors que celles en incluant de 1 000 à 4 999 opteront pour six canaux. Pour les localités de 5 000 et plus, huit canaux seront adoptés pour chacune d'elles.

Les coûts à défrayer pour l'implantation de têtes de lignes égaleraient 27,3 M$. Si l'on ajoute le coût des infrastructures du câble posé, le coût global de câblage des 958 municipalités non câblées du Québec atteindrait respectivement 123,8 M$ et 145,6 M$ pour le premier et le second scénario de coûts.

5.4 Résumé

1 114 municipalités sur un total de 1 643 ne disposent d'aucune infrastructure de câble sur leur territoire. Parmi ces municipalités, 89,1 % d'entre elles abritent une population inférieure à 2 000 habitants.

---

35. Certaines entrevues avec des câblodistributeurs ou consultants nous laissaient voir que ces coûts pouvaient osciller entre 40 000 $ et 100 000 $. Cependant, nous croyons que les nouveaux réseaux qui seront implantés n'auront pas nécessairement les équipements les plus sophistiqués et de meilleure qualité.

36. Temsat, Projet de câblodistribution Gaspé, janvier 1984 et J.O. Fortier inc., Comité d'étude sur les perspectives d'aménagement d'un réseau de télé-distribution inter-municipal (CEPARTI), établissement et exploitation d'un système de télévision par câble desservant Charlesbourg, Lac St-Charles et Lac Beauport, Montréal, octobre 1983.

TABLEAU 13

COÛTS DES STATIONS TERRESTRES À IMPLANTER DANS LES MUNICIPALITÉS NON DESSERVIES PAR LE CÂBLE, QUÉBEC, 1984

Taille Nombre/coûts	Localités	Coût moyen $	Coût total (000,000'$)
300 - 999	508	27 000	13,7
1 000 - 4 999	342	38 000	13,0
5 000 et plus	11	49 000	,6
Total	861		27,3

Source: Ministère des Communications du Québec, novembre 1984.

La quasi-totalité des municipalités non câblées se localisent dans les régions rurales du sud du Québec.

La petite taille des agglomérations ne constitue pas un obstacle à la rentabilité des entreprises de câblodistribution. Cependant, l'amplitude des profits augmente avec la taille des agglomérations.

Le montant global que l'on devrait investir en 1984 pour câbler les municipalités non desservies par le câble s'élève à 123,8 M$ pour le scénario de coûts de 7 657 $ par kilomètre de câble comparativement à 145,6 M$ pour un scénario de coûts de 9 375 $ par kilomètre de câble.

CHAPITRE 6 PERFORMANCE DES RÉSEAUX DE CÂBLODISTRIBUTION

Dans de ce chapitre, nous situerons les entreprises de câblodistribution à l'intérieur des activités économiques de l'ensemble des industries et évaluerons l'importance du groupe des communications par rapport à l'économie du Québec. Par la suite, nous analyserons l'évolution de la performance des entreprises de câblodistribution disposant de plus de 1 000 abonnés[37]. Les principaux indicateurs de cette performance seront les recettes, les dépenses, les bénéfices d'exploitation, les bénéfices nets et la valeur ajoutée.

Enfin, certains ratios financiers seront utilisés pour détecter les forces et les faiblesses de l'industrie de la câblodistribution.

6.1 Classification des entreprises de câblodistribution

Selon la nouvelle classification des entreprises adoptée par le Bureau de la statistique du Québec, le code des activités économiques (CAE) des entreprises de câblodistribution est 4814[38]. Généralement, les codes d'activités économiques constituent un outil de recherche statistique. De fait, ils permettent de repérer les données nécessaires à l'analyse des comportements des industries étudiées.

---

37. Rappelons que certaines de ces entreprises englobent plusieurs réseaux dont la somme des abonnés est supérieure à 1 000 mais qui pris individuellement ont moins de 1 000 abonnés chacun. Cependant, la banque de données du MCQ nous permet de constater que plus de 99 % des recettes, des dépenses et des bénéfices d'exploitation proviennent de réseaux qui ont individuellement plus de 1 000 abonnés. On peut donc affirmer que l'addition de ces faux réseaux de plus de 1 000 abonnés ajoutent peu aux résultats obtenus et que ce chapitre concerne globalement les réseaux de plus de 1 000 abonnés.

38. Le CAE des entreprises de télévision par câble selon l'ancienne classification était 5436.

D'après cette classification des activités économiques du Québec, les firmes oeuvrant dans le domaine de la câblodistribution appartiennent au secteur de la radiodiffusion et de la télévision. Ce secteur inclue également trois autres sous-secteurs:

1- la radiodiffusion: CAE 4811
2- la télévision: CAE 4812
3- la radiodiffusion et télévision intégrée: CAE 4813

Outre le secteur de la radiodiffusion et de la télévision, trois autres secteurs englobent toutes les activités reliées au groupe des communications. Ceux-ci sont:

a) la télégraphie et la téléphonie
b) les autres services des télécommunications
c) les services postaux et les services de messagers

6.2 Importance du groupe des communications

Le tableau 14 nous donne un portrait de l'évolution du groupe des communications au Québec. Depuis 1974, les recettes du groupe des communications sont passées de 846 M$ à 2 268 M$, soit une croissance annuelle moyenne de 13,2 %. Cette croissance est légèrement supérieure à celle enregistrée par le PIB québécois. En effet, celui-ci s'est accru à un rythme annuel moyen de 11,4 %.

L'augmentation observée du secteur de l'industrie de la câblodistribution a été cependant plus forte que celle du groupe des communications et par conséquent, de celle caractérisant le PIB québécois. Cette croissance atteint en moyenne 18 % annuellement. De fait, le poid du secteur de la câblodistribution s'est accru à l'intérieur du groupe des communications, les recettes représentant 4,5 % des recettes globales du groupe en 1982 comparativement à 2,8 % en 1974.

TABLEAU 14

ÉVOLUTION DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'INDUSTRIE DE LA CÂBLODISTRIBUTION, DU GROUPE DES COMMUNICATIONS ET DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT, QUÉBEC, 1974-1982

(000 000'$)

Recettes	Câblodistribution		Communications		PIB[1]		
Années	Valeur $	Croissance %	Valeur $	Croissance %	Valeur $	Croissance %	Communications en % du PIB
1974	24		846		30 885		2,7
1975	27	12,5	942	11,3	35 528	15,0	2,7
1976	35	29,6	1 094	16,1	41 090	15,7	2,7
1977	46	31,4	1 288	17,7	44 395	8,0	2,9
1978	55	19,6	1 422	10,4	49 633	11,2	2,9
1979	61	10,9	1 579	7,5	55 922	12,7	2,7
1980	68	11,5	1 757	14,9	63 236	13,1	2,8
1981	84	23,5	1 872	6,5	71 724	13,4	2,6
1982	103	22,6	2 268	21,2	73 134	2,0	3,1
Taux de croissance annuel		18,0		13,2		11,4	

1. Calculé aux coûts des facteurs.

Source: Bureau de la statistique du Québec, Comptes économiques des revenus et dépenses 1961-1982, Bibliothèque nationale du Québec, Québec, 1984.

6.3 Évolution des recettes

6.3.1 Les recettes d'exploitation

De 1974 à 1983, les recettes d'exploitation des réseaux de câblodistribution sont passées de 23,5 M$ à 116,8 M$, soit une croissance annuelle moyenne de 19,7 % (voir tableau 15). L'expansion des réseaux et par conséquent l'accroissement du nombre d'abonnés serait en grande partie responsable de cette croissance.

De fait, les revenus d'abonnements directs constituent la principale source des recettes d'exploitation des câblodistributeurs. Leur importance s'est d'ailleurs accentuée au cours des années. La structure des revenus illustrée au graphique 4 reflète bien cette situation. En 1974, 89,1 % des recettes totales provenaient d'abonnements directs comparativement à 94,5 % en 1983[39]. Conséquemment, la fraction des recettes découlant de l'installation du câble n'a cessé de décroître depuis 1974.

Pour leur part, les réseaux ontariens ont connu une croissance moins rapide que ceux du Québec, soit 13,7 %. La croissance plus lente de leurs recettes s'expliquerait par une augmentation moins rapide des abonnements qui s'est manifestée dans cette province au cours des dernières années.

Comme au Québec néanmoins, les câblodistributeurs ontariens tirent la plupart de leurs revenus des abonnements directs. En effet, ces revenus d'abonnement comptent pour 87,3 % des recettes d'exploitation en 1983. Cependant une portion plus importante de leurs recettes viennent des abonnés indirects. Pour l'année 1983, ceux-ci constituent 8,0 % des recettes globales comparativement à 1,2 % dans les réseaux québécois.

---

39. Pour une évolution chiffrée, voir Annexe 2, Tableau 7-B.

TABLEAU 15

ÉVOLUTION DES RECETTES, DES DÉPENSES ET DES REVENUS D'EXPLOITATION DES RÉSEAUX DE CÂBLODISTRIBUTION AYANT PLUS DE 1 000 ABONNÉS, QUÉBEC, ONTARIO ET CANADA, 1974-1983

(000'$)

Territoires / Années	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	annuel moyen (%)
Recettes d'exploitation											
Québec	23 505	27 365	34 765	45 949	54 713	61 288	67 604	83 508	102 615	116 848	19,7
Ontario	60 710	74 676	91 760	99 776	113 653	127 379	139 162	153 631	175 443	191 710	13,7
Canada	130 283	158 769	194 776	229 595	269 811	310 425	348 555	401 130	467 663	529 011	16,9
Dépenses d'exploitation											
Québec	12 281	15 576	21 514	27 293	33 166	39 223	38 868	55 889	63 902	71 407	22,3
Ontario	29 760	38 831	47 139	52 188	61 444	70 811	79 834	90 874	104 417	110 620	15,9
Canada	64 447	83 396	105 348	124 480	150 415	180 999	200 006	242 728	285 613	321 204	19,7
Bénéfices (pertes) d'exploitation											
Québec	11 224	11 789	13 251	18 656	21 547	22 065	28 736	27 619	38 713	45 441	17,8
Ontario	30 950	35 845	44 621	47 588	52 209	56 568	59 328	62 757	71 026	81 090	11,4
Canada	65 836	75 373	89 428	105 115	119 396	129 426	148 549	158 402	182 050	207 807	13,7

Source: Statistique Canada, catalogue 56-205, 1974-1983.

GRAPHIQUE 4

RÉPARTITION PROCENTUELLE DES RECETTES DES RÉSEAUX DE CÂBLODISTRIBUTION AYANT PLUS DE 1 000 ABONNÉS, QUÉBEC, ONTARIO ET CANADA, 1974-1983

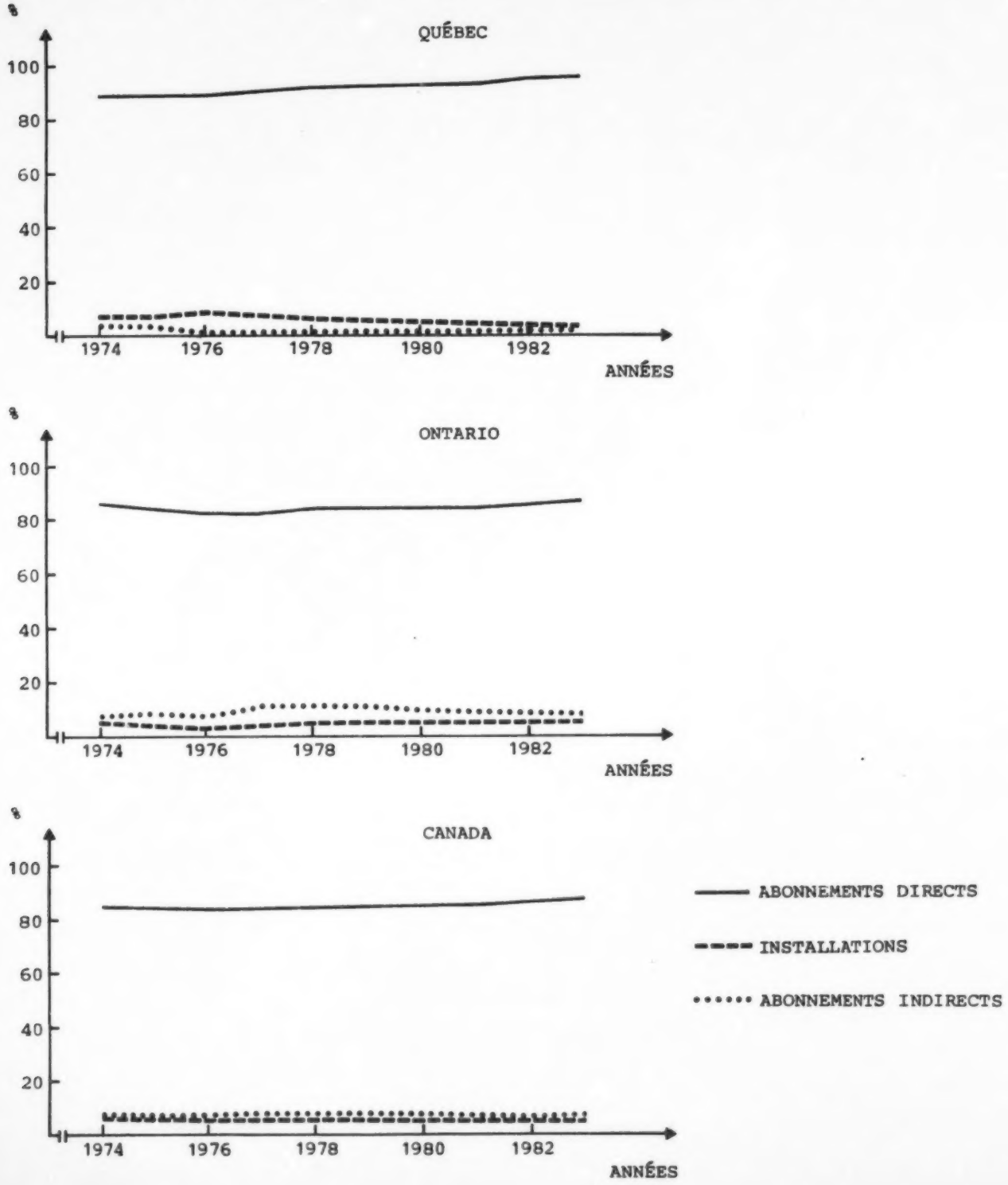

Deux explications justifient cette différence:

1) l'Ontario est plus urbanisé que le Québec soit 81,9 % c. 77,6 %[40];

2) malgré une plus faible proportion de logements multiples observée en Ontario, la structure de ces logements indiquerait qu'ils sont plus concentrés en milieu urbain qu'au Québec et, de ce fait, seraient davantage raccordés à des infrastructures de câblodistribution.

D'après le tableau 16 par exemple, 480 845 logements multiples ontariens sont constitués d'ensembles d'appartements de cinq étages et plus alors qu'au Québec, le nombre de ces logements égale 115 520.

Bref, même si la croissance des recettes des réseaux québécois a été supérieure à celle des réseaux ontariens, leurs recettes d'exploitation sont constamment demeurées inférieures à leur entreprise ontarienne. Celles-ci représentaient 18 % et 22,1 % des recettes totales de l'ensemble des réseaux canadiens en 1974 et 1983 alors que celles réalisées par les réseaux ontariens comptaient pour 46,6 % et 36,2 %. L'écart entre les deux provinces est donc passé de 28,6 points à 14,1 points, cette diminution s'expliquant par une croissance rapide des recettes des réseaux implantés hors de l'Ontario.

Mentionnons que la croissance des recettes des réseaux de câblodistribution canadiens durant les années 1982-1983 a été limitée par la politique anti-inflationniste du 6 % et du 5 % établie par le gouvernement fédéral.

6.3.2 Les revenus par abonné

Les revenus par abonné constituent une mesure moins agrégée et mieux adaptée aux comparaisons. Même si les entreprises de câblodistribution québécoises réalisent globalement moins de recettes que les firmes ontariennes, leur revenu par abonné est plus élevé. De plus, le tableau 17 laisse voir que

---

40. Statistique Canada. Recensement du Canada 1981, Population, répartition géographique Québec, Ontario, catalogues 93-905, 93-906. Ministre des Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, juin 1982.

TABLEAU 16

STRUCTURE DES LOGEMENTS MULTIPLES AU QUÉBEC ET EN ONTARIO, 1981

Provinces / Logements multiples	Ontario Nombre	Ontario %	Québec Nombre	Québec %
Ensembles de cinq étages et plus	480 845	38,8	115 520	10,0
Ensembles ayant moins de cinq étages	311 110	25,2	597 990	51,6
Duplex	77 110	6,2	239 185	20,6
Maisons en rangée	154 160	12,4	78 025	6,7
Maisons doubles	215 505	17,4	128 905	11,1
Total	1 238 730	100,0	1 159 625	100,0

Source: Statistique Canada. Recensement du Canada, 1981. Population logements privés occupés, ménages privés, familles de recensement dans les ménages, Ontario et Québec, catalogues 93-917, 93-918, ministre des Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, décembre 1982.

l'écart entre les revenus tend à s'élargir entre les deux provinces. Comme les réseaux québécois tirent la presque totalité de leurs recettes des abonnements et que la croissance des abonnés au câble a été plus rapide au Québec qu'en Ontario, on peut conclure que la structure tarifaire des entreprises de câblodistribution au Québec est plus élevée que celle de l'Ontario.

Soulignons également que les revenus par abonné au Québec sont supérieurs à ceux de l'ensemble canadien et ce particulièrement depuis 1978. Sans doute, l'acceptation par le CRTC des tarifs plus élevés avait-il pour objectif de favoriser l'expansion de l'industrie de la câblodistribution au Québec?

TABLEAU 17

ÉVOLUTION DES RECETTES PAR ABONNÉ DES RÉSEAUX DE CÂBLODISTRIBUTION AYANT PLUS DE 1 000 ABONNÉS, QUÉBEC, ONTARIO ET CANADA, 1974-1983

Territoires	Québec		Ontario		Canada	
Années	Recettes ($)	Croissance (%)	Recettes ($)	Croissance (%)	Recettes ($)	Croissance (%)
1974	53,28		49,40		51,95	
		6,1		11,7		9,0
1975	56,55		55,18		56,60	
		10,7		14,4		11,6
1976	62,58		63,15		63,14	
		12,1		4,5		8,0
1977	70,18		66,01		68,19	
		10,1		4,5		6,2
1978	77,27		69,01		72,39	
		5,6		5,1		6,2
1979	81,60		72,54		76,86	
		3,5		5,9		5,6
1980	84,47		76,84		81,19	
		6,6		4,3		6,2
1981	90,03		80,18		86,19	
		17,4		9,8		11,0
1982	100,72		88,03		95,71	
		15,4		7,9		8,7
1983	116,50		95,00		103,99	
Croissance annuelle moyenne		9,7		7,6		8,1

Source: Statistique Canada, catalogue no 56-205, 1974-1983; compilation du ministère des Communications du Québec.

6.3.3 Concentration des entreprises

La concentration dans l'industrie de la câblodistribution s'exerce également au niveau des recettes. Effectivement, les cinq plus grandes entreprises de câblodistribution québécoises[41] accaparaient 76 % des recettes totales en 1982. La courbe de Lorenz tracée au graphique 5 confirme d'ailleurs l'existence de cette forte concentration. Ici, l'indice de Gini vaut 0,69.

6.4 Évolution des dépenses

6.4.1 Les dépenses d'exploitation

Durant la dernière décade, les dépenses d'exploitation des réseaux québécois sont passées de 12,3 M$ à 71,4 M$. Ce sont les salaires qui ont absorbés une fraction importante des dépenses d'exploitation. D'après le tableau 18, ceux-ci représentaient 58,1 % des dépenses en 1974. Cependant, la part des salaires a diminué depuis dix ans de sorte qu'ils ne constituent que 50,4 % des dépenses en 1983. Deux autres postes budgétaires retiennent une part importante des dépenses, soient les systèmes de distribution et les autres services techniques. Ces derniers représentent la plupart du temps de 10 % à 15 % des dépenses globales.

Les dépenses d'exploitation des réseaux de l'Ontario ont été plus élevées que celles du Québec. Celles-ci atteignaient 110,6 M$ en 1983. Comme au Québec, ce sont les salaires, les systèmes de distribution et les services techniques qui ont englouti plus de 60 % des dépenses durant la période étudiée.

Bref, la part des dépenses d'exploitation des réseaux québécois par rapport à l'ensemble canadien a augmenté de 19,1 % à 22,4 % alors que celle des réseaux ontariens a été réduite de 46,2 % à 36,6 %.

GRAPHIQUE 5

CONCENTRATION DES RÉSEAUX DE CÂBLODISTRIBUTION
SELON LES RECETTES TOTALES, QUÉBEC, 1982

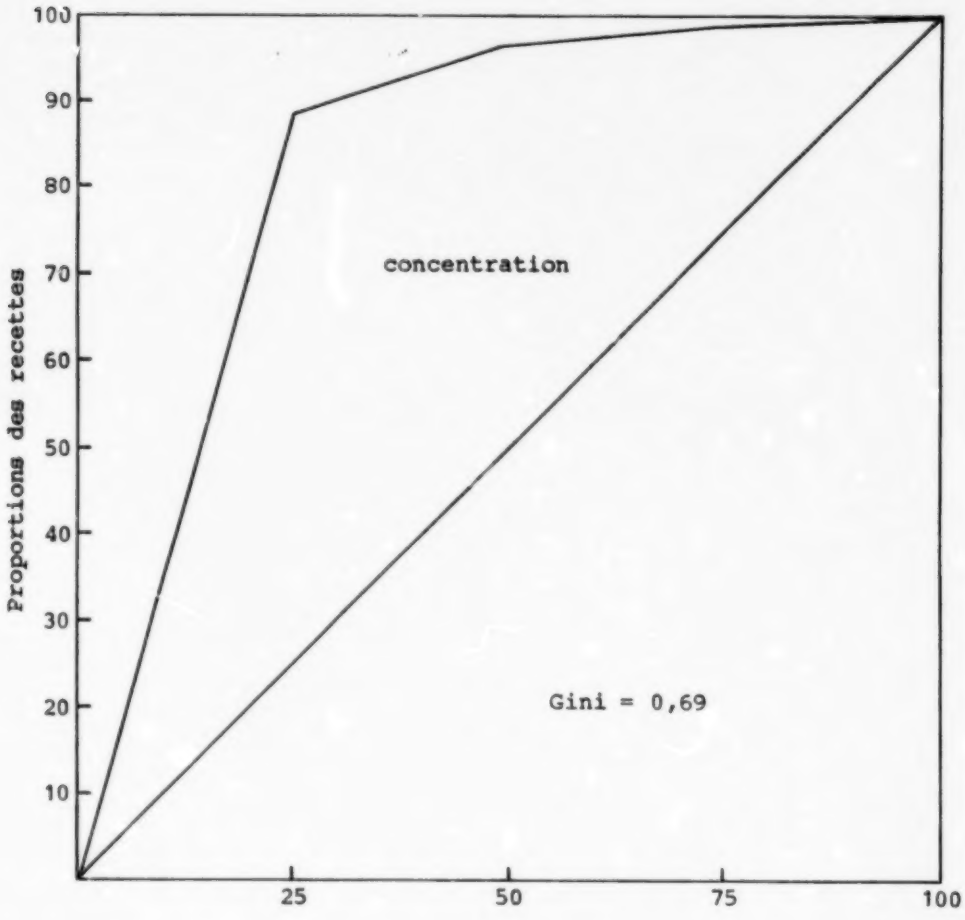

TABLEAU 18

RÉPARTITION PROCENTUELLE DES PRINCIPAUX POSTES BUDGÉTAIRES DES RÉSEAUX DE CÂBLODISTRIBUTION AYANT PLUS DE 1 000 ABONNÉS, QUÉBEC, ONTARIO ET CANADA, 1974-1983

Postes \ Années	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
					Québec					
Salaires	58,1	62,0	63,8	61,1	56,0	53,1	49,2	41,9	44,0	50,4
Système de distribution	6,9	3,7	5,4	5,5	7,1	7,5	8,0	5,8	5,9	5,4
A. services techniques	3,8	7,6	9,5	18,6	21,4	5,9	6,1	7,6	4,5	4,4
					Ontario					
Salaires	49,9	49,6	50,6	50,5	47,9	47,3	46,0	46,0	46,5	47,8
Système de distribution	7,5	6,7	6,4	6,1	5,5	6,0	6,5	7,0	7,2	6,8
A. services techniques	3,3	5,2	4,9	5,7	7,2	8,2	8,7	10,7	9,4	9,7
					Canada					
Salaires	49,6	50,3	52,8	51,9	49,2	47,8	46,0	44,6	45,1	46,2
Système de distribution	7,5	6,7	6,8	7,1	7,3	8,9	8,4	8,2	8,2	8,4
A. services techniques	4,5	5,7	6,9	9,5	10,5	7,2	8,1	9,1	7,6	7,3

Source: Statistique Canada, catalogue 56-205, 1974-1983; compilation du ministère des Communications du Québec.

Cette réduction de l'écart provient d'un accroissement rapide des dépenses d'exploitation au Québec et dans les provinces autres que l'Ontario. Depuis 1974, les dépenses d'exploitation des réseaux québécois ont augmenté à un rythme annuel moyen de 22,3 %. En Ontario et au Canada, cette augmentation a été plus lente, celle-ci égalant 15,9 % et 19,7 %.

Cette croissance plus accélérée des dépenses d'exploitation des réseaux québécois s'explique par le rattrapage qu'a effectué le Québec quant à l'expansion de ses infrastructures et de la production d'émissions.

C'est surtout à compter de 1981 que les dépenses d'exploitation des réseaux québécois ont fait un bond important, soit 43 %. Cette année-là qui est subséquente à celle de l'acquisition de l'entreprise Câblevision Nationale par le Groupe Vidéotron coïncide avec la modernisation des équipements de la compagnie Câblevision Nationale, l'expansion des réseaux du Groupe Vidéotron et la mise sur pied de canaux spécialisés via le réseau Inter-Vision Montréal. De fait, les dépenses consacrées aux services techniques et à la production d'émissions ont augmenté de 70 % et 107 % de 1980 à 1981.

6.4.2 Les dépenses d'exploitation par catégories de services

Tant au Québec qu'en Ontario, ce sont surtout les dépenses rattachées aux services techniques et administratifs qui ont accaparé près de 75 % des dépenses d'exploitation. Si l'on se réfère au graphique 6, la structure des dépenses par catégories de services des réseaux québécois ressemble à celles des firmes ontariennes et canadiennes. Dans les deux provinces:

1) les proportions des dépenses consacrées aux services d'administration ont régulièrement diminué depuis 1974 de sorte qu'elles représentent environ 37 % des dépenses en 1983. Cette diminution, proviendrait de la rationnalisation des méthodes de gestion et des économies qu'entraîneraient la concentration des entreprises;

2) la part des dépenses dédiées aux services techniques a été semblable, celle-ci variant entre 37 % et 45 %;

3) les proportions des dépenses allouées à la promotion n'ont cessé de décroître depuis 1974;

4) la fraction des dépenses consacrées à la production d'émissions s'est accrue progressivement durant la période 1974-1980. Après cette date cependant, cette fraction s'est accentuée au Québec de sorte qu'elles constituent 18,5 % des dépenses d'exploitation en 1982 comparativement à 11,4 % dans les réseaux ontariens. En 1983 cependant, un recul survient dans cette catégorie de dépenses.

6.5 Évolution des bénéfices d'exploitation

6.5.1 Les bénéfices d'exploitation

Les bénéfices d'exploitation sont obtenus en soustrayant les dépenses d'exploitation des recettes d'exploitation. Ces bénéfices ne tiennent cependant pas compte de certaines dépenses (intérêts, impôts, etc.) que les entreprises doivent défrayer au cours de l'année. Néanmoins, les bénéfices d'exploitation constituent un premier indice de rentabilité.

Au cours de la dernière décennie, l'industrie de la câblodistribution au Canada a démontré des signes soutenus d'une certaine rentabilité. Si l'on se réfère au tableau 15, aucun solde négatif n'a été enregistré à la rubrique "bénéfices d'exploitation".

Au Québec, les bénéfices d'exploitation des réseaux de câblodistribution ont augmenté à un rythme annuel moyen de 17,8 % pour atteindre 45,4 M$ en 1983. Cette croissance surpasse celle des réseaux ontariens et celle de la moyenne nationale. De fait, l'augmentation moyenne de ces bénéfices pour l'Ontario et le Canada égalait 11,4 % et 13,7 %.

Cependant, l'ampleur des bénéfices d'exploitation a été moins prononcée au Québec qu'en Ontario. En 1974, les bénéfices des réseaux québécois représentaient 17 % des bénéfices d'exploitation canadiens comparativement à 47 % pour les réseaux ontariens, soit un écart de 30,0 points. En 1983 cependant,

GRAPHIQUE 6

RÉPARTITION PROCENTUELLE DES DÉPENSES PAR CATÉGORIES DE SERVICES POUR LES RÉSEAUX DE CÂBLODISTRIBUTION AYANT PLUS DE 1 000 ABONNÉS, QUÉBEC, ONTARIO ET CANADA, 1974-1983

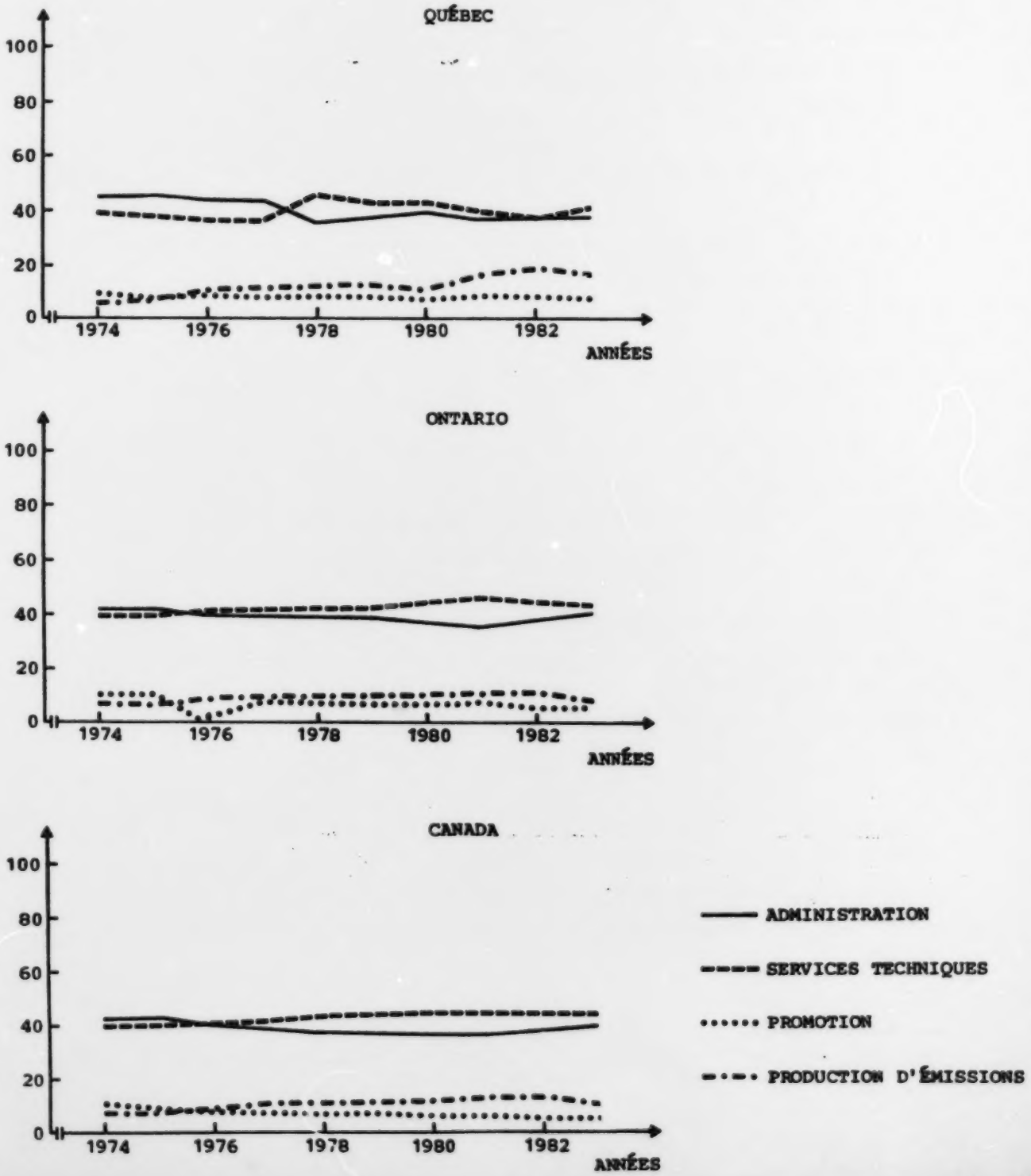

cet écart s'est rétréci à 17,1 points de sorte que les bénéfices d'exploitation comptent pour 21,9 % et 39 % des bénéfices d'exploitation totaux.

Deux facteurs expliquent la réduction de cet écart:

1) la structure tarifaire des réseaux québécois. Les tarifs d'abonnement au câble sont plus élevés au Québec qu'en Ontario d'où des recettes d'exploitation accrues;

2) l'augmentation de l'offre de câblodistribution dans les provinces autres que l'Ontario. En 1974, l'Ontario était plus câblée que les autres provinces. Par conséquent, l'expansion des réseaux sur ces territoires ont provoqué une hausse sensible d'abonnements qui s'est traduit par une diminution du poid des réseaux ontariens dans l'ensemble canadien.

6.5.2 Les marges brutes de profit

Les marges brutes de profits nous renseignent jusqu'à quel point les entreprises peuvent faire varier leur prix ou leur coût moyen pour revenir au point mort[41]. Ces marges brutes se définissent comme étant le rapport des revenus d'exploitation sur les recettes d'exploitation.

Les marges brutes de profit et l'évolution de celles-ci ont été relativement semblables au Québec, en Ontario et au Canada. Selon le tableau 19 cependant la rentabilité telle que définie par ces indices, semble diminuer progressivement. Depuis 1974, ces marges ont constamment régressé passant en moyenne de 50,5 à 39,3.

En 1983, les réseaux canadiens de câblodistribution pourraient théoriquement réduire le prix moyen d'abonnement ou leur coût moyen d'opération jusqu'à concurrence de 39,3 % sans qu'ils ne réalisent de bénéfices. Une telle attitude cependant hypothèquerait le développement futur de ces réseaux.

---

41. Le calcul de ce point mort met les montants affectés aux postes extraordinaires ainsi que les revenus de placement.

6.6 Évolution des bénéfices nets après impôt

Les bénéfices nets représentent le solde que les entreprises disposent une fois que la plupart des dépenses ont été défrayées. Au cours de la période étudiée, les bénéfices nets des réseaux de câblodistribution québécois ont évolué de façon erratique. Le tableau 20 est révélateur à cet égard. Durant huit des dix années concernées, ces réseaux ont réalisé des profits variant entre 0,6 M$ et 3,1 M$. En 1979 et 1981 cependant l'industrie de la câblodistribution du Québec enregistrait des pertes. Le déficit observé en 1979 découle du fléchissement dans la croissance des recettes alors que celui de 1981 provient de l'accroissement rapide des dépenses.

Si l'on étudie la croissance procentuelle des profits nets, l'instabilité de ces profits est davantage accentuée. En fait, ces fluctuations tant numériques que procentuelles des bénéfices nets originent des fortes dépenses en immobilisation amorcées en 1974 par les réseaux de câblodistribution québécois et qui culminent durant les années 1979-1981, années où les investissements et où les taux d'intérêts atteignent des niveaux élevés au Québec.

Par conséquent, les paiements en intérêts par les câblodistributeurs auraient limité leurs bénéfices nets. L'analyse du tableau 21 confirme cette situation. En effet, les ratios intérêts/bénéfices nets avant impôt ont excédé 100 % au cours de sept des dix dernières années alors qu'en Ontario ces hauts ratios n'apparaissent que pour les trois dernières années.

Les réseaux québécois se seraient donc endettés plus lourdement que ceux de l'Ontario et du Canada pour financer leurs investissements.

De fait, ils auraient toute proportion gardée davantage investi dans leurs immobilisations que les réseaux ontariens ce que semble laisser voir l'évolution des ratios amortissement/bénéfices nets avant impôt (voir tableau 22). Ces hauts ratios obtenus pour les réseaux du Québec confirme donc l'importance des dépenses d'immobilisation réalisées depuis 1974.

En Ontario, les bénéfices nets des réseaux ont été beaucoup plus élevés que ceux du Québec et ce particulièrement pour la période 1976-1980.

L'évolution des bénéfices nets par abonné décrite au tableau 23 permet de mieux visualiser cette différence. Des dépenses d'immobilisation moins élevées et conséquemment des versements en intérêts en proportion des bénéfices réalisés justifient cet écart entre le Québec et l'Ontario (et les autres provinces du Canada).

TABLEAU 19

ÉVOLUTION DES MARGES BRUTES D'EXPLOITATION[1] DES RÉSEAUX DE CÂBLODISTRIBUTION AYANT PLUS DE 1 000 ABONNÉS, QUÉBEC, ONTARIO ET CANADA, 1974-1983

Territoires / Années	Québec	Ontario	Canada
1974	47,8	51,0	50,5
1975	43,1	48,0	47,5
1976	38,1	48,6	45,9
1977	40,6	47,7	45,8
1978	39,4	45,9	44,3
1979	36,0	44,4	41,7
1980	42,5	42,6	42,6
1981	33,1	40,8	39,5
1982	37,7	40,5	38,9
1983	38,9	42,3	39,3

Source: Statistique Canada, catalogue n° 56-205, 1974-1983; compilation du ministère des Communications du Québec.

1. Marge brute d'exploitation = $\frac{\text{Bénéfices d'exploitation} \times 100}{\text{Recettes totales}}$

TABLEAU 20

ÉVOLUTION DES BÉNÉFICES NETS APRÈS IMPÔTS DES RÉSEAUX DE CÂBLODISTRIBUTION AYANT PLUS DE 1 000 ABONNÉS, QUÉBEC, ONTARIO ET CANADA, 1974-1983

Territoires	Québec		Ontario		Canada	
Années	Bénéfices nets (000'$)	Croissance %	Bénéfices nets (000'$)	Croissance %	Bénéfices nets (000'$)	Croissance %
1974	2 631		5 263		14 041	
1975	2 145	- 18,5	5 601	6,4	15 672	11,6
1976	993	- 53,8	9 037	61,3	17 894	14,2
1977	2 838	185,8	11 422	26,4	24 425	36,5
1978	2 752	- 3,1	13 907	21,8	27 701	13,4
1979	- 602	-121,9	13 538	- 2,7	24 900	- 10,1
1980	652	192,3	11 296	- 16,6	27 308	9,6
1981	-3 001	-208,3	2 460	- 88,3	17 817	- 34,8
1982	3 089	102,9	2 094	- 14,9	17 847	0,2
1983	6 721	117,6	11 642	458,0	33 647	88,5
Croissance annuelle moyenne		21,4		49,9		14,3

Source: Statistique Canada, catalogue 56-205, 1974-1983.

TABLEAU 21

ÉVOLUTION DES RATIOS DE PAIEMENTS D'INTÉRÊTS DES RÉSEAUX DE CÂBLODISTRIBUTION AYANT PLUS DE 1 000 ABONNÉS, QUÉBEC, ONTARIO ET CANADA, 1974-1983

Territoires / Années	Québec	Ontario	Canada
1974	25,4	50,9	38,6
1975	48,6	58,7	43,9
1976	134,3	52,5	49,1
1977	92,1	45,1	42,9
1978	141,7	36,2	43,5
1979	1 506,4	39,3	54,7
1980	4 907,8	54,0	64,0
1981	271,7	274,0	62,6
1982	437,5	693,7	225,8
1983	124,2	121,3	103,8

Source: Statistique Canada, catalogue n° 56-205, 1974-1983; compilation du ministère des Communications du Québec.

1. Ratio de paiements d'intérêts: $\frac{\text{Intérêts versés x 100}}{\text{Bénéfices nets avant impôt}}$

TABLEAU 22

ÉVOLUTION DES RATIOS D'AMORTISSEMENT[1] DES RÉSEAUX DE CÂBLODISTRIBUTION AYANT PLUS DE 1 000 ABONNÉS, QUÉBEC, ONTARIO ET CANADA, 1974-1983

Territoires / Années	Québec	Ontario	Canada
1974	100,5	116,2	94,8
1975	155,8	132,6	104,0
1976	250,6	115,9	110,3
1977	161,6	97,8	94,8
1978	209,5	87,8	92,8
1979	244,8	88,8	112,5
1980	7 062,1	107,4	119,7
1981	343,7	227,5	185,4
1982	447,5	461,3	197,6
1983	183,7	126,1	126,1

Source: Statistique Canada, catalogue n° 56-205, 1974-1983; compilation du ministère des Communications du Québec.

1. Ratio d'amortissement: $\frac{\text{Amortissement x 100}}{\text{Bénéfices nets avant impôt}}$

TABLEAU 23

ÉVOLUTION DES BÉNÉFICES NETS PAR ABONNÉ DES RÉSEAUX DE CÂBLODISTRIBUTION AYANT PLUS DE 1 000 ABONNÉS, QUÉBEC, ONTARIO ET CANADA, 1974-1983

Années \ Territoires	Québec	Ontario	Canada
1974	5,96	4,28	5,59
1975	4,43	4,14	5,58
1976	1,78	6,22	5,80
1977	4,33	7,56	7,25
1978	3,88	8,45	7,43
1979	-0,80	7,71	6,16
1980	0,81	6,23	6,36
1981	-3,24	1,28	3,82
1982	3,17	1,05	3,65
1983	6,70	5,77	6,61

Source: Statistique Canada, catalogue n° 56-205, 1974-1983; compilation du ministère des Communications du Québec.

6.7 Valeur ajoutée

La valeur ajoutée constitue la production des entreprises. Elle se définit comme étant la valeur que les entreprises ajoutent aux matières premières ou produits semi-finis qu'elles achètent. Celle-ci s'obtient par l'addition des rémunérations accordées aux facteurs de production. Cette valeur ajoutée calculée pour les réseaux de câblodistribution est la somme des salaires, cachets, commissions, amortissements, intérêts, redressements et des bénéfices avant impôts réalisés durant une année.

Au cours de la dernière décennie, la valeur ajoutée des réseaux québécois a été inférieure à celle des réseaux ontariens. En 1974, celles-ci composaient respectivement 18,7 % et 46,6 % de la valeur ajoutée canadienne, soit un écart de 27,9 points. En 1983, cet écart était réduit à 14,3 points de sorte que la valeur ajoutée des réseaux québécois et ontariens comptent pour 23,2 points et 37,5 points de la valeur ajoutée totale. Le resserrement de cet écart entre les deux provinces proviendrait de l'expansion rapide des réseaux implantés dans les provinces autres que l'Ontario. De fait, l'industrie de la câblodistribution en Ontario a atteint une certaine maturité durant les années 1970 d'où évolution moins rapide de la production des réseaux.

Le tableau 24 reflète d'ailleurs cette évolution plus lente de la valeur ajoutée des réseaux ontariens. En effet, celle-ci atteint un niveau annuel moyen de 12,8 % comparativement à 18,5 % et 15,4 % pour les réseaux du Québec et de l'ensemble canadien.

6.8 Analyse financière des réseaux de câblodistribution

Six ratios furent retenus pour évaluer la performance des réseaux de câblodistribution. Ces ratios sont définis à la partie inférieure des tableaux 25 à 30.

TABLEAU 24

ÉVOLUTION DE LA VALEUR AJOUTÉE[1] DES RÉSEAUX DE CÂBLODISTRIBUTION AYANT PLUS DE 1 000 ABONNÉS, QUÉBEC, ONTARIO ET CANADA, 1974-1983

Territoires	Québec		Ontario		Canada	
Années	VA[1] (000'$)	Croissance %	VA[1] (000'$)	Croissance %	VA[1] (000'$)	Croissance %
1974	18 507		46 002		98 809	
		16,7		20,2		19,7
1975	21 603		55 302		118 277	
		26,3		24,1		23,4
1976	27 274		68 651		145 981	
		32,5		8,0		17,3
1977	36 144		74 151		171 204	
		12,6		10,5		13,8
1978	40 693		81 936		194 819	
		6,3		10,3		11,3
1979	43 252		90 341		216 930	
		13,5		6,5		11,7
1980	49 095		96 243		242 300	
		7,5		9,0		11,1
1981	52 754		104 888		269 188	
		29,6		14,3		16,4
1982	68 394		119 894		313 401	
		21,6		12,1		14,2
1983	83 136		134 367		357 271	
Croissance annuelle moyenne		18,5		12,8		15,4

Source: Statistique Canada, catalogue no 56-205, 1974-1983; compilation du ministère des Communications du Québec, novembre 1984.

1. Valeur ajoutée: somme des salaires, cachets, commissions, amortissements, intérêts, redressements et bénéfices avant impôt.

6.8.1 Ratio d'équilibre: coefficients de liquidité

Durant la période étudiée, les coefficients de liquidité des réseaux québécois, ontariens et canadiens ont été relativement semblables. Par contre, ils ont été constamment inférieurs à ceux du secteur des communications (voir tableau 25). Les réseaux de câblodistribution seraient donc moins "liquides" c'est-à-dire disposent de moins de ressources financières que les autres entreprises du secteur des communications pour faire face à leurs obligations courantes.

Il y aurait donc une certaine insuffisance de fonds de roulement chez les réseaux de câblodistribution[42]. Cependant, celle-ci n'empêcherait pas les réseaux de défrayer leurs dettes à court terme, l'écart entre leurs coefficients et ceux du secteur n'étant pas trop élevé.

6.8.2 Ratios financiers: coefficients d'endettement

Les coefficients d'endettement tels que définis par les rapports dettes à long terme sur l'avoir des actionnaires montrent que les réseaux de câblodistribution canadiens sont plus lourdement endettés que les autres entreprises intégrées au secteur des communications. Depuis 1977, cet endettement s'est particulièrement accentué au Québec où les ratios calculés surpassent 175. Les créanciers ont donc investi davantage que les propriétaires et assument ainsi une plus grande partie des risques. Ces derniers cependant sont minimisés par le fait que les réseaux de câblodistribution disposent de revenus assurés provenant des abonnés captifs qu'ils desservent.

L'étude de la deuxième série de coefficients exprimés par les rapports du passif total/actif total démontrent que l'endettement des réseaux québécois a progressé rapidement[43]. De 1974 à 1983, ceux-ci sont passés de 55,4 à

---

42. Notons que dans bien des cas, cette insuffisance est due à une sous-capitalisation initiale ou à une insuffisance de mise de fonds lors du démarrage des entreprises.

43. Les hauts ratios intérêts/bénéfices avant impôt avaient déjà laissé entrevoir cette situation, (voir section 6.6).

79,0. Au cours de la période 1977 à 1982, leurs coefficients d'endettement sont d'ailleurs supérieurs à ceux des réseaux ontariens et canadiens.

Bref, les réseaux de câblodistribution et particulièrement ceux du Québec se sont endettés au cours de la dernière décennie de sorte que le financement des projets futurs par emprunts externes ne s'effectuera qu'au prix de taux d'intérêt plus élevés ce qui assombrira leurs perspectives de profits.

6.8.3 Ratios de gestion: taux de rotation des immobilisations

Ces ratios mesurent l'efficacité avec laquelle les réseaux de câblodistribution utilisent leurs immobilisations. D'après le tableau 28, les réseaux de l'Ontario et du Canada ont utilisé davantage leur capacité de production que ceux du Québec. Cependant, l'ensemble de ces ratios sont demeurés à un niveau trop bas de sorte que les rendements retirés des réseaux fonctionnant en deçà de leur capacité de production sont moins grands.

Comme les réseaux québécois canadiens et dans une moindre mesure ontariens ont été caractérisés par une phase de croissance rapide, peut-être s'agit-il là d'un phénomène temporaire?

6.8.4 Ratios de rentabilité

- Taux de rendement sur le capital investi
- Taux de rendement sur l'avoir des actionnaires

Les taux de rendement sur le capital investi mesure l'efficacité de la gestion de l'actif par les câblodistributeurs. Selon le tableau 29, les rendements des réseaux de câblodistribution depuis 1974 ont diminué de façon irrégulière pour atteindre un niveau faible et ce, particulièrement au Québec. Il y aurait donc une certaine partie de l'actif qui pourrait être mieux utilisée ou investie. Cependant, les gestionnaires des réseaux sont limités dans leurs manoeuvres par un endettement croissant et un fond de roulement peu élevé.

La seconde série des ratios de rentabilité, soit les taux de rendement de la valeur nette, indiquent que les rendements obtenus des fonds souscrits par les actionnaires ont été instables au Québec. De plus, la plupart de ces taux de rendement sont d'ailleurs inférieurs à ceux de l'Ontario, du Canada et de l'ensemble des entreprises rattachées au secteur des communications (voir tableau 30). Ces ratios calculés sur dix ans atteignent en moyenne 9,1 % dans les réseaux québécois comparativement à 18,6 % et 17,8 % pour les réseaux ontariens et canadiens.

Bref, la rentabilité des réseaux de câblodistribution québécois, ontariens et canadiens s'est détériorée depuis 1977. Au Québec cependant les rendements sont davantage instables et ont atteint un niveau inférieur à 10 % au cours de cinq des dix dernières années, niveau considéré comme désirable pour assurer des dividendes en plus des fonds requis pour la croissance future de l'entreprise.

6.8.5 Conclusion sur les ratios

Les réseaux de câblodistribution sont caractérisés par des coefficients de fonds de roulement inférieurs à ceux du secteur des communications. Cette situation n'empêcherait pas les câblodistributeurs de rencontrer leurs obligations courantes.

Également, les réseaux de câblodistribution canadiens n'utilisent qu'une partie de leur capacité de production d'où des rendements moins élevés. Peut-être s'agit-il d'un phénomène temporaire résultant de la phase d'expansion rapide des réseaux de câblodistribution?

Au cours de la dernière décennie, les firmes de télédistribution et particulièrement celles du Québec se sont rapidement endettées pour financer leurs dépenses d'immobilisations ce qui a provoqué une diminution des taux de rendement. Cependant, les perspectives de profits à long terme par suite de ces investissements devraient être meilleurs surtout si les réseaux exploitent davantage leur marché potentiel.

6.9 Résumé

Les recettes totales des réseaux québécois de câblodistribution atteignaient 116,8 M$ en 1983. Les revenus d'abonnements constituent la principale source de revenus des câblodistributeurs.

Suite à une augmentation rapide d'un nombre d'abonnements depuis dix ans, la croissance des recettes d'exploitation des réseaux québécois a été plus accélérée que celle des réseaux ontariens et canadiens.

Les tarifs chargés par les réseaux québécois sont plus élevés que ceux des réseaux ontariens et canadiens. Ces tarifs constituent un autre facteur contribuant à la croissance accélérée des recettes d'exploitation des réseaux québécois.

Dans l'industrie de la câblodistribution du Québec, la concentration s'exerce également au niveau des recettes. En effet, les cinq plus grandes entreprises engouffrent 76 % des recettes d'exploitation.

Comme le Québec a effectué un certain rattrapage quant à l'expansion de ses infrastructures en câblodistribution, les dépenses d'exploitation des réseaux ont connu une croissance plus rapide que celles de leurs homologues ontariens.

Les salaires versés aux travailleurs ont absorbé 40 % à 55 % des dépenses d'exploitation des réseaux québécois, ontariens et canadiens durant la dernière décade.

Les bénéfices nets des réseaux de câblodistribution québécois ont évolué de façon erratique. Les dépenses d'immobilisations effectuées par les câblodistributeurs et les paiements d'intérêts qui suivirent ont grandement réduit les profits nets. Dans les autres provinces du Canada, la même situation prévalait mais à un degré moins accentué.

Conséquemment à l'expansion soutenue des infrastructures de câblodistribution, la croissance de la valeur ajoutée des réseaux québécois a surpassé celle des réseaux ontariens, soit 20,0 % c. 16,4 %.

TABLEAU 25

ÉVOLUTION DES COEFFICIENTS DE FONDS DE ROULEMENT[1] DES RÉSEAUX DE CÂBLODISTRIBUTION AYANT PLUS DE 1 000 ABONNÉS, QUÉBEC, ONTARIO ET CANADA, 1974-1983

Territoires / Années	Québec	Ontario	Canada	Secteur des communications*
1974	0,52	0,30	0,39	1,1
1975	0,53	0,34	0,43	1,2
1976	0,36	0,39	0,15	1,0
1977	0,31	0,27	0,27	0,9
1978	0,38	0,30	0,30	1,1
1979	0,50	0,55	0,34	1,1
1980	0,35	0,46	0,42	1,0
1981	0,41	0,46	0,42	0,9
1982	0,35	0,37	0,34	nd[2]
1983	0,45	0,59	0,54	nd[2]

Sources: *Statistique Canada, catalogue n° 61-205, 1974-1981
Statistique Canada, catalogue n° 56-205, 1974-1983;
compilation du ministère des Communications du Québec.

1. Coefficient de fonds de roulement = $\frac{\text{disponibilités à court terme}}{\text{exigibilités à court terme}}$
2. Non disponible

TABLEAU 26

ÉVOLUTION DES COEFFICIENTS D'ENDETTEMENT[1] DES RÉSEAUX DE CÂBLODISTRIBUTION AYANT PLUS DE 1 000 ABONNÉS, QUÉBEC, ONTARIO ET CANADA, 1974-1983

Territoires / Années	Québec	Ontario	Canada	Secteur des communications*
1974	48,1	183,1	119,7	99,3
1975	87,6	170,4	117,1	100,2
1976	130,2	160,7	131,2	94,9
1977	176,8	108,9	121,3	98,5
1978	260,9	109,9	130,4	104,6
1979	229,6	109,5	127,3	93,4
1980	294,0	74,6	103,6	94,1
1981	438,3	200,1	210,5	92,0
1982	240,4	66,3	124,4	nd[2]
1983	219,7	340,0	230,2	nd[2]

Source: *Statistique Canada, catalogue no 61-207, 1974-1981
Statistique Canada, catalogue no 56-205, 1974-83, compilation du ministère des Communications du Québec

1. Coefficient d'endettement = $\frac{\text{dettes à long terme X 100}}{\text{avoir des actionnaires}}$

2. Non disponible

TABLEAU 27

ÉVOLUTION DES COEFFICIENTS D'ENDETTEMENT[1] DES RÉSEAUX DE CÂBLODISTRIBUTION AYANT PLUS DE 1 000 ABONNÉS, QUÉBEC, ONTARIO ET CANADA, 1974-1983

Territoires / Années	Québec	Ontario	Canada
1974	55,4	76,2	69,9
1975	64,2	75,7	69,3
1976	71,8	73,5	72,2
1977	76,9	72,5	74,5
1978	84,0	71,3	75,6
1979	82,5	70,9	74,7
1980	85,8	72,6	74,6
1981	89,0	87,8	84,5
1982	82,0	75,7	77,2
1983	79,0	94,3	87,1

Source: Statistique Canada, catalogue no 56-205, 1974-1983; compilation du ministère des Communications du Québec.

1. Coefficient d'endettement = $\frac{\text{Passif total} \times 100}{\text{Actif total}}$

TABLEAU 28

ÉVOLUTION DES TAUX DE ROTATION DES IMMOBILISATIONS[1] DES RÉSEAUX DE CÂBLODISTRIBUTION AYANT PLUS DE 1 000 ABONNÉS, QUÉBEC, ONTARIO ET CANADA, 1974-1983

Années \ Territoires	Québec	Ontario	Canada
1974	0,79	0,72	0,73
1975	0,77	0,80	0,79
1976	0,69	0,91	0,82
1977	0,68	0,91	0,85
1978	0,68	0,92	0,87
1979	0,67	0,98	0,89
1980	0,64	0,97	0,90
1981	0,68	0,72	0,85
1982	0,71	0,78	0,88
1983	0,79	1,01	0,91

Source: Statistique Canada, catalogue no 56-205, 1974-1983; compilation du ministère des Communications du Québec.

1. Taux de rotation d'immobilisation = $\frac{\text{Recettes totales (ventes)}}{\text{Immobilisations nettes}}$

TABLEAU 29

ÉVOLUTION DES TAUX DE RENDEMENT SUR LE CAPITAL INVESTI[1] DES RÉSEAUX DE CÂBLODISTRIBUTION AYANT PLUS DE 1 000 ABONNÉS, QUÉBEC, ONTARIO ET CANADA, 1974-1983

Territoires / Années	Québec	Ontario	Canada
1974	5,0	4,0	5,3
1975	3,5	3,7	5,0
1976	1,2	4,8	4,7
1977	2,6	5,6	5,7
1978	2,2	6,6	5,8
1979	-0,5	5,8	4,6
1980	0,5	3,5	4,1
1981	-1,8	0,6	2,3
1982	1,6	0,4	1,8
1983	2,9	3,0	3,1

Source: Statistique Canada, catalouge 56-205, 1974-1983; compilation du ministère des Communications du Québec.

1. Taux de rendement = $\frac{\text{Bénéfices nets après impôt x 100}}{\text{Total de l'actif}}$

TABLEAU 30

ÉVOLUTION DES TAUX DE RENDEMENT SUR LA VALEUR TANGIBLE[1]
DES RÉSEAUX DE CÂBLODISTRIBUTION AYANT PLUS DE 1 000 ABONNÉS,
QUÉBEC, ONTARIO ET CANADA, 1974-1983

Années \ Territoires	Québec	Ontario	Canada	Secteur des communications*
1974	11,2	16,9	17,5	7,8
1975	9,8	15,0	16,2	9,6
1976	4,3	18,1	16,8	8,5
1977	11,4	20,4	22,2	8,3
1978	13,9	22,9	23,7	9,2
1979	- 2,7	19,8	18,3	9,7
1980	3,3	12,9	15,9	9,2
1981	16,3	5,2	15,0	10,3
1982	9,1	1,8	7,9	nd[2]
1983	13,9	53,2	24,3	nd[2]

Sources: *Statistique Canada, catalogue no 61-207, 1974-1981
Statistique Canada, catalogue no 56-205, 1974-83; compilation du ministère des Communications du Québec.

1. Taux de rendement = $\frac{\text{bénéfices nets après impôt x 100}}{\text{avoir des actionnaires}}$
2. Non disponible

CHAPITRE 7 PERFORMANCE DES PETITS RÉSEAUX DE CÂBLODISTRIBUTION

Au chapitre précédent, l'analyse des comportements de l'industrie de la câblodistribution au cours de la dernière décennie concernait principalement les réseaux ayant plus de 1 000 abonnés, la plupart des données relatives aux petits réseaux (1 000 abonnés et moins) étant peu informatisées. En fait, les seules statistiques informatisées rattachées à ces réseaux ne sont disponibles que pour certains indicateurs de l'année 1982.

Vu le nombre élevé de petits réseaux au Québec et le fait que l'extension de la câblodistribution s'effectuera dans une certaine mesure par l'implantation de ce type de réseaux, nous nous proposons au cours de ce chapitre d'étudier leur performance pour l'année 1982[44]. Les variables disponibles retenues soient les recettes, les dépenses, les bénéfices d'exploitation, les bénéfices nets avant impôt et la valeur ajoutée seront étudiées par région administrative.

7.1 Évaluation et localisation

En 1982, 76 réseaux de câblodistribution comptant 1 000 abonnés et moins desservent les téléspectateurs des neuf régions administratives du Québec. De fait, ils représentent 50 % de l'ensemble des réseaux québécois. Malgré leur importance numérique, ceux-ci ne regroupent que 31 491 abonnés soit 3,2 % des abonnés au câble du Québec.

D'après le tableau 31, 42,6 % d'entre eux sont concentrés dans la région administrative de Québec. Les réseaux des régions de l'Estrie, de la Mauricie, de Montréal et du Saguenay - Lac Saint-Jean regroupent également 42,2 % des abonnés. Il reste donc un 15 % d'abonnés au câble disséminés à travers les quatre autres régions administratives.

---

44. Ce chapitre incluera donc tous les réseaux de câblodistribution qui, pris individuellement ont 1 000 abonnés et moins.

Mentionnons que les régions administratives de l'Outaouais, de la Côte-Nord et de l'Abitibi-Témiscamingue sont desservies par deux petits réseaux de câblodistribution chacune. Pour des fins de confidentialité, ces trois régions seront regroupées dans les sections ultérieures de ce chapitre.

7.2 Recettes d'exploitation

7.2.1 Vue d'ensemble

Selon le tableau 32, les recettes d'exploitation des réseaux de câblodistribution disposant de 1 000 abonnés et moins atteignent 2 700 000, soit 2,5 % des recettes totales de l'industrie de la câblodistribution du Québec. Comme les moyens et les grands réseaux, la plupart de leurs revenus proviennent d'abonnements directs. En effet, plus de 86 % des recettes des petits réseaux localisés dans les diverses régions administratives sont constituées de revenus venant d'abonnements directs[45].

Les réseaux de câblodistribution de la région de Québec ramassent à eux seuls près de la moitié des recettes d'exploitation. En fait, ils génèrent 43,4 % des revenus d'exploitation. Cette situation s'explique par le fait que cette région englobe un plus grand nombre de petits réseaux et par conséquent, regroupe un nombre important d'abonnés.

Les réseaux de câblodistribution de trois autres régions fournissent près de 35 % des recettes d'exploitation soient ceux de l'Estrie, du Saguenay - Lac Saint-Jean et de Montréal. Quant aux réseaux établis dans les cinq autres régions administratives, ceux-ci produisent 22 % des recettes d'exploitation.

7.2.2 Les recettes par abonné

Si l'on se réfère au tableau 33, les recettes par abonné des petits réseaux de câblodistribution varient entre 84,12 $ et 92,75 $ dans sept des neuf

45. Voir Annexe 2, tableau 9-B.

TABLEAU 31

RÉPARTITION DU NOMBRE D'ABONNÉS ET DU NOMBRE DE RÉSEAUX DE CÂBLODISTRIBUTION AYANT 1 000 ABONNÉS ET MOINS PAR RÉGION ADMINISTRATIVE, QUÉBEC, 1982

Abonnés/réseaux	Abonnés		Réseaux	
Régions	Nombre	%	Nombre	%
Bas Saint-Laurent-Gaspésie	1 719	5,5	5	6,6
Saguenay - Lac Saint-Jean	3 115	9,9	7	9,2
Québec	13 415	42,6	31	40,8
Mauricie	3 126	9,9	9	11,9
Estrie	3 960	12,6	11	14,5
Montréal	3 152	10,0	7	9,2
Outaouais, Côte-Nord et Abitibi-Témiscamingue	3 004	9,5	6	7,8
Sous-Total	31 491	100,0	76	100,0
Réseaux ayant plus de 1 000 abonnés	966 203	(96,8)	74	(49,3)
Total	997 694		150	

Source: Banque de données du ministère des Communications du Québec, novembre 1984; données brutes provenant de Statistique Canada.

TABLEAU 32

RÉPARTITION DES RECETTES, DÉPENSES, BÉNÉFICES D'EXPLOITATION ET DES MARGES BRUTES DE PROFITS DES RÉSEAUX AYANT 1 000 ABONNÉS ET MOINS PAR RÉGION ADMINISTRATIVE, QUÉBEC 1982

Recettes/dépenses Régions	Recettes d'exploitation	Dépenses d'exploitation	Bénéfices d'exploitation	Recettes d'exploitation	Dépenses d'exploitation	Bénéfices d'exploitation	Marges brutes
	($)			(%)			
Bas Saint-Laurent-Gaspésie	116 335	90 235	26 100	4,4	4,9	3,1	22,4
Saguenay - Lac Saint-Jean	292 269	222 918	69 351	11,0	12,2	8,3	23,7
Québec	1 157 004	764 563	392 441	43,4	41,9	46,8	33,9
Mauricie	198 038	86 056	111 982	7,4	4,7	13,4	56,5
Estrie	357 075	208 470	148 605	13,4	11,4	17,7	41,6
Montréal	265 149	244 589	20 560	10,0	13,4	2,5	7,8
Outaouais, Côte-Nord et Abitibi-Témiscamingue	278 648	209 842	68 806	10,4	11,5	8,2	24,7
Sous-Total	2 664 518	1 826 673	837 845	100,0	100,0	100,0	31,4
Réseaux ayant plus de 1 000 abonnés[1]	102 126 382	63 470 457	38 655 925	(97,5)	(97,2)	(97,9)	(37,8)
Total	104 790 900	65 297 130	39 493 770				

Source: Banque de données du ministère des Communications du Québec, novembre 1984; données brutes provenant de Statistique Canada.

1. Ces recettes, dépenses et bénéfices sont légèrement inférieurs à ceux inscrits au Tableau 14, puisqu'ici seuls les réseaux ayant individuellement plus de 1 000 abonnés sont considérés.

régions administratives du Québec. Cependant, les réseaux de la région Bas Saint-Laurent - Gaspésie et de la Mauricie ont des revenus inférieurs par abonné. Ceux-ci atteignent 67,67 $ et 63,35 $. Comme la plupart des recettes d'exploitation proviennent des revenus d'abonnements, nous pouvons conclure que les tarifs d'abonnements sont moins élevés dans ces deux régions.

7.3 Dépenses d'exploitation

7.3.1 Vue d'ensemble

Les dépenses d'exploitation des réseaux de câblodistribution disposant de 1 000 abonnés et moins égalent 1,8 M$. En fait, celles-ci représentent 2,8 % de l'ensemble des dépenses d'exploitation de l'industrie de la câblodistribution du Québec.

Les salaires accaparent une partie importante de ces dépenses. Ceux-ci comptent pour 31,2 % des dépenses d'exploitation alors que pour les réseaux ayant plus de 1 000 abonnés, cette proportion atteint 44 % en 1982. En général, les propriétaires des petits réseaux engagent moins de personnel voué à la production d'émissions et à la promotion d'où des coûts salariaux moins élevés.

Si l'on se réfère au tableau 32, c'est dans la région administrative de Québec que s'effectue une fraction importante des dépenses. Effectivement, celles-ci représentent 41,9 % des dépenses d'exploitation alors que celles réalisées par les réseaux situés dans les régions de Montréal, de l'Estrie et du Saguenay - Lac Saint-Jean totalisent 37 %.

TABLEAU 33

RECETTES PAR ABONNÉ DES RÉSEAUX DE CÂBLODISTRIBUTION AYANT 1 000 ABONNÉS ET MOINS SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES, QUÉBEC, 1982

Régions	Recettes par abonné ($)
Bas Saint-Laurent - Gaspésie	67,67
Saguenay - Lac Saint-Jean	93,82
Québec	86,25
Mauricie	63,35
Estrie	90,17
Montréal	84,12
Outaouais, Côte-Nord, Abitibi-Témiscamingue	92,75
Total	84,6

Source: Banque de données du ministère des Communications du Québec, novembre 1984; données brutes provenant de Statistique Canada.

* Ces recettes totales en 1982 sont légèrement plus élevées que celles écrites au tableau 16 puisqu'ici seuls les réseaux ayant individuellement plus de 1 000 abonnés sont considérés

7.3.2 Dépenses d'exploitation par catégories de services

Comme les réseaux ayant plus de 1 000 abonnés, les services techniques et administratifs des petits réseaux de câblodistribution absorbent la majorité des dépenses d'exploitation. Cependant, le phénomène est amplifié dans les petits réseaux où ces services engouffrent 96,7 % des dépenses c. 74,5 %. De fait, ce sont les proportions de dépenses allouées aux services techniques qui s'avèrent gonflées. Celles-ci atteignent 54,9 % comparativement à 37,8 % pour les réseaux de plus de 1 000 abonnés. Rien d'étonnant à cela puisque l'achat d'équipements de la part des petits réseaux représente toute proportion gardée, une fraction plus importante de leurs dépenses.

Cependant, le niveau des dépenses consacrées à l'administration est comparable à celui caractérisant les réseaux de plus de 1 000 abonnés. En général, celui-ci oscille entre 36 % et 45 %.

Les réseaux de câblodistribution de la région administrative Bas-Saint-Laurent-Gaspésie ont cependant une structure de dépenses distincte des autres réseaux. Dans cette région, les coûts administratifs représentent une fraction importante de leurs dépenses. En effet, ceux-ci constituent 70,3 % de leurs dépenses d'exploitation. Ici, l'interprétation de ces résultats s'avère difficile sinon hasardeuse car cette région est desservie par un nombre restreint de réseaux et une variation d'une catégorie de dépenses au cours d'une année peut affecter la configuration générale des réseaux d'une région administrative.

Bref, les dépenses d'exploitation des petits réseaux de câblodistribution se concentrent dans les services techniques et administratifs et tendent à se doter d'une structure de dépenses différente de celle caractérisant les réseaux ayant plus de 1 000 abonnés.

Notons que les petits réseaux de câblodistribution dépensent peu d'argent pour la production d'émissions et la promotion. D'après le tableau 34, moins de 4 % des dépenses sont allouées à ces catégories de services.

7.4 Bénéfices d'exploitation

En 1982, les petits réseaux de câblodistribution dans les diverses régions administratives réalisent des bénéfices. D'après le tableau 32, ceux-ci obtiennent des bénéfices d'exploitation variant entre 26 100 $ et 392 441 $. Aucun solde négatif n'est enregistré[46].

---

46. Si l'on désagrégeait les bénéfices des régions de l'Outaouais, de la Côte-Nord et de l'Abitibi-Témiscamingue, certain(s) solde(s) pourrait(ent) devenir négatif(s).

TABLEAU 34

RÉPARTITION PROCENTUELLE DES DÉPENSES D'EXPLOITATION DES RÉSEAUX DE CÂBLODISTRIBUTION AYANT 1 000 ABONNÉS ET MOINS SELON 4 CATÉGORIES DE SERVICES ET PAR RÉGION ADMINISTRATIVE, QUÉBEC, 1982

Réseaux / Catégories	Production d'émissions	Services techniques	Promotion	Administration	Total
Bas Saint-Laurent - Gaspésie	-	29,1	0,6	70,3	100,0
Saguenay - Lac Saint-Jean	6,2	46,9	1,9	45,0	100,0
Québec	2,6	56,3	1,1	40,0	100,0
Mauricie	0,5	61,2	0,6	37,7	100,0
Estrie	-	52,3	4,7	43,0	100,0
Montréal	-	68,2	0,8	31,0	100,0
Outaouais, Côte-Nord et Abitibi-Témiscamingue	-	54,0	1,1	44,9	100,0
Total	1,8	54,9	1,5	41,8	100,0

Source: Banque de données du ministère des Communications du Québec, novembre 1984; données brutes provenant de Statistique Canada.

Globalement, ces bénéfices atteignent 837 845 $ soit 2,1 % de l'ensemble des bénéfices d'exploitation du Québec. Près de la moitié d'entre eux sont réalisés par les réseaux de la région de Québec. Viennent ensuite les réseaux de l'Estrie et de la Mauricie qui génèrent 31 % des bénéfices d'exploitation. Les firmes situées dans les autres régions administratives contribuent pour 22,3 % des bénéfices d'exploitation.

Les réseaux de deux régions administratives semblent faire preuve d'une rentabilité accrue, soit ceux de la Mauricie et de l'Estrie. L'ensemble de ces réseaux ont une marge brute de profit supérieure à celle des réseaux des autres régions et à celle des réseaux de plus de 1 000 abonnés. Ceux-ci disposeraient donc d'une marge de manoeuvre intéressante pour assurer l'expansion ou la modernisation de leur établissement.

7.5 Bénéfices nets avant impôt

Ces bénéfices constituent le meilleur indice actuellement disponible pour évaluer la performance des petits réseaux de câblodistribution. D'après le tableau 35, 52 des 76 (68,4 %) petits réseaux réalisent des gains avant impôt. Les réseaux localisés dans les régions de la Mauricie et de l'Estrie s'avèrent particulièrement rentables. En effet, plus de 82 % d'entre eux font des profits nets avant impôt.

En fait, les bénéfices nets des réseaux de câblodistribution atteignent 180 412 $. Selon le tableau 36, les bénéfices par région administrative varient entre 1 882 $ et 135 332 $. Ceux-ci néanmoins sont concentrés dans trois régions: Québec, l'Estrie et la Mauricie. Les réseaux de la région de Québec enregistrent 41,8 % des profits nets avant impôt comparativement à 47,5 % pour ceux de l'Estrie et la Mauricie.

Cependant, les réseaux de deux régions administratives ont un solde déficitaire, soient ceux de la région de Montréal et du Saguenay - Lac Saint-Jean. Comme ils sont caractérisés par des taux de pénétration moyens et des tarifs moyens relativement semblables à ceux des autres régions

TABLEAU 35

NOMBRE DE RÉSEAUX DE CÂBLODISTRIBUTION AYANT 1 000 ABONNÉS ET MOINS RÉALISANT DES DÉFICITS ET DES PROFITS[1] PAR TAILLE DE RÉSEAUX ET SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES, QUÉBEC, 1982

Régions	Nombre de réseaux	Réseaux avec déficits	Réseaux avec profits	Totaux
Bas Saint-Laurent - Gaspésie		2	3	5
Saguenay - Lac-Saint-Jean		3	4	7
Québec		12	19	31
Mauricie		1	8	9
Estrie		2	9	11
Montréal		2	5	7
Outaouais, Côte-Nord et Abitibi-Témiscamingue		2	4	6
Total		24	52	76

Source: Banque de données du ministère des Communications du Québec, novembre 1984; données brutes provenant de Statistique Canada.

1. Ceux-ci sont établis à partir des bénéfices nets avant impôt.

administratives, il est fort probable que ces réseaux aient accompli des dépenses d'immobilisations importantes d'où paiements d'intérêts et provisions pour amortissements élevés.

L'étude des ratios intérêts/bénéfices d'exploitation et amortissement/bénéfices d'exploitation confirmeraient l'existence de tels investissements effectués par ces réseaux et ce, particulièrement pour la région de Montréal. Selon le tableau 37, les premiers ratios atteignent 193,2 et 62,6 pour les régions de Montréal et du Saguenay - Lac Saint-Jean alors que les seconds ratios équivalent à 437,4 et 69,5. Également le haut ratio d'amortissement/bénéfices d'exploitation observé pour les régions d'Outaouais, de la Côte-Nord et de l'Abitibi-Témiscamingue laisse supposer que certains de ces réseaux ont accompli des dépenses d'immobilisation importantes.

Par ailleurs, les ratios totaux de financement calculés pour les petits réseaux indiquent que la plupart d'entre eux ont réalisé des efforts d'investissement en infrastructure au cours des dernières années.

En 1982, plus de 82 % des bénéfices d'exploitation sont drainés en versement d'intérêts et récupération des investissements.

7.6 Valeur ajoutée

La valeur ajoutée ou production réelle des 76 réseaux de câblodistribution ayant 1 000 abonnés et moins égale 1,4 M$ en 1982, soit 2 % de la valeur ajoutée totale de l'ensemble des réseaux du Québec. D'après le tableau 38, les 3/4 de cette valeur ajoutée proviennent des réseaux desservant les régions administratives de Québec, l'Estrie et Saguenay - Lac Saint-Jean.

La concentration de la masse salariale distribuée par les réseaux de ces régions expliquerait cette forte valeur ajoutée. En fait, 77,8 % des salaires versés viennent des réseaux de ces régions. Notons que la masse salariale de l'ensemble des petits réseaux de câblodistribution constitue 45 % de la valeur ajoutée.

TABLEAU 36

RÉPARTITION DES BÉNÉFICES NETS AVANT IMPÔT ET AUTRES CARACTÉRISTIQUES DES RÉSEAUX DE CÂBLODISTRIBUTION AYANT 1 000 ABONNÉS ET MOINS PAR RÉGION ADMINISTRATIVE, QUÉBEC, 1982

Bénéfices/Tarifs Régions	Bénéfices nets $	Tarifs moyens $	Taux de pénétration %
Bas Saint-Laurent - Gaspésie	14 833	5,00	98,0
Saguenay - Lac Saint-Jean	- 11 656	6,50	93,3
Québec	135 332	6,40	89,7
Mauricie	70 670	4,83	81,0
Estrie	82 954	7,46	89,0
Montréal	-113 603	6,34	88,1
Outaouais, Côte-Nord et Abitibi-Témiscamingue	1 882	7,07	92,0
Total	180 412	6,63	89,3

Source: Banque de données du ministère des Communications du Québec, novembre 1984; données brutes provenant de Statistique Canada.

TABLEAU 37

RÉPARTITION DES RATIOS DE FINANCEMENT DES RÉSEAUX DE CÂBLODISTRIBUTION AYANT 1 000 ABONNÉS ET MOINS PAR RÉGION ADMINISTRATIVE, QUÉBEC, 1982

Ratios	Intérêts	Amortissements
Régions	Bénéfices d'exploitation	Bénéfices d'exploitation
Bas Saint-Laurent - Gaspésie	3,2	39,95
Saguenay - Lac Saint-Jean	62,6	69,57
Québec	22,3	46,56
Mauricie	5,0	33,85
Estrie	10,9	35,98
Montréal	193,21	437,44
Outaouais, Côte-Nord, Abitibi-Témiscamingue	36,28	257,35
Total	26,03	56,07

Source: Banque de données du ministère des Communications du Québec, novembre 1984; données brutes provenant de Statistique Canada.

TABLEAU 38

RÉPARTITION DES SALAIRES ET DE LA VALEUR AJOUTÉE DES RÉSEAUX DE CÂBLODISTRIBUTION AYANT 1 000 ABONNÉS ET MOINS PAR RÉGION ADMINISTRATIVE, QUÉBEC, 1982

Salaires/v. ajoutée	Salaires		Valeur ajoutée[2]	
Régions	$	%	$	%
Bas Saint-Laurent - Gaspésie	6 920	1,2	33 020	2,3
Saguenay - Lac Saint-Jean	97 508	17,1	166 859	11,9
Québec	278 694	48,9	671 134	47,4
Mauricie	24 442	4,3	136 424	9,6
Estrie	66 971	11,8	224 403	15,9
Montréal	83 190	14,6	102 443	7,2
Outaouais, Côte-Nord et Abitibi-Témiscamingue	12 124	2,1	80 930	5,7
Sous-total	569 849	100,0	1 415 213	100,0
Réseaux ayant plus de 1 000 abonnés[1]	28 129 119	(98,0)	66 714 027	(98,0)
Total	28 698 968		68 129 240	

Source: Banque de données du ministère des Communications du Québec, novembre 1984; données brutes provenant de Statistique Canada.

1. Les salaires et la valeur ajoutée sont légèrement inférieurs à ceux inscrits aux tableaux 24 et 41 puisque seuls les réseaux ayant individuellement plus de 1000 abonnées sont considérés.
2. Valeur ajoutée: somme des salaires, cachets, amortissements, intérêts, redressements et bénéfices avant impôt.

7.7 Résumé

76 des 150 réseaux de câblodistribution québécois ont 1 000 abonnés et moins. Près de 43 % d'entre eux sont implantés dans la région administrative de Québec.

Les 76 réseaux de câblodistribution rejoignent 31 491 abonnés soit 3,[illegible] % des abonnés au câble du Québec.

Les recettes d'exploitation de ces réseaux atteignent 2,7 MS ce qui représente 2,5 % de l'ensemble des recettes d'exploitation générées par tous les réseaux de câblodistribution québécois.

Les dépenses des petits réseaux de câblodistribution se concentrent principalement dans les services techniques et administratifs. Peu d'argent est consacré à la production d'émissions et à la promotion.

Les marges brutes de profits laissent présager que les petits réseaux de câblodistribution des régions de l'Estrie et de la Mauricie sont les plus rentables.

En 1982, 52 des 76 réseaux de câblodistribution réalisaient des bénéfices avant impôt. Globalement, ceux-ci atteignent 180 412 $. Les réseaux des régions administratives de Québec, de l'Estrie et de la Mauricie génèrent 89 % des profits.

Les ratios "intérêts/bénéfices d'exploitation" et "amortissement/bénéfices d'exploitation" indiquent que les réseaux ayant 1 000 abonnés et moins ont accompli des dépenses d'immobilisation importantes au cours des dernières années. De fait, les versements en intérêts et les provisions pour la récupération des investissements drainent 82 % des bénéfices d'exploitation.

La valeur ajoutée des 76 réseaux de câblodistribution totalise 1,4 MS, les 3/4 de celle-ci provenant des réseaux de Québec, de l'Estrie et du Saguenay - Lac Saint-Jean.

CHAPITRE 8 FACTEURS DE PRODUCTION

Ce chapitre porte sur l'étude des facteurs de production. Plus particulièrement, différentes caractéristiques relatives à l'emploi, aux salaires, aux immobilisations et aux investissements seront analysées.

8.1 La main-d'oeuvre

En 1983, les réseaux de câblodistribution québécois emploient en moyenne 1 415 travailleurs par semaine comparativement à 841 en 1974, soit une croissance annuelle moyenne de 6,7 %. En Ontario, cette croissance a été plus lente, celle-ci atteignant 4,3 %. Cette augmentation plus accélérée de la main-d'oeuvre employée par les réseaux québécois provient de l'expansion rapide des infrastructures et du nombre d'abonnés au câble.

Malgré cette croissance plus rapide des réseaux québécois, leurs effectifs ont été constamment inférieurs à ceux enregistrés par les réseaux ontariens. En fait, le nombre de travailleurs moyens employés par les réseaux ontariens surpassait de 32 % à 46 % celui des réseaux québécois.

Par rapport à l'ensemble canadien, les effectifs québécois représentent approximativement 24 % des travailleurs de l'industrie de la câblodistribution canadienne durant la période étudiée. Pour leur part, les employés des réseaux ontariens constituent depuis 1976 environ 40 % de la main-d'oeuvre totale.

L'examen plus approfondi du tableau 39 nous indique que l'évolution de l'emploi au Québec a subi une brisure en 1979-1980. En effet, le nombre de travailleurs-semaines a diminué de 1 495 à 1 178 pour ensuite reprendre sa croissance durant les années subséquentes. Cette perturbation enregistrée en 1980 résulte peut-être d'une meilleure gestion des dirigeants des entreprises de câblodistribution, ces derniers ayant procédé à une rationnalisation de leurs effectifs. On remarquera d'ailleurs qu'en 1980, l'industrie de la

TABLEAU 39

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS HEBDOMADAIRES MOYENS CHEZ LES RÉSEAUX DE CÂBLODISTRIBUTION AYANT PLUS DE 1 000 ABONNÉS, QUÉBEC, ONTARIO ET CANADA, 1974-1983

Territoires	Québec		Ontario		Canada	
Années	Nombre	Croissance %	Nombre	Croissance %	Nombre	Croissance %
1974	841		1 716		3 561	
1975	959	14,0	1 901	10,8	3 963	11,3
1976	1 172	22,2	2 038	7,2	5 048	27,3
1977	1 375	16,5	2 024	- 0,6	4 838	- 4,2
1978	1 369	0,3	2 139	5,7	5 202	7,5
1979	1 495	9,2	2 224	4,0	5 569	7,1
1980	1 178	-21,2	2 221	- 0,1	5 396	- 3,1
1981	1 242	5,4	2 310	4,0	5 725	6,1
1982	1 313	5,7	2 381	3,1	5 885	2,8
1983	1 415	7,8	2 494	4,7	6 385	8,5
Croissance annuelle moyenne		6,7		4,3		7,0

Source: Statistique Canada, catalogue nº 56-205, 1974-1983.

câblodistribution ontarienne et canadienne semble également avoir procédé à un réaménagement de ses effectifs mais à un degré moins accentué qu'au Québec.

8.2 L'emploi par catégorie de services[47]

La main-d'oeuvre engagée par les réseaux de câblodistribution québécois se concentrent principalement dans les services techniques. De 1974 à 1982, la part de la main-d'oeuvre affectée à ces services se situe autour de 50 %.

Les services administratifs englobent également une portion importante de la main-d'oeuvre. Durant la période étudiée, ceux-ci ont occupé entre 28,2 % et 35 % des travailleurs de l'industrie de la câblodistribution.

Pour leur part, les services de promotion et de production se partagent le reste des effectifs. Sauf l'année 1978, la proportion de travailleurs affectés à la vente et à la promotion des services de câblodistribution n'a cessé de décroître depuis 1974. D'après le tableau 40, celle-ci est passée de 10,1 % à 4,9 %.

Par contre, les pourcentages de travailleurs engagés dans la production d'émissions ont augmenté de 7,9 % à 12,2 % de 1974 à 1979. Après cette date, ces pourcentages ont amorcé une diminution pour atteindre 8,8 % en 1982.

Bref, à l'exception des services de ventes et de promotion, la proportion de la main-d'oeuvre affectée aux diverses catégories de services est demeurée relativement stable au cours des dix dernières années.

---

47. Les données par catégorie d'emploi ne sont disponibles que pour le Québec. Cependant, les effectifs inscrits au tableau 39 sont légèrement supérieurs à ceux du tableau 38. Effectivement, le tableau 38 n'inclus que la main-d'oeuvre des réseaux ayant plus de 1 000 abonnés alors que le tableau 39 englobe la main-d'oeuvre de l'ensemble des réseaux de câblodistribution québécois.

8.3 La masse salariale

La masse salariale versée par les réseaux de câblodistribution du Québec a quintuplé en 10 ans. En effet, celle-ci est passée de 7,1 M$ à 35,9 M$. Ce sont principalement les employés des services techniques et administratifs qui se partagent une fraction importante de la masse salariale. D'après le graphique 7, les salariés de ces secteurs accaparent 63 % et 26 % de la masse salariale en 1983. En Ontario et au Canada, la main-d'oeuvre de ces secteurs recueille environ 54 % et 31 % des salaires.

Depuis 1974, la masse salariale versée par l'industrie de la câblodistribution québécoise s'est accrue à un rythme annuel moyen de 20,5 % comparativement à 15,1 % pour celle de l'industrie ontarienne. Cette augmentation accélérée caractérisant les réseaux québécois s'explique par une croissance plus rapide de la main-d'oeuvre embauchée par ces réseaux.

Cependant, l'ampleur des salaires payés par les réseaux de câblodistribution québécois a été moindre que ceux des réseaux ontariens. Cette situation s'avère très plausible puisque les réseaux ontariens étant de plus grands établissements, embauchent davantage de travailleurs.

Notons que la part de la masse salariale déboursée par les réseaux de câblodistribution québécois a oscillé autour de 25 % durant la dernière décennie. En fait, celle-ci représentait de 21 % à 28 % de la masse salariale versée par les réseaux canadiens. Cependant, la fraction des salaires distribués par les réseaux ontariens a régulièrement régressé depuis 1974, celle-ci diminuant de 46,4 % à 34,9 %. L'expansion des réseaux de câblodistribution dans les provinces autres que l'Ontario justifierait cette baisse procentuelle de la masse salariale par rapport à l'ensemble canadien.

8.4 Les salaires par employé

En général, l'évolution des salaires par employé a été sensiblement la même au Québec, en Ontario et au Canada. De 1974 à 1982, les rémunérations

TABLEAU 40

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS HEBDOMADAIRES MOYENS PAR CATÉGORIES DE SERVICES POUR L'ENSEMBLE DES RÉSEAUX DE CÂBLODISTRIBUTION DU QUÉBEC, 1974-1982[1]

Années / Services	1974		1975		1976		1977		1978		1979		1980		1981		1982	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Production	68	7,9	89	9,1	148	12,4	158	11,3	193	13,8	186	12,2	131	10,8	133	10,5	118	8,8
Services techniques	433	50,1	504	51,5	606	50,7	682	48,9	620	44,2	794	52,0	568	46,8	614	48,3	691	51,3
Promotion et ventes	87	10,1	84	8,6	103	8,6	117	8,4	128	9,1	111	7,3	70	5,8	74	5,8	66	4,9
Administration	276	31,9	301	30,8	338	28,3	437	31,4	462	32,9	436	28,5	445	36,7	449	35,4	472	35,0
Total	864	100,0	978	100,0	1 195	100,0	1 394	100,0	1 403	100,0	1 527	100,0	1 214	100,0	1 270	100,0	1 347	100,0

Source: Statistique Canada

1. Les données pour 1983 ne sont pas actuellement disponibles.

TABLEAU 41

ÉVOLUTION DE LA MASSE SALARIALE VERSÉE PAR LES RÉSEAUX DE CÂBLODISTRIBUTION AYANT PLUS DE 1 000 ABONNÉS, QUÉBEC, ONTARIO ET CANADA, 1974-1983

Territoires	Québec		Ontario		Canada	
Années	(000'$)	Croissance %	(000'$)	Croissance %	(000'$)	Croissance %
1974	7 139		14 837		31 957	
		35,4		29,9		31,2
1975	9 663		19 280		41 937	
		42,0		23,7		32,7
1976	13 718		23 858		55 635	
		21,6		10,6		16,1
1977	16 678		26 379		64 618	
		11,3		11,6		14,5
1978	18 566		29 456		74 015	
		12,2		13,8		17,0
1979	20 829		33 523		86 602	
		- 8,1		9,5		6,3
1980	19 133		36 694		92 018	
		22,5		13,9		17,7
1981	23 445		41 782		108 296	
		20,0		16,1		18,9
1982	28 129		48 507		128 802	
		27,9		8,9		15,1
1983	35 984		52 831		148 312	
Croissance annuelle moyenne		20,5		15,3		18,8

Source: Statistique Canada, catalogue 56-205, 1974-1983.

GRAPHIQUE 7

RÉPARTITION DES SALAIRES PAR CATÉGORIES DE SERVICES DES RÉSEAUX DE CÂBLODISTRIBUTION AYANT PLUS DE 1 000 ABONNÉS, QUÉBEC, ONTARIO ET CANADA, 1974-1983

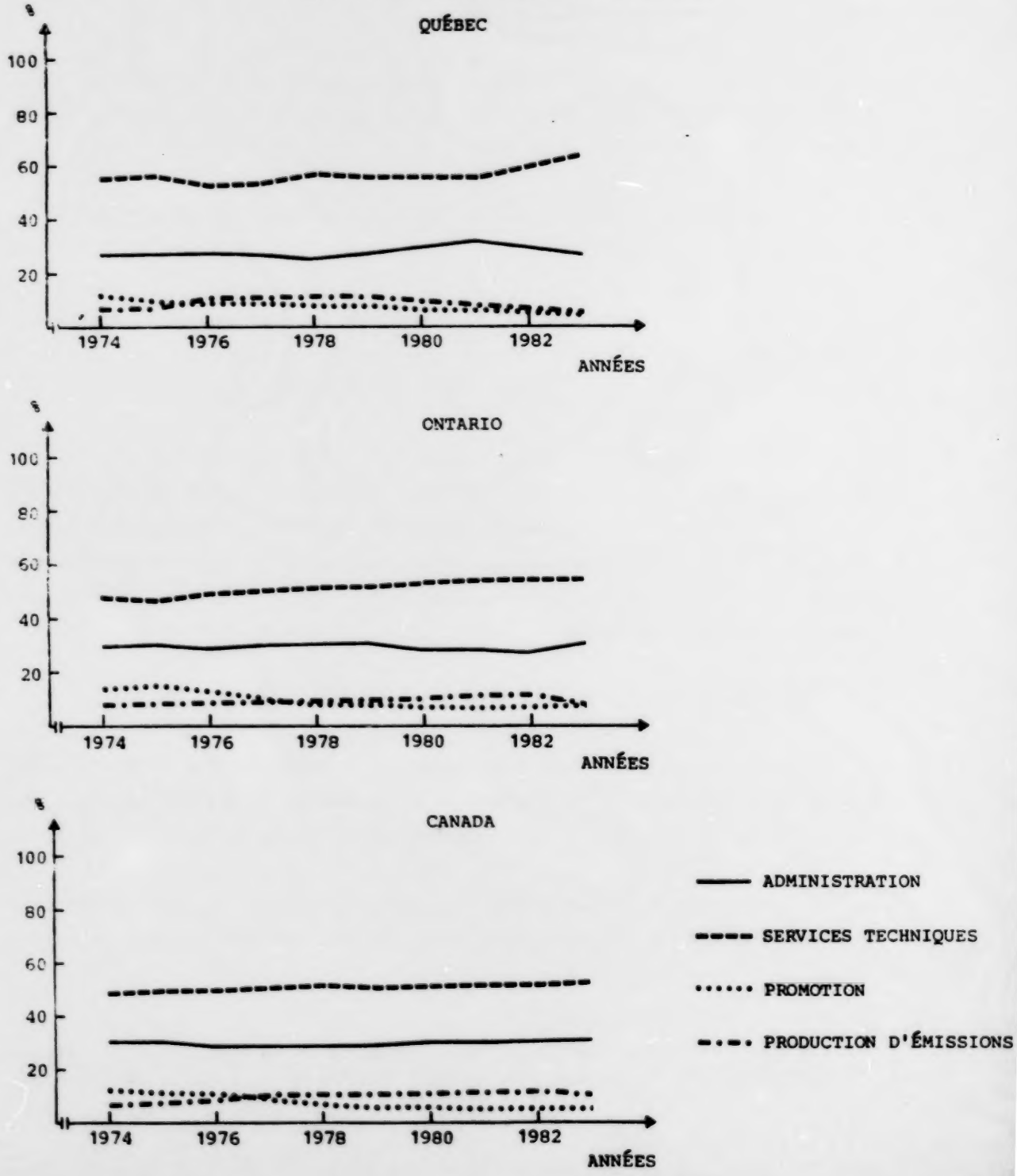

par employé ont augmenté de 8 944 $ à 21 885 $ (voir tableau 42). Même si l'industrie ontarienne comprend un nombre supérieur de firmes ayant plus de 1 000 abonnés que l'industrie de la câblodistribution québécoise, elle ne paie pas pour autant des salaires plus élevés à ses travailleurs. Deux hypothèses peuvent expliquer cette situation:

1° Une structure tarifaire plus élevée rapportant des revenus par abonné supérieurs permettrait aux réseaux québécois d'offrir des salaires comparables à ceux des réseaux ontariens.

2° La productivité des réseaux québécois aurait été aussi élevée que leur contrepartie ontarienne.

Remarquons que les rémunérations défrayées par les réseaux québécois au cours de la période 1974-1982 ont été très légèrement inférieures à la moyenne canadienne.

L'année 1983 se démarque de l'évolution antérieure. En effet, les salaires moyens payés par les réseaux québécois totalisent 25 430 $ comparativement à 21 183 $ et 23 228 $ pour l'Ontario et l'ensemble canadien. Remarquons d'ailleurs que la croissance de la masse salariale des réseaux québécois a été de 27,9 % de 1982 à 1983 comparativement à 8,9 % et 15,1 % pour les réseaux ontariens et canadiens.

8.5 La productivité

L'indice de productivité retenu par cette étude est la valeur ajoutée par employé. Celle-ci ne mesure pas la productivité du travail mais la productivité des réseaux de câblodistribution par le biais du facteur travail[48].

À l'exception de l'année 1983, la productivité des réseaux québécois a été inférieure à la moyenne nationale. D'après le tableau 43, la valeur

---

48. Alphonse, Gérard et Grandjean, Paul, Pratique de la gestion et d'analyse financière, 3e édition, Les Éditions d'Organisation, Paris, 1984, 848 p.

TABLEAU 42

ÉVOLUTION DES SALAIRES PAR EMPLOYÉ VERSÉS PAR LES RÉSEAUX DE CÂBLODISTRIBUTION AYANT PLUS DE 1 000 ABONNÉS, QUÉBEC, ONTARIO ET CANADA, 1974-1983

Territoires	Québec		Ontario		Canada	
Années	Salaires $	Croissance %	Salaires $	Croissance %	Salaires $	Croissance %
1974	8 489		8 646		8 974	
		18,7		17,3		17,9
1975	10 076		10 142		10 582	
		16,2		15,4		4,1
1976	11 705		11 707		11 021	
		3,6		11,3		21,2
1977	12 129		13 033		13 356	
		0,1		5,7		6,5
1978	12 183		13 771		14 228	
		14,3		9,5		9,3
1979	13 932		15 073		15 551	
		16,6		9,6		9,7
1980	16 242		16 521		17 053	
		16,2		9,5		10,8
1981	18 877		18 087		18 899	
		13,5		12,6		15,8
1982	21 423		20 373		21 885	
		18,7		4,0		6,1
1983	25 430		21 183		23 228	
Croissance annuelle moyenne		13,1		10,5		11,3

Source: Statistique Canada, catalogue nº 56-205, 1974-1983.

TABLEAU 43

ÉVOLUTION DE LA VALEUR AJOUTÉE PAR EMPLOYÉ[1] DES RÉSEAUX DE CÂBLODISTRIBUTION AYANT PLUS DE 1 000 ABONNÉS, QUÉBEC, ONTARIO ET CANADA, 1974-1983

Territoires	Québec		Ontario		Canada	
Années	VAE[1] $	Croissance %	VAE[1] $	Croissance %	VAE[1] $	Croissance %
1974	22 006		26 808		27 748	
1975	22 527	2,4	29 091	8,5	29 845	7,6
1976	23 271	3,3	33 685	15,8	28 919	- 3,1
1977	26 287	13,0	36 636	8,8	35 800	23,8
1978	29 725	13,1	38 306	4,6	37 449	4,6
1979	28 931	- 2,7	40 621	6,0	38 953	4,0
1980	41 677	44,1	41 664	2,6	44 905	15,3
1981	42 475	1,9	45 402	9,0	47 018	4,7
1982	52 090	22,6	50 354	10,9	53 254	13,3
1983	58 753	12,8	53 876	7,0	55 961	5,1
Croissance annuelle moyenne		12,3		7,1		8,4

Source: Statistique Canada, catalogue n° 56-205, 1974-1983; compilation du ministère des Communications du Québec.

1. Valeur ajoutée par employé: somme des salaires, cachets, commissions, intérêts, redressements et bénéfices avant impôt/nombre de travailleurs hebdomadaires moyens.

ajoutée par employé des réseaux québécois est passée de 22 006 $ à 58 753 $, soit une croissance annuelle moyenne de 12,3 %. Pendant la même période, la valeur ajoutée par employé des réseaux nationaux augmentait de 27 748 $ à 55 961 $ ce qui équivaut à une progression annuelle moyenne de 8,4 %. L'écart entre la productivité des réseaux québécois et celle des réseaux canadiens est donc réduit de 26 %.

En d'autres termes, les réseaux québécois ont comblé le fossé qui les séparait des réseaux canadiens au niveau de la productivité. Deux raisons peuvent principalement expliquer cette croissance rapide de la productivité des réseaux québécois:

1. Les investissements dans les immobilisations réalisés par ces réseaux se seraient accrus à un rythme plus rapide que ceux entrepris par les réseaux canadiens.

2. Les dirigeants des firmes québécoises auraient adopté de meilleures méthodes de gestion d'où utilisation plus efficace de leurs ressources et réduction importante de la main-d'oeuvre en 1980.

Ce rattrapage effectué au niveau de la productivité par les réseaux québécois s'est également accompli par rapport aux réseaux ontariens. De fait, l'évolution de la valeur ajoutée par employé des réseaux ontariens a été relativement semblable à celle des réseaux canadiens. On peut donc conclure que la productivité n'est pas l'élément explicatif qui a permis aux câblodistributeurs québécois d'offrir des salaires comparables à celui des câblodistributeurs ontariens (voir section précédente).

8.6 Les immobilisations brutes

Au cours de la période 1974-1983, la valeur des immobilisations brutes des réseaux de câblodistribution québécois est passée de 55,8 M$ à 269,4 M$. Ces immobilisations consistent principalement en des installations du système

de distribution (55,1 % - 61,3 %) et en des dispositifs et raccordements du câble aux logements des abonnés (23,7 % - 28,9 %). L'importance relative de ces deux catégories d'immobilisations s'est d'ailleurs accentuée au cours de la dernière décennie. Les autres composantes qui comptent pour moins de 15 % des immobilisations brutes sont les équipements de tête de ligne, le matériel et l'outillage d'essai, le matériel de pose de câble, les camions, les terrains, les bâtiments, les ordinateurs, l'ameublement, les améliorations locatives, etc.

Cependant, la valeur des immobilisations brutes québécoises est inférieure à celle des réseaux ontariens. Selon le tableau 44, ces dernières ont augmenté de 138,8 M$ à 381,2 M$. Ici encore, ce sont les installations du système de distribution et les dispositifs et raccordements du câble qui constituent plus de 85 % des immobilisations brutes. Néanmoins, la part relative de ces deux catégories d'immobilisations a amorcé une légère diminution depuis 1974.

Notons que la croissance des immobilisations brutes des réseaux de télédistribution québécois a été plus rapide que celle des réseaux de télédistribution ontariens et nationaux. De fait, celle-ci a atteint un rythme d'augmentation moyen de 19,3 % comparativement à 11,9 % et 15,6 %. Cette croissance accélérée a permis de réduire l'écart entre la valeur des immobilisations québécoises et ontariennes de 28,3 points à 10,4 points. Ainsi, les immobilisations brutes des réseaux québécois représentaient 19 % et 25 % des immobilisations canadiennes de câblodistribution en 1974 et 1983 comparativement à 47,3 % et 35,4 % dans les réseaux ontariens.

8.7 Les investissements bruts

La part des investissements bruts réalisés au cours des 10 dernières années par les réseaux de câblodistribution québécois a été inférieure à celle des réseaux ontariens. En effet, ces investissements ont varié entre 10,1 M$ et 40,4 M$ pour les réseaux québécois alors qu'ils oscillaient entre 28 M$ et 69 M$ dans les réseaux ontariens.

TABLEAU 44 (suite)

ÉVOLUTION DES IMMOBILISATIONS BRUTES DES RÉSEAUX DE CÂBLODISTRIBUTION AYANT PLUS DE 1 000 ABONNÉS, QUÉBEC, ONTARIO ET CANADA, 1974-1983

(000'$)

Années	Dispositif central	Systèmes de distribution	Dispositifs et raccordements	Matériel[1] et outillage	Autres	Total
			Canada			
1974	14 425	166 640	80 554	13 097	18 616	293 332
1975	16 471	194 301	97 696	17 111	23 225	348 804
1976	21 985	226 969	110 590	22 316	32 328	414 188
1977	28 550	259 217	129 186	27 154	38 328	482 435
1978	33 539	292 175	149 746	33 711	48 233	558 104
1979	35 218	332 039	168 836	39 218	56 915	632 226
1980	44 391	364 296	186 392	45 160	66 381	706 620
1981	51 120	432 072	219 848	51 515	85 954	840 509
1982	59 220	488 265	254 056	57 967	97 112	956 620
1983	67 323	539 087	285 941	61 674	123 740	1 077 765

Source: Statistique Canada, catalogue n° 56-205, 1974-1983

1. Incluant le matériel de pose de câble.

Cependant, comme nous l'avions déjà anticipé aux sections 6.6 et 8.5, la croissance des investissements a été plus rapide au Québec qu'en Ontario et au Canada. Effectivement, les investissements bruts des réseaux se sont accrus à un rythme annuel moyen de 20 % comparativement à 7,7 % et 12,2 % pour les réseaux ontariens et canadiens.

Cette croissance rapide des investissements a permis d'accroître la part des réseaux de câblodistribution québécois dans les investissements effectués par l'industrie canadienne de la câblodistribution. En fait, ces investissements québécois constituent 28,7 % des investissements totaux en 1983 comparativement à 18,1 % en 1974. Par contre, les investissements des réseaux ontariens par rapport à l'ensemble canadien sont passés de 53,4 % à 31,4 %.

De fait, la croissance accélérée des investissements des réseaux de câblodistribution québécois a contribué à relever leur productivité au même niveau que celle des réseaux ontariens et canadiens.

Si l'on se réfère au tableau 45, les investissements bruts ont diminué pendant trois des dix années et ce, tant au Québec qu'en Ontario. Durant ces années néanmoins, ils ne sont pas descendus à un niveau inférieur à 21 M$ au Québec et à 31 M$ en Ontario.

8.8 Résumé

L'emploi dans l'industrie de la câblodistribution québécoise s'est accru à un rythme annuel moyen de 6,7 % de sorte qu'en 1983, 1 415 travailleurs oeuvrent dans cette industrie.

Les travailleurs de cette industrie sont principalement affectés aux services techniques et administratifs.

En dépit d'une productivité moindre observée de 1974 à 1982, les salaires versés par les câblodistributeurs québécois sont comparables à ceux des câblodistributeurs ontariens. Une structure tarifaire plus élevée dans les réseaux québécois expliquerait cette situation.

TABLEAU 45

ÉVOLUTION DES INVESTISSEMENTS BRUTS RÉALISÉS PAR LES RÉSEAUX DE CÂBLODISTRIBUTION AYANT PLUS DE 1 000 ABONNÉS, QUÉBEC, ONTARIO ET CANADA, 1974-1983

Territoires	Québec		Ontario		Canada	
Années	(000 000'$)	Croissance %	(000 000'$)	Croissance %	(000 000'$)	Croissance %
1974	10,1		29,7		55,6	
		18,8		-10,8		0,9
1975	12,0		26,5		55,1	
		75,8		- 4,5		27,0
1976	21,1		25,3		70,0	
		10,4		10,7		6,9
1977	23,3		28,0		74,8	
		- 6,0		15,4		8,8
1978	21,9		32,3		81,4	
		65,3		- 2,8		21,5
1979	36,2		31,4		98,9	
		-17,4		24,5		5,5
1980	29,9		39,1		104,3	
		24,7		76,5		41,7
1981	37,3		69,0		147,8	
		- 3,5		-24,2		-16,0
1982	36,0		52,3		124,2	
		12,2		-15,5		13,2
1983	40,4		44,2		140,6	
Croissance annuelle moyenne		20,0		7,7		12,2

Source: Statistique Canada, catalogue nº 56-205, 1974-1983.

Suite à une croissance plus rapide des investissements et possiblement à une gestion plus efficace des ressources humaines, la productivité des réseaux québécois a finalement rejoint et dépassé celle des réseaux nationaux et ontariens en 1983.

CHAPITRE 9 IMPACTS ÉCONOMIQUES DES DÉPENSES EN CÂBLODISTRIBUTION

Ce chapitre sera consacré à l'étude des impacts économiques qu'entraîne une dépense de 10 M$ de la part des réseaux de câblodistribution sur la structure des achats ainsi que sur des indicateurs tel que la main-d'oeuvre, la valeur ajoutée et les recettes gouvernementales. Ces impacts ont été évalués à partir du modèle intersectoriel utilisé par le BSQ.

9.1 Structure des achats

Pour une dépense de 10 M$ des réseaux de câblodistribution, 5,8 M$ vont à l'achat de biens et services alors que 4,2 M$ sont réservés pour la rémunération des facteurs de production. D'après le tableau 46, près de 50 % des achats consistent en des équipements de radiodiffusion et de télévision, des services téléphoniques, des services d'électricité ainsi que des frais de location et de gestion d'immeubles. Les autres biens absorbent moins de 5 % des achats chacun.

Précisons que 34,6 % de cette dépense se concentrent dans le groupe des communications (radiodiffusion et télévision, services téléphoniques, services télégraphiques et câbles, postes). Cette situation était un peu prévisible compte tenu de certains liens entre les différents sous-secteurs.

Parmi l'ensemble des biens et services acquis par les réseaux de câblodistribution et leurs founisseurs, 21,2 % d'entre eux viennent de l'extérieur du Québec. Le pétrole brut, les frais de location et de gestion ainsi que les biens et services reliés à la radiodiffusion et à la télévision comptent pour 17,8 %, 12,0 % et 9,8 % des dépenses consacrées à l'importation. Les autres principaux biens ou services importés sont des produits du papier, du matériel de télécommunication, des instruments scientifiques et des services d'assurances et ferroviaires. Ceux-ci représentent 26,2 % des achats provenant de l'extérieur du Québec.

TABLEAU 46

VENTILATION DES DÉPENSES D'EXPLOITATION DE 10 M$
DU SOUS-SECTEUR CÂBLODISTRIBUTION AU QUÉBEC

N° du bien	Description du bien	(000'$)	%
123	Autres produits du papier	88	1,5
158	Matériel de télécommunication	85	1,5
178	Pétrole raffiné	204	3,5
179	Autres produits du pétrole	57	1,0
225	Transports aériens	251	4,4
229	Transports ferroviaires	58	1,0
232	Transports urbains	147	2,5
233	Transports par taxes	190	3,3
241	Radiodiffusion et télévision	955	16,6
242	Services téléphoniques	814	14,1
243	Services télégraphiques et de câbles	86	1,5
244	Postes	140	2,4
245	Électricité	480	8,3
251	Réparation de véhicules automobiles	105	1,8
253	Services bancaires	98	1,7
255	Assurances	162	2,8
257	Location et gestion d'immeubles	538	9,3
261	Services récréatifs	297	5,1
263	Publicité	148	2,6
264	Services techniques	58	1,0
266	Autres services extérieurs	124	2,2
272	Autres services personnels	59	1,0
275	Autres biens et services divers	628	10,9
	Total des dépenses en biens et services	5 772	(57,7)
	Salaires	1 953	(19,5)
	Autres revenus[1]	2 275	(22,8)
	Total des dépenses	10 000	100,0

Source: BSQ, Étude d'impact économique du sous-secteur de la télédistribution au Québec, direction des études et synthèses quantitatives, septembre 1984, p. 23-24.

1. Incluant les profits, l'amortissement, les intérêts, les impôts, etc.

TABLEAU 47

VENTILATION DES IMPORTATIONS TOTALES RELIÉES À UNE PRODUCTION DE 10 M$ DU SOUS-SECTEUR CÂBLODISTRIBUTION AU QUÉBEC

N° du bien	Description du bien	(000'$)	%
19	Pétrole brut	218	17,8
76	Autres produits du papier	76	6,2
112	Meubles de maison	19	1,6
147	Avions et pièces	18	1,5
150	Pièces et accessoires d'automobiles	25	2,0
158	Matériel de télécommunication	60	4,9
179	Autres produits du pétrole	11	0,9
180	Huiles et graisses lubrifiantes	11	0,9
188	Produits de beauté	12	0,9
189	Produits chimiques industriels	19	1,6
192	Instruments scientifiques	62	5,1
225	Transports aériens	42	3,4
229	Transports ferroviaires	60	4,9
241	Radiodiffusion et télévision	119	9,8
242	Services téléphoniques	40	3,3
243	Services télégraphiques et câbles	29	2,4
245	Électricité	16	1,3
255	Assurances	62	5,1
257	Location et gestion d'immeubles	146	12,0
	Autres biens et services	176	14,4
	Total	1 221	100,0

Source: BSQ, Étude d'impact... op. cit., p. 25-27.

Considérant maintenant les dépenses allouées aux rémunérations des facteurs de production, on remarque que 46,2 % de celles-ci sont constituées de salaires versés à la main-d'oeuvre. L'autre partie de ces rémunérations se retrouve sous formes d'amortissement, d'impôts, d'intérêts, etc.

9.2 Impacts sur les secteurs productifs

Une dépense de 10 M$ de la part du sous-secteur de la câblodistribution induirait l'utilisation de 200 nouvelles unités de main-d'oeuvre. Si l'on se réfère au tableau 48, c'est le secteur auquel appartient la câblodistribution, qui bénéficie principalement des effets d'une telle dépense. Effectivement, 106 de ces 200 travailleurs-heures (53 %) oeuvrent dans le secteur de la radiodiffusion et de la télévision alors que 94 autres sont employés par les autres secteurs productifs. De fait, les principaux autres secteurs productifs où se concentrent ces travailleurs sont les services téléphoniques, le transport routier de personnes, le commerce de détail ainsi que les assurances et les immeubles. Ces quatre secteurs utilisent 21 % de ces 200 unités de main-d'oeuvre.

Selon le tableau 49, le nombre de travailleurs-heures supplémentaires requis par les réseaux de câblodistribution par suite d'une dépense de 10 M$ s'élève à 84, soit 42 % de l'augmentation de la main-d'oeuvre. Le nombre élevé d'emplois estimé hors du sous-secteur de la câblodistribution s'explique par l'utilisation intensive des biens intermédiaires, par les entreprises de câblodistribution, d'où le fait que 56,3 % de la valeur ajoutée découlant de cette dépense de 10 M$ s'effectue hors de ce sous-secteur.

En somme, les fournisseurs directs et indirects devront employer 116 travailleurs-heures supplémentaires pour répondre à cette demande autonome du sous-secteur de la câblodistribution.

TABLEAU 48

VENTILATION DE L'IMPACT D'UNE DÉPENSE DE 10 M$
DU SOUS-SECTEUR DE LA CÂBLODISTRIBUTION SUR LES SECTEURS PRODUCTIFS, QUÉBEC

Secteurs productifs	Emploi total (hommes ou femmes/années)	Salaires (000'$)	Valeur ajoutée totale (000'$)
Imprimerie et édition	1	31	73
Télécommunications, fils et câbles	1	18	31
Bâtiments	2	60	114
Commerce de gros	3	74	117
Commerce de détail	10	134	184
Transport aérien	3	116	163
Transport ferroviaire	1	28	32
Transport par camion	2	40	53
Transport routier de personnes	11	261	284
Radiodiffusion et télévision	106	2 715	5 255
Services téléphoniques	12	359	749
Poste	5	177	192
Génération et distrib. élect.	3	119	459
Établissements financiers	5	126	242
Assurances et immeubles	9	181	505
Serv. récréatif et cinéma	6	81	244
Serv. ext. des entreprises	7	183	444
Hôtel et restaurant	2	18	38
Services personnels	2	23	65
Services divers	6	93	216
Autres services productifs	3	103	218
Total	200	4 940	9 678

Source: BSQ, Étude d'impact... op. cit., p. 24.

9.3 Impacts sur les recettes fiscales

Une dépense hypothétique de 10 M$ dans le sous-secteur de la câblodistribution procurerait aux gouvernements des recettes fiscales de 1,7 M$. De fait, 61 % des recettes iraient dans les coffres du gouvernement du Québec par le biais des impôts sur les salaires, les contributions aux divers programmes étatiques[49] et les taxes indirectes.

De son côté, le gouvernement fédéral retirerait près de 700 000 $ en recettes fiscales.

9.4 Comparaisons avec d'autres secteurs

La comparaison des impacts économiques entre secteurs et sous-secteurs permet de mieux apprécier les performances des dépenses réalisées.

Pour une même dépense, le sous-secteur de la câblodistribution emploie moins de main-d'oeuvre que le secteur de la radiodiffusion et de la télévision mais en utilise plus que le secteur manufacturier. Si l'on se réfère au tableau 48, la main-d'oeuvre utilisée dans le sous-secteur de la câblodistribution atteint 200 hommes-heures comparativement à 360 et 147 pour les deux autres secteurs.

Cependant, cette dépense de 10 M$ amène davantage l'utilisation de main-d'oeuvre chez les fournisseurs directs et indirects du sous-secteur de la câblodistribution. En effet, 58 % des travailleurs requis se retrouvent chez ces fournisseurs alors que pour le secteur de la radiodiffusion et de la télévision ainsi que pour le secteur manufacturier, ces proportions atteignent respectivement 38,9 % et 35,4 %. Cette utilisation indirecte accrue de la main-d'oeuvre via les fournisseurs du sous-secteur de la câblodistribution s'explique par la nature même des entreprises de câblodistribution. Le

---

49. Incluant le régime de rentes du Québec, le financement des programmes de santé et de la Commission de la santé et de la sécurité du travail.

fonctionnement et l'expansion de ces dernières nécessitant des immobilisations et l'achat d'équipements.

De fait, on pourrait dans une certaine mesure justifier ce moindre impact direct sur la main-d'oeuvre par une insuffisance d'intégration verticale des entreprises de câblodistribution.

La valeur ajoutée ou production réelle induite par une dépense de 10 M$ dans le sous-secteur de la câblodistribution est également supérieure à celle du secteur manufacturier mais inférieure à celle du secteur de la radiodiffusion et de la télévision. En effet, celle-ci équivaut à 9,7 M$ pour le sous-secteur de la câblodistribution comparativement à 6,6 M$ et 17,0 M$ pour les deux autres secteurs.

Comme les effets indirects sont plus accentués que les effets directs au niveau de l'emploi dans le sous-secteur de la câblodistribution, il s'ensuit que les salaires et la valeur ajoutée chez les fournisseurs directs et indirects seront toutes proportions gardées, plus importants que ceux observés dans les deux autres secteurs. Par exemple, la part des salaires reçus par la main-d'oeuvre des fournisseurs s'élève à 60,4 % dans le sous-secteur de la câblodistribution comparativement à 36,2 % dans le secteur manufacturier.

Remarquons que la composition de la valeur ajoutée du sous-secteur de la câblodistribution et du secteur manufacturier est relativement semblable. De fait, les revenus bruts pour ces deux entités tournent autour de 50 % de la valeur ajoutée alors que ceux enregistrés par le secteur de la radiodiffusion et de la télévision égale 33,3 %. Toute proportion gardée, il y aurait ainsi plus d'amortissements et par conséquent, plus d'investissements réalisés par les entreprises manufacturières et de câblodistribution dans des activités productives. Pour sa part, le secteur de la radiodiffusion et de la télévision se caractériserait par une utilisation plus intensive de main-d'oeuvre.

Au niveau des importations, l'impact d'une dépense de 10 M$ est moins grand dans le sous-secteur de la câblodistribution que dans les deux autres secteurs. Suite à cette dépense, les achats de biens et services importés

TABLEAU 49

IMPACTS SUR L'ÉCONOMIE QUÉBÉCOISE D'UNE DÉPENSE DE 10 M$ EFFECTUÉE PAR DIFFÉRENTS SECTEURS ET SOUS-SECTEURS, QUÉBEC
(000 $)

Sous-secteur et secteurs	Câblodistribution CAE[2] 4 814			Radiodiffusion et télévision CAE[2] 481			Ensemble du secteur manufacturier		
Indicateurs	Effets directs	Effets indirects	Effets totaux	Effets directs	Effets indirects	Effets totaux	Effets directs	Effets indirects	Effets totaux
Main-d'oeuvre	84	116	200	220	140	360	95	52	147
Salaires	1 953	2 987	4 940	7 709	3 597	11 306	2 058	1 170	3 228
Revenus bruts avant impôt	2 275	2 463	4 738	2 685	2 967	5 652	2 038	1 329	3 367
Valeur ajoutée	4 228	5 450	9 678	10 394	6 464	16 953	4 096	2 499	6 595
Importations	-	1 221	1 221	-	1 471	1 471	-	3 381	3 381
Revenus[1]:									
- gvt du Québec	314	725	1 039	1 419	875	2 294	391	312	703
- gvt fédéral	248	442	690	1 087	532	1 619	260	184	444

Source: BSQ, Étude d'impact... op. cit., p. 23-35.

1. Incluant les impôts sur salaires, la parafiscalité et les taxes indirects.

2. Code d'activité économique.

s'accroissent de 1,2 M$ comparativement à 3,4 M$ dans le secteur manufacturier. Cependant, les autres fuites soient les recettes fiscales des gouvernements sont plus élevées dans le sous-secteur de la câblodistribution que dans le secteur manufacturier.

Bref, même si les effets sur les agrégats économiques du sous-secteur de la câblodistribution sont inférieurs à ceux du secteur de la radiodiffusion et de la télévision, ils se comparent avantageusement à ceux du secteur manufacturier.

9.5 Résumé

Sur une dépense de 10 M$, 58 % vont à l'achat de biens et services alors que 42 % sont réservés pour la rémunération des facteurs de production.

Près de 50 % des achats consistent en des biens reliés à la radiodiffusion et à la télévision, au services téléphoniques, aux services d'électricité ainsi qu'à la location et à la gestion d'immeubles.

21,2 % des achats sont réalisés hors du Québec.

Ce sont les fournisseurs du sous-secteur de la câblodistribution qui en termes d'emploi et de valeur ajoutée ont le plus bénéficié d'une dépense autonome. Cette situation se justifie par le fait que les câblodistributeurs achètent une quantité de biens intermédiaires nécessaires au fonctionnement de leur entreprise.

Une dépense de 10 M$ génère des recettes fiscales de 1,7 M$ dont 61 % iraient au gouvernement du Québec.

Les effets sur les aggrégats économiques d'une dépense de 10 M$ dans le sous-secteur de la câblodistribution se comparent avantageusement à ceux enregistrés par le secteur manufacturier.

CONCLUSION

L'amélioration de la performance de l'industrie de la câblodistribution québécoise proviendra en premier lieu de l'exploitation de son marché actuel. Contrairement aux réseaux ontariens, le taux de pénétration du câble des réseaux québécois n'approche pas son point de saturation. Il faudra donc chercher à vendre davantage le câble aux québécois.

De plus, l'offre de services hors programmation (vidéotexte, télématique, etc.) élargira le marché des entreprises de câblodistribution d'où possibilité de hausser leurs revenus. Suite à la création de ces services, les réseaux de câblodistribution pourront desservir de nouveaux marchés, soit les usines et les commerces. Des projets de recherche et de fabrication tel celui de Vidéoway vont dans ce sens et contribuent à accroître l'expertise des québécois en matière de câblodistribution. De plus, cette expertise peut être exportable sur les marchés étrangers.

Cependant, l'apparition des services hors programmation entraînera l'arrivée de nouveaux concurrents. Outre les grands réseaux de câblodistribution canadiens et américains, la compagnie Bell Canada pourrait tôt ou tard tenter d'offrir ces services au Québec.

Si on considère maintenant la câblodistribution en milieu éloigné, celle-ci peut s'opérer autrement que par satellite. D'autres stratégies de câblage telle l'utilisation du réseau Microbec ou l'emploi de relais micro-ondes pourraient être envisagées. Des études de rentabilité comparées des différentes stratégies de câblage délimiteraient le ou les options à suivre pour câbler la presque totalité du territoire québécois.

De plus, certaines incitations monétaires ou fiscales du gouvernement du Québec pourraient décider les câblodistributeurs actuels à étendre leurs réseaux dans les milieux plus ruraux.

Pour terminer, précisons que le présent document constitue une première étape dans l'étude économique de l'industrie de la câblodistribution. Une approche plus large devrait tenir compte des activités manufacturières reliées à l'industrie de la câblodistribution au Québec.

Également, d'autres recherches pourraient être menées afin de déterminer les différents facteurs qui influencent les prix et les coûts des entreprises de câblodistribution, ce qui nous permettrait d'évaluer la taille optimale que devrait avoir les réseaux de câblodistribution. Il serait également intéressant d'évaluer l'impact de la réglementation sur les profits des réseaux de câblodistribution.

ANNEXE 1

STRUCTURES DE PROPRIÉTÉ DE CERTAINES ENTREPRISES DE CÂBLODISTRIBUTION

SCHÉMA 1

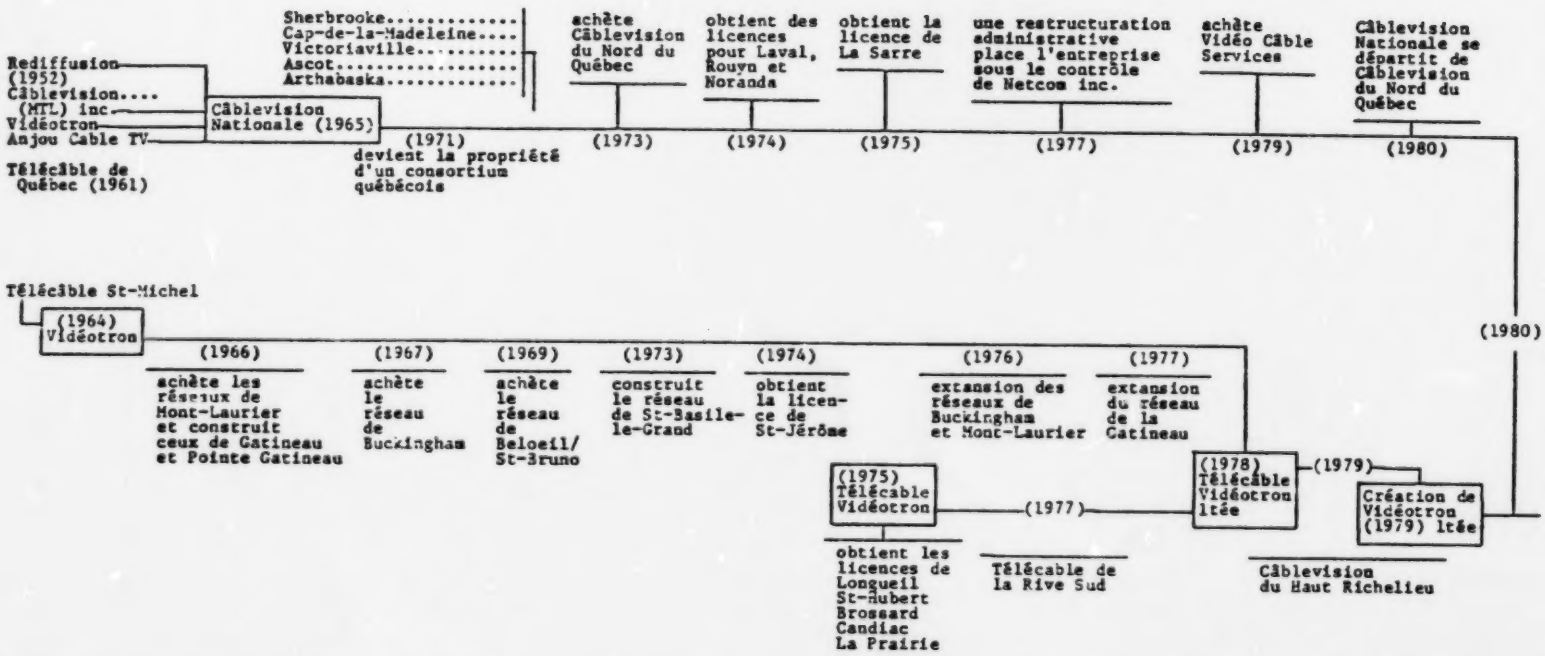

Source: Lacroix, Jean-Guy et Pilon, Robert, Câblodistribution et télématique grand-public: Historique du développement de la câblodistribution au Canada (1950-1980), Université du Québec à Montréal, Montréal, 1983, 110 p.

SCHÉMA 2

STRUCTURE DE PROPRIÉTÉ DU GROUPE VIDÉOTRON, 1984

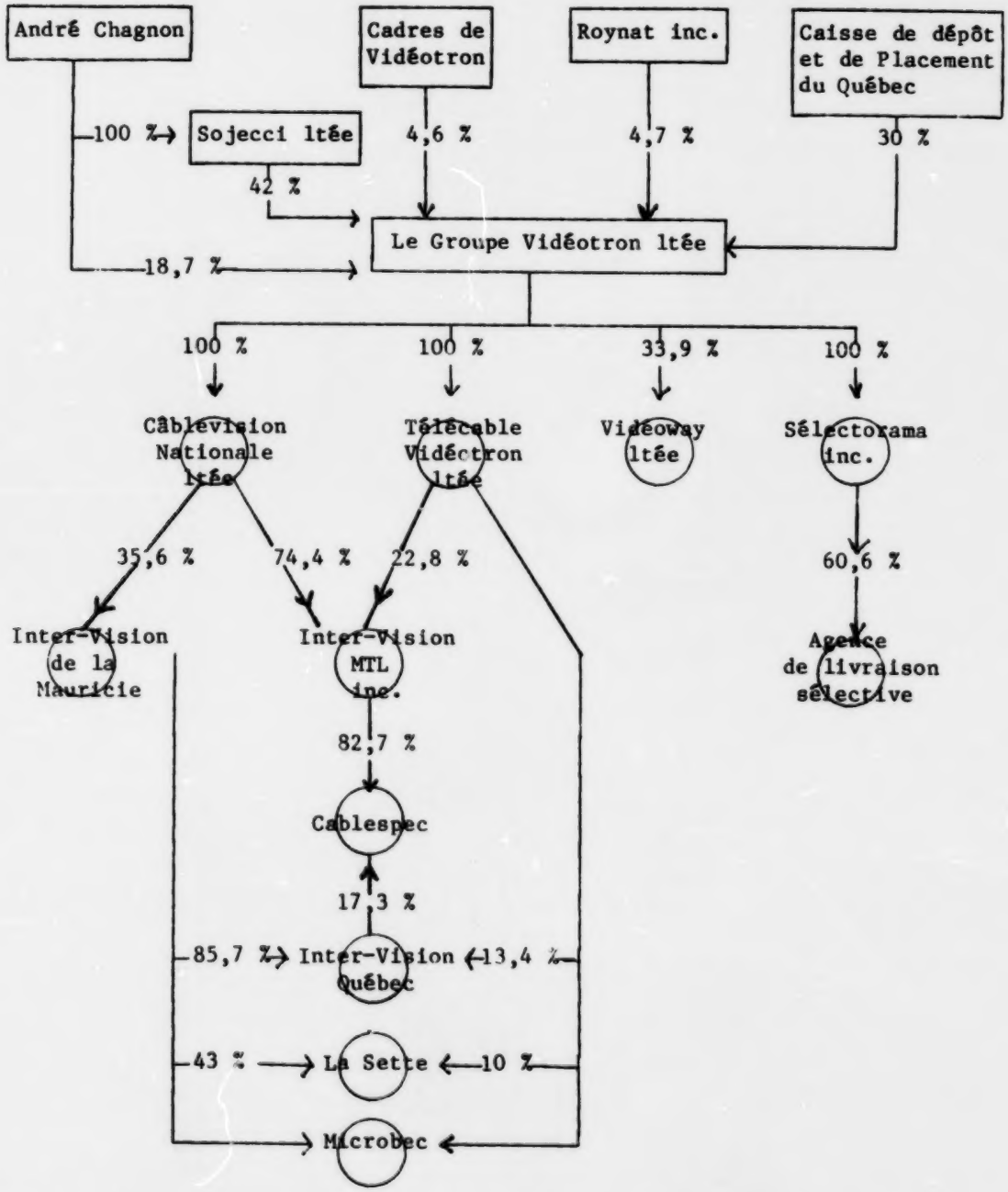

Source: CRTC, Division de l'analyse financière et des sociétés, 1984.

SCHÉMA 3

STRUCTURE DE PROPRIÉTÉ DE CF CÂBLE TV INC. 1984

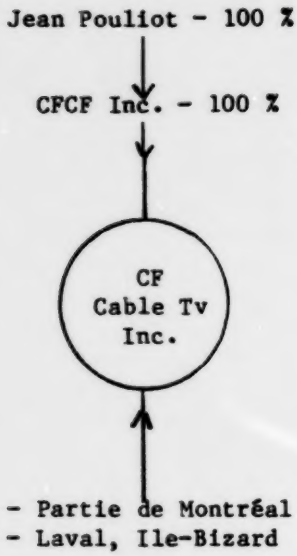

Source: CRTC, Division de l'analyse financière et des sociétés, 1984.

SCHÉMA 4

STRUCTURE DE PROPRIÉTÉ DE LA BELLE VISION INC., 1984

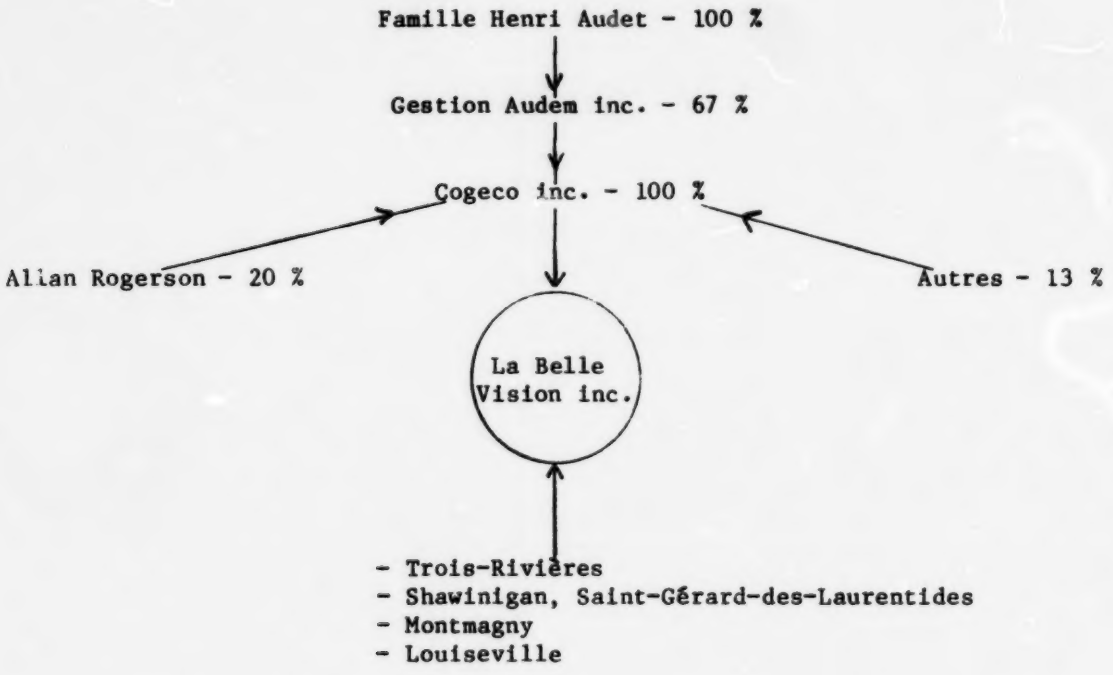

Source: CRTC, Division de l'analyse des finances et des sociétés, 1984.

SCHÉMA 5

STRUCTURE DE PROPRIÉTÉ DE TÉLÉSAG INC., 1984

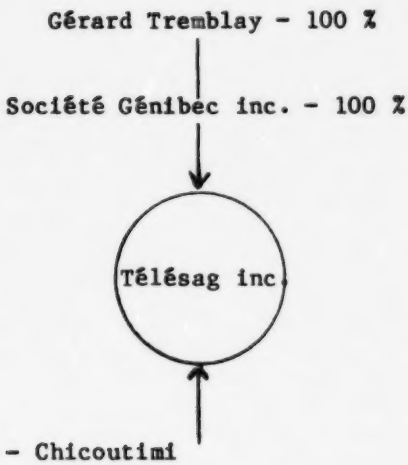

Source: CRTC, Division de l'analyse financière et des sociétés, 1984.

SCHÉMA 6

STRUCTURE DE PROPRIÉTÉ DE CABLESTRIE INC., 1984

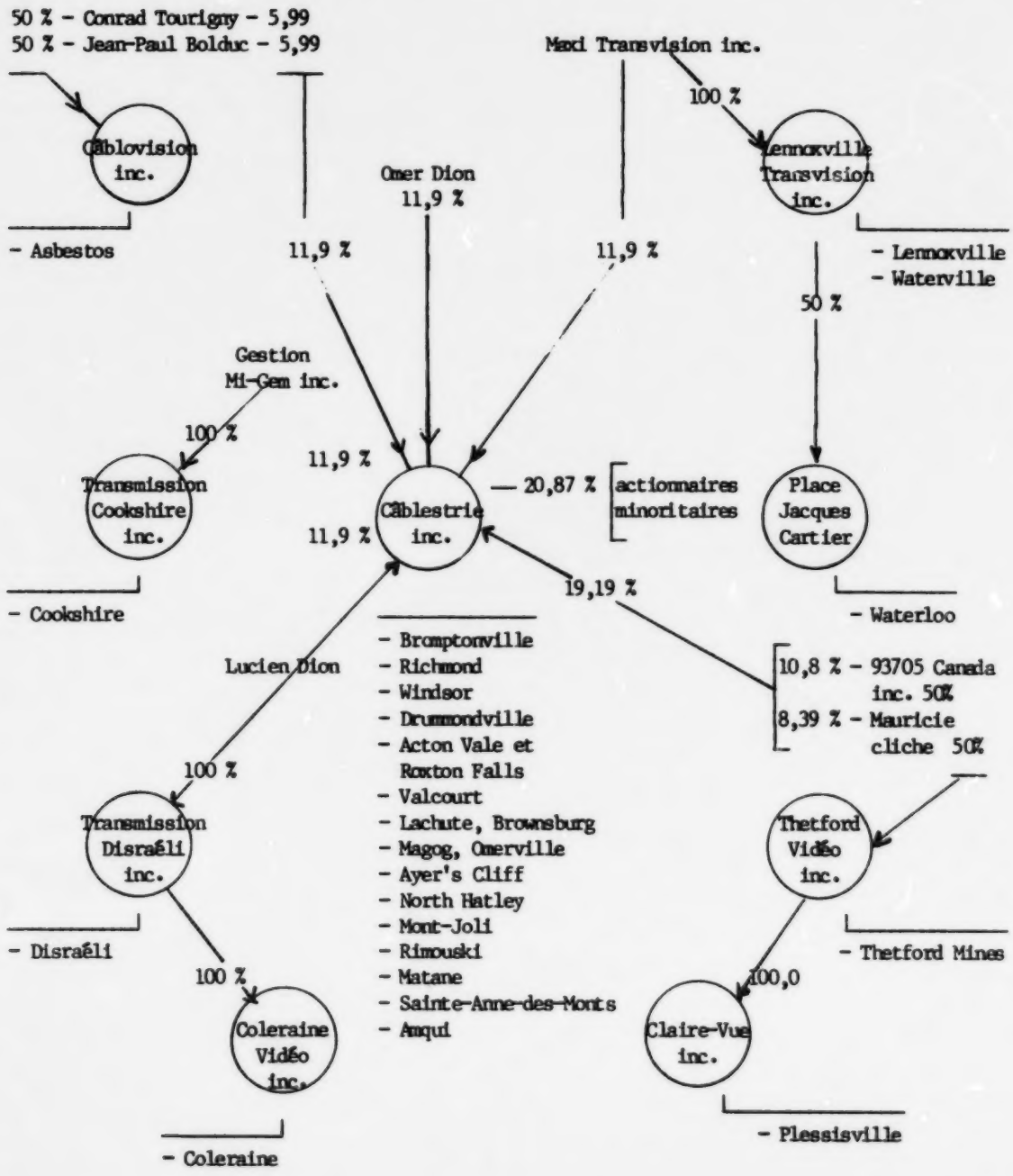

Sources: CRTC, Division de l'analyse financière et des sociétés, 1984.

ANNEXE II

DONNÉES SUR L'INDUSTRIE DE LA CÂBLODISTRIBUTION

TABLEAU 1

ÉVOLUTION DE L'OFFRE ET DU NIVEAU DE CÂBLODISTRIBUTION
POUR LES RÉSEAUX AYANT PLUS DE 1 000 ABONNÉS,
QUÉBEC, ONTARIO ET CANADA, 1974-1983

% Territoires	Offre de câblage[1]			Niveau de câblage[2]		
Années	Québec	Ontario	Canada	Québec	Ontario	Canada
1974	57,0	72,3	61,1	87,4	94,8	92,9
1975	57,6	74,4	63,3	86,9	96,7	94,1
1976	64,5	75,6	66,8	88,4	97,2	94,6
1977	70,9	78,3	70,9	90,0	97,7	95,4
1978	73,7	81,3	74,7	90,9	97,4	94,4
1979	77,4	82,7	77,8	92,2	97,3	95,7
1980	76,9	80,7	77,5	92,0	97,3	95,8
1981	76,2	80,6	77,7	91,1	97,1	95,1
1982	75,8	82,9	79,3	91,3	97,2	95,8
1983	75,8	82,9	78,3	93,9	97,2	96,5

Source: Statistique Canada, catalogue no 56-205, 1974-1983; compilation du ministère des Communications du Québec.

1. Offre câblage: $\frac{\text{nombre de ménages desservis par le câble}}{\text{nombre total des ménages}}$

2. Niveau de câblage: $\frac{\text{nombre de ménages desservis par le câble}}{\text{nombre total des ménages dans les zones des titulaires de licences}}$

TABLEAU 2

CROISSANCE DU NOMBRE DE KILOMÈTRES DE CÂBLE POSÉ PAR LES RÉSEAUX DE CÂBLODISTRIBUTION AYANT PLUS DE 1 000 ABONNÉS, QUÉBEC, ONTARIO ET CANADA, 1974-1983

Territoires / Années	Québec		Ontario		Canada	
	Nombre	Croissance %	Nombre	Croissance %	Nombre	Croissance %
1974	8 526		21 410		46 628	
		16,6		8,2		10,2
1975	9 941		23 174		51 390	
		10,1		6,0		11,7
1976	10 941		24 559		57 397	
		17,4		7,4		10,9
1977	12 843		26 378		63 655	
		10,9		7,3		9,8
1978	14 249		28 302		69 914	
		11,7		6,2		9,5
1979	15 922		30 069		76 533	
		9,8		3,3		7,6
1980	17 490		31 058		82 386	
		9,1		2,1		5,8
1981	19 082		31 711		87 153	
		7,1		3,4		3,7
1982	20 437		32 782		90 403	
		2,8		0,5		5,8
1983	21 017		32 955		95 603	
Croissance annuelle moyenne		10,6		4,9		8,3

Source: Statistique Canada, catalogue no 56-205, 1974-1983.

TABLEAU 3

ÉVOLUTION DU NOMBRE DES MÉNAGES AU QUÉBEC, EN ONTARIO ET AU CANADA, 1974-1983
(000)

Territoires	Québec		Ontario		Canada	
Années	Nombre	Croissance %	Nombre	Croissance %	Nombre	Croissance %
1974	1 721	2,5	2 453	3,5	6 493	3,2
1975	1 764	3,7	2 540	3,2	6 703	3,2
1976	1 830	2,1	2 622	0,6	6 918	1,5
1977	1 869	4,0	2 637	3,9	7 022	4,2
1978	1 944	3,4	2 741	2,6	7 320	3,3
1979	2 011	1,7	2 813	3,4	7 558	3,3
1980	2 046	3,5	2 910	2,6	7 807	3,3
1981	2 117	3,4	2 987	0,5	8 063	2,4
1982	2 190	3,8	3 003	3,1	8 254	4,9
1983	2 273		3 096		8 658	
Croissance annuelle moyenne		3,1		2,6		3,3

Source: Statistique Canada, catalogue 56-205, 1974-1983.

TABLEAU 4-A

ÉVOLUTION DES TAUX DE BRANCHEMENT
DE L'ENSEMBLE DES RÉSEAUX DE CÂBLODISTRIBUTION,
QUÉBEC, ONTARIO ET CANADA, 1974-1983

	% Territoires	Taux de branchement[1]	
Années	Québec	Ontario	Canada
1974	27,0	50,4	39,4
1975	28,9	53,6	42,7
1976	31,9	55,7	45,4
1977	36,6	57,6	48,7
1978	37,9	60,3	51,6
1979	38,6	62,6	54,0
1980	40,4	62,4	55,6
1981	45,0	64,4	58,3
1982	45,5	66,6	59,8
1983	45,2	65,4	59,4

Source: Statistique Canada, catalogue no 56-205, 1974-1983;
compilation du ministère des Communications du Québec.

1. Taux de branchement: $\frac{\text{nombre d'abonnés}}{\text{nombre total de ménages}}$

TABLEAU 4-B

ÉVOLUTION DES TAUX DE BRANCHEMENT ET DES TAUX DE PÉNÉTRATION
POUR LES RÉSEAUX DE CÂBLODISTRIBUTION AYANT PLUS DE 1 000 ABONNÉS,
QUÉBEC, ONTARIO ET CANADA, 1974-1983

% Territoires	Taux de branchement[1]			Taux de pénétration[2]		
Années	Québec	Ontario	Canada	Québec	Ontario	Canada
1974	25,6	50,1	38,6	44,9	69,3	63,2
1975	27,6	53,3	41,8	47,6	71,6	66,3
1976	30,3	55,4	44,6	47,0	73,3	66,8
1977	35,0	57,3	48,0	49,5	73,2	67,7
1978	36,5	60,1	50,9	49,5	73,9	68,1
1979	37,3	62,4	53,4	48,3	75,4	68,7
1980	37,9	62,2	55,0	50,8	77,1	71,0
1981	39,1	64,1	57,7	57,5	79,6	74,0
1982	44,1	66,4	59,2	58,6	80,1	74,7
1983	44,1	65,2	58,8	58,2	81,6	75,0

Source: Statistique Canada, catalogue no 56-205, 1974-1983; compilation du ministère des Communications du Québec.

1. Taux de branchement: $\frac{\text{nombre d'abonnés}}{\text{nombre total des foyers}}$

2. Taux de pénétration: $\frac{\text{nombre d'abonnés}}{\text{nombre de ménages desservis par les câblodistributeurs}}$

TABLEAU 5

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MÉNAGES ABONNÉS AU CÂBLE
POUR LES RÉSEAUX DE CÂBLODISTRIBUTION AYANT PLUS DE 1 000 ABONNÉS,
QUÉBEC, ONTARIO ET CANADA, 1974-1983

Territoires	Québec		Ontario		Canada	
Années	Nombre	Croissance %	Nombre	Croissance %	Nombre	Croissance %
1974	441 106		1 228 723		2 508 122	
		9,7		10,1		11,8
1975	483 866		1 353 263		2 805 110	
		14,8		7,4		10,0
1976	555 538		1 453 090		3 085 534	
		17,9		4,0		9,1
1977	654 731		1 511 557		3 367 147	
		8,3		8,9		10,7
1978	708 796		1 646 538		3 727 293	
		6,0		6,6		8,4
1979	751 074		1 755 694		4 038 895	
		6,6		3,2		6,3
1980	800 317		1 811 361		4 293 038	
		15,9		5,8		8,4
1981	927 528		1 915 865		4 654 010	
		4,9		4,0		5,0
1982	972 800		1 993 312		4 885 522	
		3,1		1,2		4,1
1983	1 002 981		2 018 052		5 086 705	
Croissance annuelle moyenne		9,7		5,7		8,2

Source: Statistique Canada, catalogue nº 56-205, 1974-1983.

TABLEAU 6-A

ÉVOLUTION DU NOMBRE TOTAL D'ABONNÉS DIRECTS ET INDIRECTS DES RÉSEAUX DE CÂBLODISTRIBUTION, QUÉBEC, ONTARIO ET CANADA, 1974-1983

Années / Abonnés	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
					Québec					
Abonnés directs	419 389	470 344	548 587	658 214	714 456	745 178	800 381	926 178	964 444	997 422
Abonnés indirects	46 006	40 196	35 445	25 877	22 559	30 314	25 864	26 144	33 250	31 115
Total	465 395	510 540	584 032	684 091	737 015	775 492	826 245	952 322	997 694	1 028 537
					Ontario					
Abonnés directs	918 528	1 001 130	1 088 438	1 153 883	1 285 254	1 379 986	1 455 315	1 546 108	1 629 624	1 673 164
Abonnés indirects	318 585	360 267	371 369	364 370	367 143	380 918	361 232	376 203	369 458	350 943
Total	1 237 113	1 361 397	1 459 807	1 518 253	1 652 397	1 760 904	1 816 547	1 922 311	1 999 082	2 024 107
					Canada					
Abonnés directs	1 986 307	2 235 621	2 496 948	2 776 231	3 122 507	3 389 998	3 651 304	3 995 284	4 224 229	4 438 681
Abonnés indirects	574 480	625 316	646 367	660 992	653 126	694 200	687 964	705 359	709 360	701 581
Total	2 560 787	2 860 937	3 143 315	3 417 223	3 775 633	4 084 198	4 339 268	4 700 643	4 933 589	5 140 262

Source: Statistique Canada, catalogue n° 56-205, 1974-1983.

TABLEAU 6-B

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ABONNÉS DIRECTS ET INDIRECTS DES RÉSEAUX DE CÂBLODISTRIBUTION, AYANT PLUS DE 1 000 ABONNÉS , QUÉBEC, ONTARIO ET CANADA, 1974-1983

Abonnés \ Années	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
					Québec					
Abonnés directs	395 349	444 023	520 499	629 238	686 603	721 073	775 008	901 177	940 101	972 453
Abonnés indirects	45 757	39 843	35 039	25 493	22 193	30 001	25 309	25 751	32 699	30 528
Total	441 106	483 866	555 538	654 731	708 796	751 074	800 317	927 528	972 800	1 002 981
					Ontario					
Abonnés directs	910 329	993 092	1 081 811	1 147 279	1 279 483	1 374 889	1 450 344	1 540 039	1 624 278	1 667 548
Abonnés indirects	318 394	360 171	371 279	364 278	367 055	380 805	361 017	375 826	369 034	350 504
Total	1 228 733	1 353 263	1 453 090	1 511 557	1 646 538	1 755 694	1 811 361	1 915 865	1 993 312	2 018 052
					Canada					
Abonnés directs	1 935 742	2 181 621	2 441 229	2 727 241	3 075 227	3 345 606	3 606 668	3 950 208	4 177 988	4 387 599
Abonnés indirects	572 380	623 489	644 305	639 906	652 066	693 289	686 370	703 802	707 534	699 106
Total	2 508 122	2 805 110	3 085 534	3 367 147	3 727 293	4 038 895	4 293 038	4 654 010	4 885 522	5 086 705

Source: Statistique Canada, catalogue n° 56-205, 1974-1983.

TABLEAU 6-C

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ABONNÉS DIRECTS ET INDIRECTS DES RÉSEAUX DE CÂBLODISTRIBUTION, AVANT 1 000 ABONNÉS ET MOINS, QUÉBEC, ONTARIO ET CANADA, 1974-1983

Années / Abonnés	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
					Québec					
Abonnés directs	24 040	26 321	28 088	28 976	27 853	24 105	25 373	24 401	24 343	24 969
Abonnés indirects	249	353	406	384	366	313	555	393	551	587
Total	24 289	26 674	28 494	29 360	28 219	24 418	25 928	24 794	24 894	25 556
					Ontario					
Abonnés directs	8 199	8 038	6 627	6 604	5 771	5 097	4 971	6 069	5 346	5 616
Abonnés indirects	191	96	90	92	88	113	215	377	424	439
Total	8 390	8 134	6 717	6 696	5 859	5 210	5 186	6 446	5 770	6 055
					Canada					
Abonnés directs	50 565	54 000	55 719	48 990	47 280	44 392	44 636	45 076	46 241	51 082
Abonnés indirects	2 700	1 827	2 062	1 086	1 060	911	1 594	1 557	1 826	2 475
Total	53 265	55 827	57 781	50 076	48 340	45 303	46 160	46 633	48 067	53 557

Source: Statistique Canada, catalogue n° 56-205, 1974-1983.

TABLEAU 7-A

RÉPARTITION DES RECETTES TOTALES DES RÉSEAUX DE CÂBLODISTRIBUTION AYANT PLUS DE 1 000 ABONNÉS, QUÉBEC, ONTARIO ET CANADA, 1974-1983

Recettes \ Années	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Québec										
Abonnements directs	20 948	24 263	31 175	41 544	50 387	56 836	62 700	77 981	97 982	110 409
Abonnements indirects	770	855	362	722	559	559	887	1 047	1 033	1 404
Installation	1 658	1 966	2 915	3 335	3 364	3 539	3 692	4 061	3 038	4 185
Autres	130	281	312	349	403	355	324	420	561	850
Total[1]	23 506	27 365	34 764	45 950	54 713	61 289	67 603	83 509	102 614	116 848
Ontario										
Abonnements directs	52 194	62 919	75 722	81 715	95 279	106 895	117 443	130 303	150 035	167 272
Abonnements indirects	4 273	6 071	6 923	10 385	12 139	13 073	13 196	13 193	14 414	15 274
Installation	2 892	3 060	3 363	3 890	5 167	5 684	6 477	7 600	7 989	9 098
Autres	1 351	2 626	5 751	3 786	1 068	1 726	2 046	2 535	3 006	66
Total[1]	60 710	74 676	91 759	99 776	113 653	127 378	139 162	153 631	175 444	191 710
Canada										
Abonnements directs	110 714	134 117	163 750	193 268	229 287	264 877	297 950	345 273	407 720	464 911
Abonnements indirects	9 570	12 238	13 603	18 632	22 061	24 512	27 278	29 488	33 027	35 938
Installation	8 024	8 904	10 932	12 845	15 922	17 882	20 081	22 884	22 726	26 777
Autres	1 976	3 511	6 491	4 830	2 541	3 153	3 245	3 485	4 190	1 384
Total[1]	130 284	158 770	194 776	229 595	269 811	310 424	348 554	401 130	467 663	529 010

Source: Statistique Canada, catalogue 56-205, 1974-1983.

1. Les recettes totales peuvent différer de ± 1 000 $ des recettes totales obtenues au tableau 15 en raison du processus d'arrondissement aléatoire adopté pour les différentes sources des recettes.

TABLEAU 7-B

RÉPARTITION PROCENTUELLE DES RECETTES TOTALES DES RÉSEAUX DE CÂBLODISTRIBUTION AYANT PLUS DE 1 000 ABONNÉS, QUÉBEC, ONTARIO ET CANADA, 1974-1983

Années / Recettes	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
					Québec					
Abonnements directs	89,1	88,7	89,7	90,4	92,1	92,7	92,7	93,4	95,5	94,5
Abonnements indirects	3,3	3,1	1,0	1,6	1,0	0,9	1,3	1,3	1,0	1,2
Installation	7,1	7,2	8,4	7,3	6,1	5,8	5,5	4,9	3,0	3,6
Autres	0,5	1,0	0,9	0,7	0,8	0,6	0,5	0,4	0,5	0,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
					Ontario					
Abonnements directs	86,0	84,3	82,5	81,9	83,8	83,9	84,4	84,8	85,5	87,3
Abonnements indirects	7,0	8,1	7,5	10,4	10,7	10,3	9,5	8,6	8,2	8,0
Installation	4,8	4,1	3,7	3,9	4,5	4,5	4,7	4,9	4,6	4,7
Autres	2,2	3,5	6,3	3,8	1,0	1,3	1,4	1,7	1,7	-
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
					Canada					
Abonnements directs	85,0	84,5	84,1	84,2	85,0	85,3	85,5	86,1	87,2	87,9
Abonnements indirects	7,3	7,7	7,0	8,1	8,2	7,9	7,8	7,4	7,1	6,8
Installation	6,2	5,6	5,6	5,6	5,9	5,8	5,8	5,7	4,9	5,1
Autres	1,5	2,2	3,3	2,1	0,9	1,0	0,9	0,8	0,8	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: Statistique Canada, catalogue 56-205, 1974-1983.

TABLEAU 8-A

ÉVOLUTION DES DÉPENSES PAR CATÉGORIES DE SERVICES POUR LES RÉSEAUX DE CÂBLODISTRIBUTION AYANT PLUS DE 1 000 ABONNÉS, QUÉBEC, ONTARIO ET CANADA, 1974-1983
(000)

Catégories \ Années	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	Annuel moyen (%)
Québec											
Production d'émissions	725	1 131	2 352	3 219	4 195	4 876	4 437	9 175	11 817	11 383	32,0
Services techniques	4 850	5 999	7 807	9 977	14 823	16 618	16 658	22 116	24 128	28 811	22,3
Ventes et promotion	1 232	1 310	1 947	2 242	2 677	3 164	2 601	4 430	4 484	4 630	18,3
Administration	5 474	7 137	9 409	11 856	11 471	14 565	15 172	20 167	23 474	26 582	20,6
Total[1]	12 281	15 577	21 515	27 294	33 166	39 223	38 868	55 888	63 903	71 406	22,3
Ontario											
Production d'émissions	2 182	2 771	4 167	5 493	6 194	7 698	9 186	10 354	11 887	10 600	20,7
Services techniques	11 813	15 505	19 546	21 719	26 058	30 372	35 599	41 593	46 960	49 250	17,7
Ventes et promotion	3 147	3 947	4 395	4 158	4 644	5 000	5 534	5 974	6 067	6 567	8,8
Administration	12 619	16 608	19 030	10 817	24 548	27 740	29 523	32 954	39 503	44 203	15,1
Total[1]	29 761	38 831	47 138	52 187	61 444	70 810	79 835	90 875	104 417	110 670	15,9
Canada											
Production d'émissions	4 472	6 152	10 089	13 480	16 336	20 350	22 050	30 447	37 693	36 291	27,5
Services techniques	26 020	33 646	43 734	52 639	66 637	80 558	91 535	109 520	125 789	141 434	20,9
Ventes et promotion	6 636	7 655	9 290	9 642	11 339	12 372	11 953	14 433	14 794	15 881	11,9
Administration	27 320	35 943	42 236	48 718	56 104	67 719	74 468	88 329	107 337	127 597	18,6
Total[1]	64 448	83 396	105 349	124 479	150 416	180 999	200 006	242 729	285 613	321 203	19,7

1. Les dépenses totales peuvent différer de ± 1000 $ des dépenses totales obtenues au tableau 15 en raison du processus d'arrondissement aléatoire adopté pour les différentes catégories de dépenses.

Source: Statistique Canada, catalogue 56-205, 1974-1983.

TABLEAU 8-E

RÉPARTITION PROCENTUELLE DES DÉPENSES PAR CATÉGORIES DE SERVICES POUR LES RÉSEAUX DE CÂBLODISTRIBUTION AYANT PLUS DE 1 000 ABONNÉS, QUÉBEC, ONTARIO ET CANADA, 1974-1983

Années / Catégories	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
					Québec					
Production d'émissions	5,9	7,3	11,0	11,8	12,6	12,4	11,4	16,4	18,5	15,9
Services techniques	39,5	38,5	36,3	36,6	44,7	42,4	42,9	39,6	37,8	40,4
Ventes et promotion	10,0	8,4	9,0	8,2	8,1	8,1	6,7	7,9	7,0	6,5
Administration	44,6	45,8	43,7	43,4	4,6	37,1	39,0	36,1	36,7	37,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
					Ontario					
Production d'émissions	7,3	7,1	8,8	10,5	10,0	10,8	11,5	11,3	11,4	9,6
Services techniques	39,7	39,9	41,5	41,6	42,4	42,9	44,6	45,8	45,0	44,5
Ventes et promotion	10,6	10,2	9,3	8,0	7,6	7,1	6,9	6,6	5,8	6,0
Administration	42,4	42,8	40,4	39,9	40,0	39,2	37,0	36,3	37,8	39,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
					Canada					
Production d'émissions	6,9	7,4	9,6	10,9	10,9	11,3	11,0	12,5	13,2	11,3
Services techniques	40,4	40,3	41,5	42,3	44,3	44,5	45,8	45,1	44,0	44,0
Ventes et promotion	10,3	9,2	8,8	7,7	7,5	6,8	6,0	5,9	5,2	5,0
Administration	42,4	43,1	40,1	39,1	37,3	37,4	37,2	36,4	37,6	39,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: Statistique Canada, catalogue 56-205, 1974-1983.

TABLEAU 9-A

RÉPARTITION DES RECETTES TOTALES SELON LEUR ORIGINE POUR LES RÉSEAUX DE CÂBLODISTRIBUTION AYANT 1 000 ABONNÉS ET MOINS PAR RÉGION ADMINISTRATIVE, QUÉBEC, 1982
($)

Régions / Origine des recettes	Abonnements directs	Abonnements indirects	Installation	Autres	Total
Bas Saint-Laurent - Gaspésie	100 974	-	675	14 686	116 335
Saguenay - Lac Saint-Jean	285 839	890	4 694	856	292 269
Québec	1 078 090	15 070	45 076	18 768	1 157 004
Mauricie	188 087	4 871	4 913	167	198 038
Estrie	340 766	962	12 642	2 705	357 075
Montréal	238 399	8 767	17 921	62	265 149
Outaouais, Côte-Nord et Abitibi-Témiscamingue	254 614	5 517	12 402	6 125	278 658
Total	2 486 759	36 067	98 323	43 369	2 664 518

Source: Banque de données du ministère des Communications du Québec, novembre 1984, données brutes provenant de Statistique Canada.

TABLEAU 9-B

RÉPARTITION PROCENTUELLE DES RECETTES TOTALES SELON LEUR ORIGINE POUR LES RÉSEAUX DE CÂBLODISTRIBUTION AYANT 1 000 ABONNÉS ET MOINS PAR RÉGION ADMINISTRATIVE, QUÉBEC, 1982

Origine des recettes / Régions	Abonnements directs	Abonnements indirects	Installation	Autres	Total
Bas Saint-Laurent - Gaspésie	86,8	-	0,6	12,6	100,0
Saguenay - Lac Saint-Jean	97,8	0,3	1,6	,3	100,0
Québec	93,2	1,3	3,9	1,6	100,0
Mauricie	95,0	2,4	2,5	0,1	100,0
Estrie	95,4	0,3	3,5	0,8	100,0
Montréal	89,9	3,3	6,8	-	100,0
Outaouais, Côte-Nord et Abitibi-Témiscamingue	91,4	2,0	4,4	2,2	100,0
Total	93,3	1,4	3,7	1,6	100,0

Source: Banque de données du ministère des Communications du Québec, novembre 1984; données brutes provenant de Statistique Canada.

TABLEAU 10

RÉPARTITION DES DÉPENSES D'EXPLOITATION DES RÉSEAUX DE CÂBLODISTRIBUTION AYANT 1 000 ABONNÉS ET MOINS SELON 4 CATÉGORIES DE SERVICES ET PAR RÉGION ADMINISTRATIVE, QUÉBEC, 1982
($)

Régions / Catégories	Production d'émissions	Services techniques	Promotion	Administration	Total
Bas Saint-Laurent - Gaspésie	-	26 269	565	63 401	90 235
Saguenay - Lac Saint-Jean	13 709	104 544	4 252	100 413	222 918
Québec	19 461	430 794	8 296	306 012	764 563
Mauricie	410	52 664	526	32 456	86 056
Estrie	-	109 026	9 899	89 545	208 470
Montréal	-	166 743	1 837	76 009	244 589
Outaouais, Côte-Nord et Abitibi-Témiscamingue	-	113 309	2 271	94 272	209 842
Total	33 580	1 003 349	27 646	762 098	1 826 673

Source: Banque de données du ministère des Communications du Québec, novembre 1984; données brutes provenant de Statistique Canada.

ANNEXE III

ESTIMATION DES COÛTS D'UNE STATION DE RÉCEPTION TERRESTRE

TABLEAU 1

ESTIMATION DES COÛTS GLOBAUX[1] D'UNE STATION DE RÉCEPTION TERRESTRE SELON LE NOMBRE DE CANAUX REÇUS PAR CANCOM
($)

Nombre de canaux / Équipements	4 canaux	6 canaux	8 canaux
Coupole 10 pieds	3 000	3 000	3 000
Modulateurs (3 500 $ l'unité)	14 000	21 000	28 000
Récepteurs (2 000 $ l'unité)	8 000	12 000	16 000
Amplificateurs (1 000 $ l'unité)	2 000	2 000	2 000
Total	27 000	38 000	49 000

Source: Direction générale des services techniques, ministère des Communications du Québec.

1. Ces coûts incluent les pièces électroniques ou non électroniques rattachés à ces équipements ainsi que le coût du travail pour le montage de la station. Ce sont donc des coûts globaux.

BIBLIOGRAPHIE

ALPHONSE, Gérard et GRANDJEAN, Paul. Pratique de gestion et d'analyse financière, 3e édition, Les Éditions d'Organisation, Paris, 1984, 848 p.

BRUNEAU, Jean-Guy et MÉNARD, Robert J., "Étude des infrastructures de télécommunications au Québec: incidence technologique", étude contributive au rapport Le Québec et les communications. Un futur simple?, Québec, 1982, 75 p.

Bureau de la statistique du Québec, Comptes économiques des revenus et dépenses 1961-1982, Bibliothèque nationale du Québec, Québec, 1984.

Bureau de la statistique du Québec, Étude d'impact économique du sous-secteur de la télédistribution au Québec, direction des études et synthèses quantitatives, Québec, septembre 1984.

Bureau de la statistique du Québec, Étude d'impact économique du secteur de la radiodiffusion et télévision et des réseaux de télégraphie et de câble du Québec, direction des études et synthèses quantitatives, Québec, juin 1984.

CEGIR, La télédiffusion par câble au Canada: options de réglementations, Montréal, octobre 1983.

CRTC, La télédiffusion par câble au Canada, Ottawa, janvier 1971.

CRTC, La radiodiffusion canadienne "un système unique", énoncé de politique sur la télévision par câble, Ottawa, 1971, 39 p.

CRTC, Politique relative aux entreprises de réception de radiodiffusion (télévision par câble), Ottawa, décembre 1975.

CRTC, Rapport spécial sur la radiodiffusion au Canada, 1968-1978, vol. 1, Ministre des Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, 1979, 127 p.

BIBLIOGRAPHIE (suite)

FORTIER, J.O., Rapport d'étude concernant le projet d'établissement et d'exploitation d'un système de télévision par câble desservant Charlesbourg, Lac Beauport et Lac St-Charles, Montréal, octobre 1983.

LACROIX, Jean-Guy et PILON, Robert, Câblodistribution et télématique grand public: historique du développement de la câblodistribution au Canada (1950-1980), Université du Québec à Montréal, Montréal, 1983, 110 p.

Ministère des Communications, Le développement des territoires en câblodistribution au Québec, division de la câblodistribution, Québec, novembre 1977.

Ministère des Communications du Québec, Les nouveaux services de communications, Direction générale des politiques, Québec, 1984, 63 p. (document interne)

Ministère des Communications du Québec, Banque de données sur la câblodistribution 1982.

Ministère des Finances, Budget 1979-1980, Bibliothèque nationale du Québec, Québec, 1979.

Ministère des Finances, Budget 1981-82. Bibliothèque nationale du Québec, Québec, 1981.

NEILSEN, A.C., Statistique par marché, Ontario, 1984, 10 p.

NIPON, Raymond B. et HAHL, Tae-youl, "Concentration of Press Ownership: a Comparaison of 32 Countries" dans Journalism Quaterly, Michigan State University, 1970.

Oakley, Robbie et Neil, MATTHEWS CATV, Vol. 12 n° 2, PUBLICORP Communications Inc., Pointe-Claire, juin 1983.

BIBLIOGRAPHIE (suite)

Statistique Canada, Télédistribution, catalogue n° 56-205, Ministre des Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, 1974-1983.

Statistique Canada, CANSIM, mini-base 1983, Ministre des Approvisionnements et Services Canada, janvier 1983.

Statistique Canada, Population, tableaux chronologiques de données sur l'éducation, recensements 1971-1976-1981, catalogue n° 13-579 hors-série, Ministre des Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, juin 1984.

Statistique Canada, Recensement du Canada 1981, Population, répartition géographique, Québec, catalogue n° 93-905, Ministre des Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, juin 1982.

Statistique Canada, Recensement du Canada 1981, Population, répartition géographique, Ontario, catalogue n° 93-906, Ministre des Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, juin 1982.

Statistique Canada, Recensement du Canada 1981, Population, logements privés occupés, familles de recensement dans les ménages, Québec, catalogue 93-917, Ministre des approvisionnements et Services Canada, Ottawa, décembre 1982.

Statistique Canada, Recensement du Canada 1981, Population, logements privés occupés, ménages privés, familles de recensement dans les ménages, Ontario, catalogue n° 93-918, Ministre des Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, décembre 1982.

Statistique Canada, Statistiques financières des sociétés, catalogue n° 61-207, Ministre des Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, 1974-1981.

BIBLIOGRAPHIE (suite)

Temsat inc., Projet de câblodistribution Gaspé - étude de faisabilité, janvier 1984.

WESTON, Fred J., BRIGHAM, Eugène F., HALPERN, Paul, Gestion financière, 3e édition, Les Éditions HRW ltée, Montréal, 1981.

Documents et journaux:

Avis public CRTC-143, Ottawa, 12 juin 1984.

Règlements sur la télévision par câble, loi sur la radiodiffusion, chapitre 374, Imprimeur de la Reine, Ottawa, 1978.

THIBAUDEAU, Serge, Étude de faisabilité sur les ententes pour diffuser des émissions de télévision de langue française aux États-Unis via la câblodistribution, DDPM, Québec, septembre 1983.

Les Affaires, "La production des appareils Vidéoway débutera à la fin de l'année 1984", Montréal, 14 janvier 1984.

Entrevues téléphoniques:

BRICOT, Bernard, Câblevision Nationale inc.

CHAREST, Marcel, Association des câblodistributeurs québécois.

CHOUINARD, J.L., Câblodistribution de la Rive-Sud inc.

CHOUINARD, Guy, câblodistributeur.

BIBLIOGRAPHIE (suite)

DAGENAIS, J. Charles, Câblevision Nationale inc.

DOUCET, Donat, DGST, Ministère des Communications du Québec.

DOUCET, David, CRTC.

ST-DENIS, Robert, CRTC.

DUMONT, Jacques, Télécâble St-Damien inc.

FORTIER, J.O., consultant.

GAGNON, André, Câble TV Inc.

LAMONTAGNE, Jean, Ministère des Communications du Québec.

SLATERRY, J.R., Statistique Canada.

LISTE DES ÉTUDES CONTRIBUTIVES AU RAPPORT SUR L'AVENIR DE LA TÉLÉVISION FRANCOPHONE. DISPONIBLES À LA DIRECTION DES COMMUNICATIONS DU MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC. JEAN SAVARD : 1-418-643-1529

Le doublage (Michèle Lagueux et Danielle Charron)

Les organismes d'aide à la production télévisuelle : Description et évaluation (Réal Gauthier)

La situation de la télévision francophone : Compte rendu des consultations des spécialistes en télévision (Gisèle Simard et Monique Caron-Bouchard)

Les goûts et les besoins des téléspectateurs : Compte rendu des consultations de groupes de téléspectateurs (Gisèle Simard et Monique Caron-Bouchard)

Étude sommaire du projet de règlement sur la télédistribution et la télévision par abonnement (Mireille Beaudet et Pierre Trudel)

Évolution récente de la câblodistribution au Québec : Télévision payante, canaux spécialisés, concurrence et infrastructures de redistribution (Claire Dussault, Henri Dupont et Jean-Pierre Pelletier)

Évolution de l'industrie de la production cinématographique indépendante (Michel Houle)

Le marché de la publicité télévisuelle au Québec : Estimations des recettes et prévisions pour 1985-1990 (Robert Gosselin, Hamid Baghdadi et Guy Rivest)

Économie de l'industrie de la télévision privée au Québec (Claude Garon)

Les Québécois francophones et l'écoute de la télévision (Christine Eddie)

Programmations francophones et anglophones : Le jeu de la concurrence (Christine Eddie)

La télévision francophone au Québec : Structure, comportement et performance (Alain Lapointe)

Évolution des exportations, des importations et des coproductions (Michèle Lagueux)

Portrait de l'industrie de la câblodistribution (Jean-Marc Veilleux)

Importance de la télévision au Québec (Céline Perron)

Les Québécois francophones et l'écoute de la télévision de langue anglaise : 1976-1984 (Luc Giroux et André H. Caron)